



**ANJOU
LOIR &
SARTHE**
communauté de communes

**CONTRAT TERRITORIAL
DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

pour le territoire de la
Communauté de communes
Anjou Loir et Sarthe


**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Région
PAYS DE LA LOIRE



SOMMAIRE

01

PRÉAMBULE

ARTICLE 1 . OBJET DU CONTRAT

04

ARTICLE 2 . AMBITION DU TERRITOIRE

07

ARTICLE 4 . LE PLAN D'ACTION

- 4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat
- 4.2. Validation des actions
- 4.3. Projets et actions en maturation

09

6.2. Le territoire signataire

11

6.4. Engagements de la Région
6.5. Engagements des opérateurs publics

13

ARTICLE 7 . GOUVERNANCE DU CRTE

- 7.1. Le comité de pilotage
- 7.2. Le comité technique

15

ARTICLE 8 . SUIVI ET ÉVALUATION DU CRTE
ARTICLE 9 . RÉSULTATS ATTENDUS DU CRTE

17

SIGNATURES

02

1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

05

ARTICLE 3 . LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

08

ARTICLE 5 . MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENTS EN INGÉNIERIE

ARTICLE 6 . ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

6.1. Dispositions générales concernant les financements

10

6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

12

6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques
6.7. Maquette financière

14

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

16

ARTICLE 10 . ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CRTE

ARTICLE 11 . ÉVOLUTION ET MISE À JOUR DU CRTE

ARTICLE 12 . RÉSILIATION DU CRTE

ARTICLE 13 . TRAITEMENT DES LITIGES

18

ANNEXES

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENTRE

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Représenté par son président Monsieur Jean-Jacques GIRARD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 6 janvier 2022,

Ci-après désigné par "La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe" ou "le territoire",

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Pierre ORY, préfet du département du Maine-et-Loire,
Ci-après désigné par "l'État" ;

Le Conseil régional des Pays de la Loire,

Représenté par la Présidente du Conseil régional, Madame Christelle MORANÇAIS, dûment habilitée à signer le présent contrat par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 septembre 2021,
Ci-après désignée par "la Région" ;

D'autre part,

EN PRÉSENCE DE :

Monsieur Pierre ORY, Préfet de Maine-et-Loire

Madame Magali DAVERTON, Secrétaire Générale de la Préfecture de Maine-et-Loire

Monsieur Roch BRANCOUR, Vice-Président du Conseil régional

Madame Régine BRICHET, Vice-Président du Conseil départemental

Monsieur Didier GERARD, Directeur départemental des territoires

Monsieur Jean-Jacques GIRARD, Président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Monsieur Pascal FARION, Maire de Durtal

Madame Elisabeth MARQUET, Maire de Jarzé-Villages

Monsieur Thierry de VILLOUTREYS, Maire de Seiches-sur-le-Loir

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;

Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n°6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat présente les engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le diagnostic en **annexe 1** permet une présentation du territoire et une analyse des besoins de la CCALS au-delà d'une simple photographie territoriale. Il a été notamment enrichi au niveau social grâce au travail mené en lien étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la convention territoriale Globale.

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours.

L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Durtal pour la durée du mandat
- La convention territoriale globale signée avec la CAF en septembre 2021
- Le Contrat Local d'Education Artistique 2018-2021
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens
- Et le Projet de Territoire de la CCALS

Le territoire est également engagé dans les démarches suivantes :

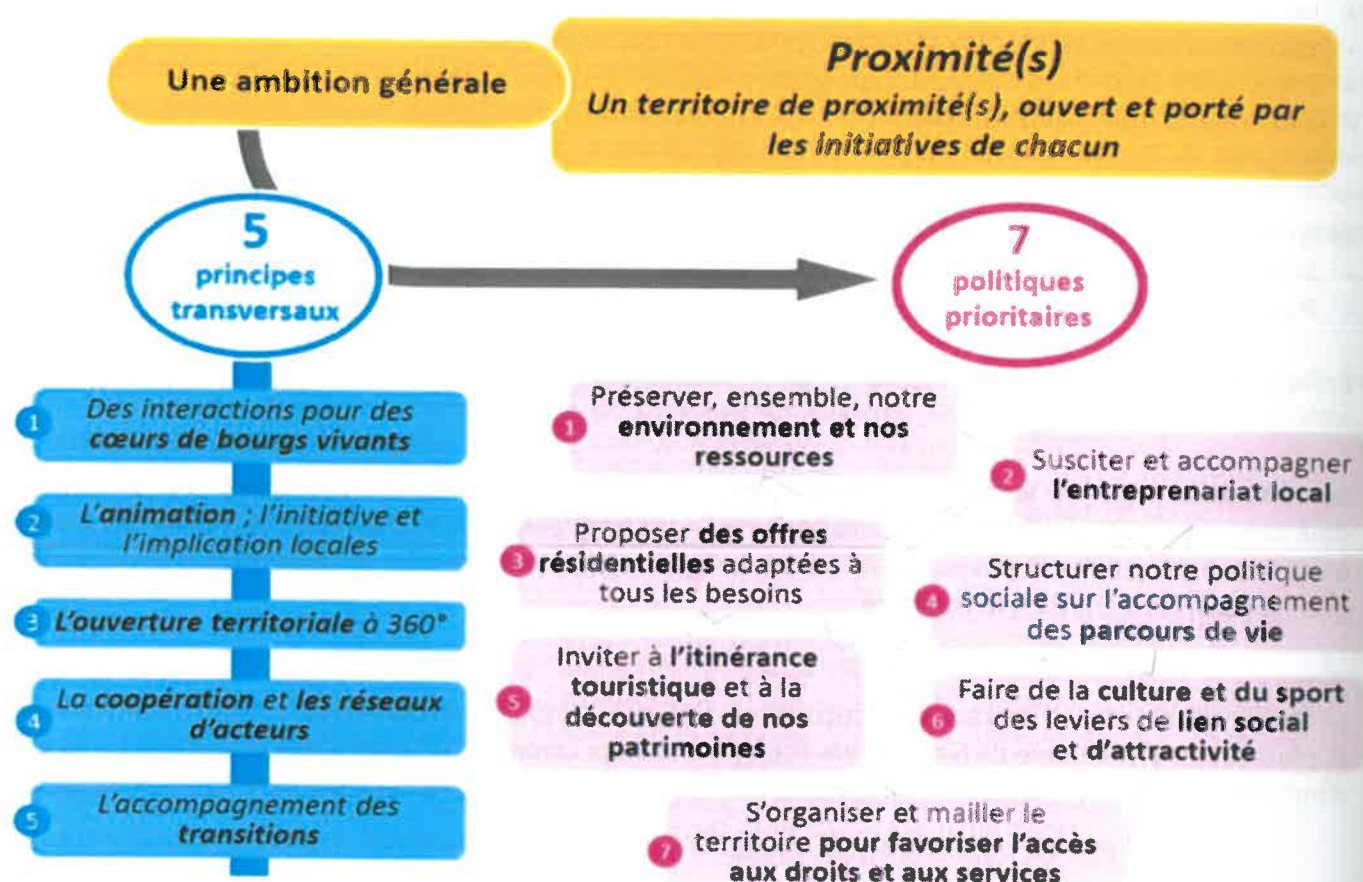
- SCoT du Pôle Métropolitain Loire Angers
- PCAET du Pôle Métropolitain Loire Angers

Enfin, la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe est engagée dans une démarche de PLUi.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est ainsi conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 - Ambition du territoire



La **PROXIMITÉ** est voulue dans le projet et peut s'écrire au pluriel car se décline de plusieurs manières :

- Proximité territoriale,
- Proximité entre collectivités et citoyens,
- Proximité entre la CCALS et les communes,
- Proximité avec les territoires voisins,
- Proximité avec les acteurs locaux.

Article 3 - Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé par le conseil communautaire de la CCALS en date du 2 septembre 2021 :

- **Orientation 1 : Préserver, ensemble, notre environnement et nos ressources**
 - o Axe stratégique 1 : Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique (mise en œuvre du PCAET)
 - o Axe stratégique 2 : Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et de la biodiversité de notre territoire
 - o Axe stratégique 3 : Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques de l'eau
- **Orientation 2 : Susciter et accompagner l'entrepreneuriat local**
 - o Axe stratégique 4 : Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers
 - o Axe stratégique 5 : Accompagner l'entrepreneuriat et soutenir nos entreprises et l'emploi
 - o Axe stratégique 6 : Contribuer à structurer des filières économiques territoriales
 - o Axe stratégique 7 : Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine
- **Orientation 3 : Proposer des offres résidentielles adaptées à tous les besoins**
 - o Axe stratégique 8 : Poursuivre et coordonner les outils de planification et de politiques urbaines et patrimoniales et leur mise en œuvre
 - o Axe stratégique 9 : Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les cœurs de bourgs
 - o Axe stratégique 10 : Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers
- **Orientation 4 : Structurer notre politique sociale sur l'accompagnement des parcours de vie**
 - o Axe stratégique 11 : Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux
 - o Axe stratégique 12 : Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain
 - o Axe stratégique 13 : Structurer et animer le réseau d'acteurs liés au vieillissement afin de conforter les réponses collectives proposées aux habitants

- **Orientation 5 : Inviter à l'itinérance touristique et à la découverte de nos patrimoines**
 - o Axe stratégique 14 : Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges)
 - o Axe stratégique 15 : Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation
 - o Axe stratégique 16 : Développer et promouvoir des événements culturels

- **Orientation 6 : Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité**
 - o Axe stratégique 17 : Le développement d'une programmation culturelle de proximité
 - o Axe stratégique 18 : La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs)

- **Orientation 7 : S'organiser et mailler le territoire pour favoriser l'accès aux droits et services**
 - o Axe stratégique 19 : Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services
 - o Axe stratégique 20 : Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité
 - o Axe stratégique 21 : L'accès à la santé et au parcours de soins

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en **annexe 2**. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 - Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions des collectivités et des acteurs territoriaux.

4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les contractualisations, dont il est ici objet, sont celles qui figurent de manière détaillée à l'article 1.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en **annexe 5**.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de "fiches-projets" qui deviennent des "fiches-actions" lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le Préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique" (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (**annexe 4**).

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches actions" ou les "fiches actions en maturation" seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires..., les services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Pour la construction de cette première version du CRTE d'Anjou Loir et Sarthe, l'appui d'un bureau d'études a été apporté via le marché d'ingénierie national porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Cette prestation a été financée à 100% par l'ANCT.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements, à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements des opérateurs publics

Sans objet.

6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Les citoyens seront régulièrement consultés grâce à différents outils tels qu'un forum annuel, des questionnaires et des tables rondes. Ces consultations permettront l'ajustement des ambitions du projet de territoire, du projet social et du CRTE.

6.7. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad'hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du Premier Ministre 6231/SG du 20 novembre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la CCALS. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il sera composé des membres suivants :

- M. Jean-Jacques GIRARD
- Mme Elisabeth MARQUET
- Mme Joëlle CHARRIER
- M. Marc SOREAU
- M. Thierry de VILLOUTREYS
- M. Pascal FARION

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en **annexe 5**.

Les indicateurs de suivi sont précisés en **annexe 3**.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif d'Angers.

Signé à TIERCÉ, le 13 janvier 2022

Le Préfet du Maine-et-Loire

Pierre ORY

Le Président de la Communauté de
Communes Anjou Loir et Sarthe

Jean-Jacques GIRARD

La Présidente du Conseil régional des
Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS



SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1

Diagnostic territorial

Annexe 2

Orientations stratégiques

Annexe 3

Objectifs et indicateurs de suivi

Annexe 4

Protocole financier annuel

Annexe 5

Fiches actions

Annexe 6

Soutiens financiers accordés par l'État au territoire Anjou Loir et Sarthe en 2020-2021

Annexe 7

Liste des actions soutenues par la Région en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional

Siège social

103 rue Charles Darwin
49125 Tiercé
02 52 75 05 05

Antenne Val de Sarthe
4 bis rue du Val de Sarthe - BP 70004
49125 Tiercé

**Communauté de Communes
Anjou Loir & Sarthe**

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Structuration du diagnostic

Positionnement et identité du territoire

Page 3

Partie 1 : Principales dynamiques socioterritoriales

Page 4

Thématique 1 : Tendances démographiques et logement

Thématique 2 : Caractéristiques socio-professionnelles et formation

Partie 2 : Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire

Page 17

Thématique 1 : La petite enfance, l'enfance, la Jeunesse et l'accompagnement à la parentalité

Thématique 2 : L'insertion sociale et professionnelle

Thématique 3 : Le vieillissement & le handicap

Thématique 4 : L'animation de la vie sociale

Thématique 5 : La mobilité

Partie 3 : Les dynamiques économiques

Page 79

Partie 4 : La transition écologique

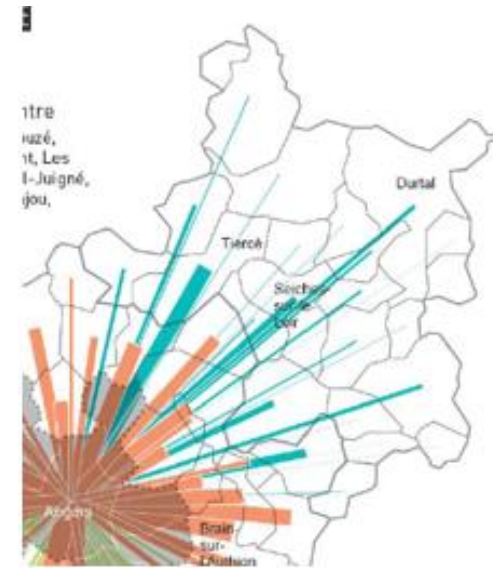
Page 84

Synthèse AFOM

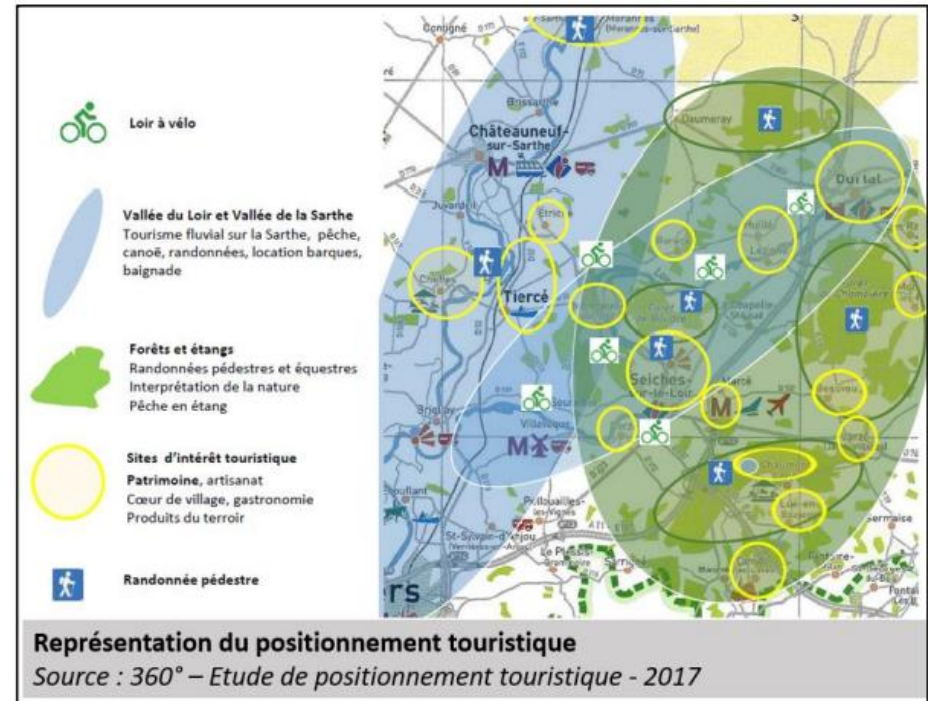
Page 96

Positionnement et identité du territoire

- **Un déficit d'identité** : entre « diversité » et « fragmentation »
- **La « ruralité »**, facteur d'identification très nettement le plus affirmé mais nuancé dans sa caractérisation
- Une convergence de perceptions **sur les notions globales** de « bon vivre » de « nature », de qualité des sites,



- **Jeu d'identité** : davantage sur un modèle social et de valorisation des patrimoines et des ressources que sur un territoire
- **Jeu d'éducation/sensibilisation** et de **fédération** de acteurs et habitants sur ce modèle social
- **Jeu de l'organisation territoriale** : promotion coordonnée et maillée de la notion de proximité ?
- **Jeu de l'ancrage assumé aux territoires voisins**



PARTIE 1

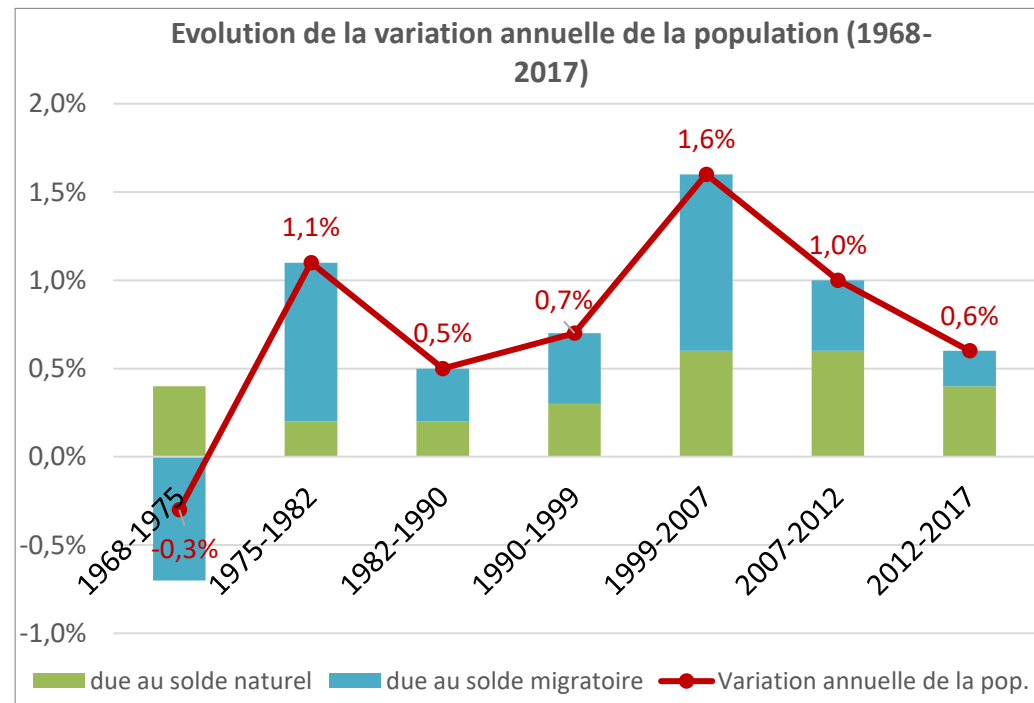
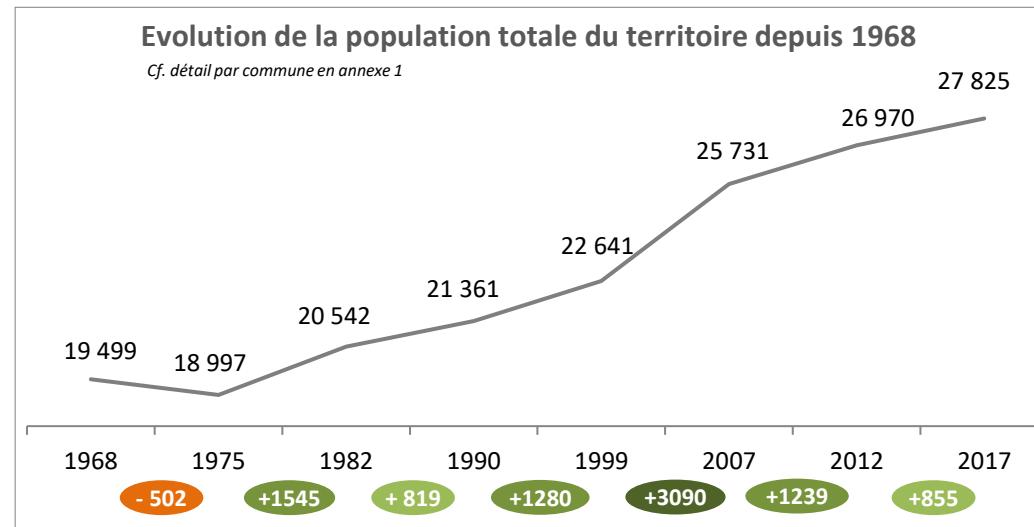
Principales dynamiques socio-territoriales

La démographie : Une croissance qui reste très favorable malgré un certain ralentissement depuis 2007.

- Au 1^{er} janvier 2017, la CCALS comptait 127825 habitants¹.
- Une croissance annuelle qui reste positive sur les dernières périodes (+0,6% entre 2012 et 2017), mais qui baisse sensiblement par rapport à la période 1999-2007.
- Une croissance davantage liée au solde naturel (qui globalement se maintient), qu'au solde migratoire en forte baisse depuis 2007).

A retenir :

Une croissance démographique qui reste positive mais qui est marquée par un apport migratoire de plus en plus limité → Quels enjeux en matière d'attractivité du territoire ?

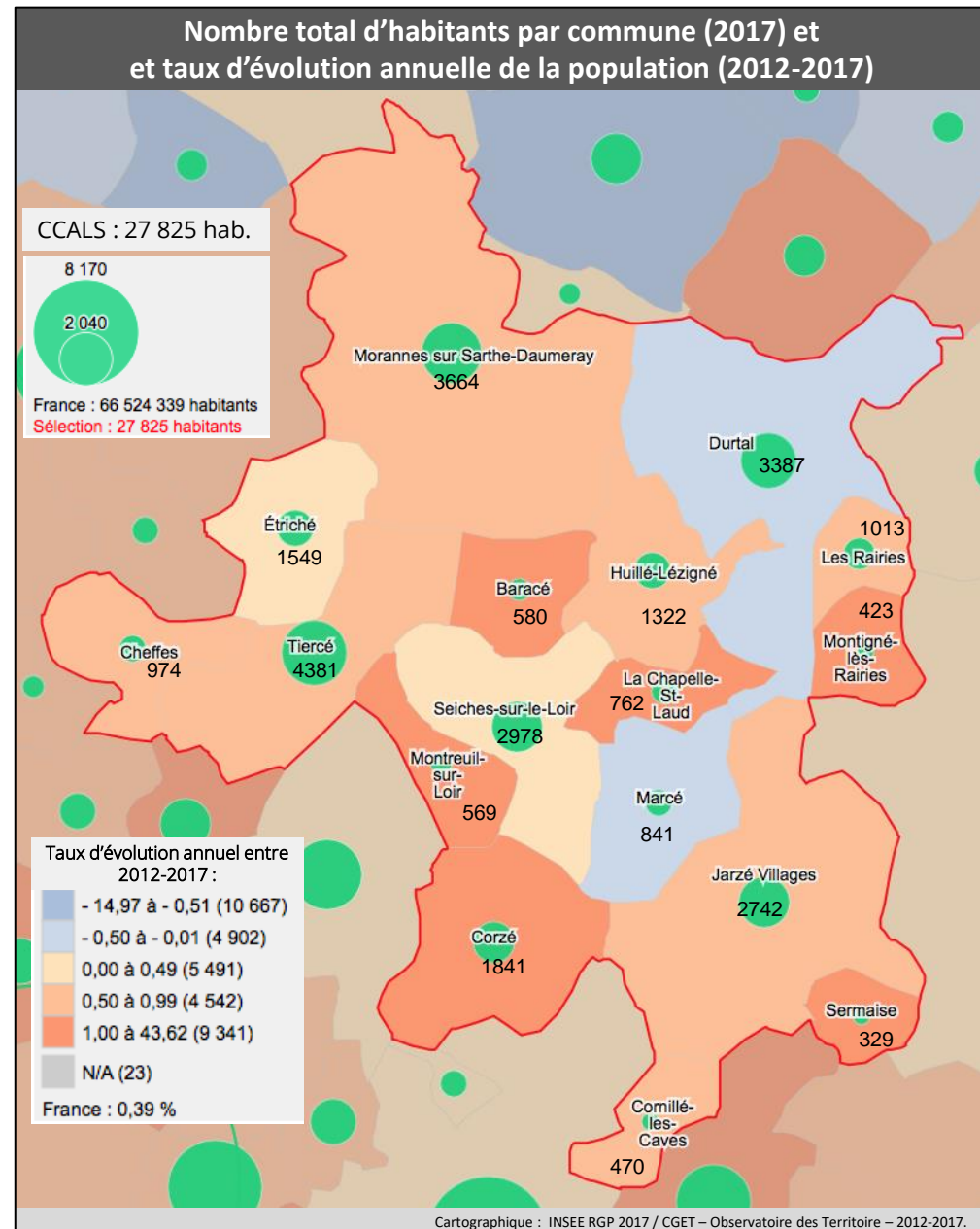


¹ Source : INSEE – RGP. Concernant les données 2017, il s'agit de la population totale et légale au 1^{er} janvier 2016, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

La démographie : Les dynamiques à l'échelle des communes de la CCALS

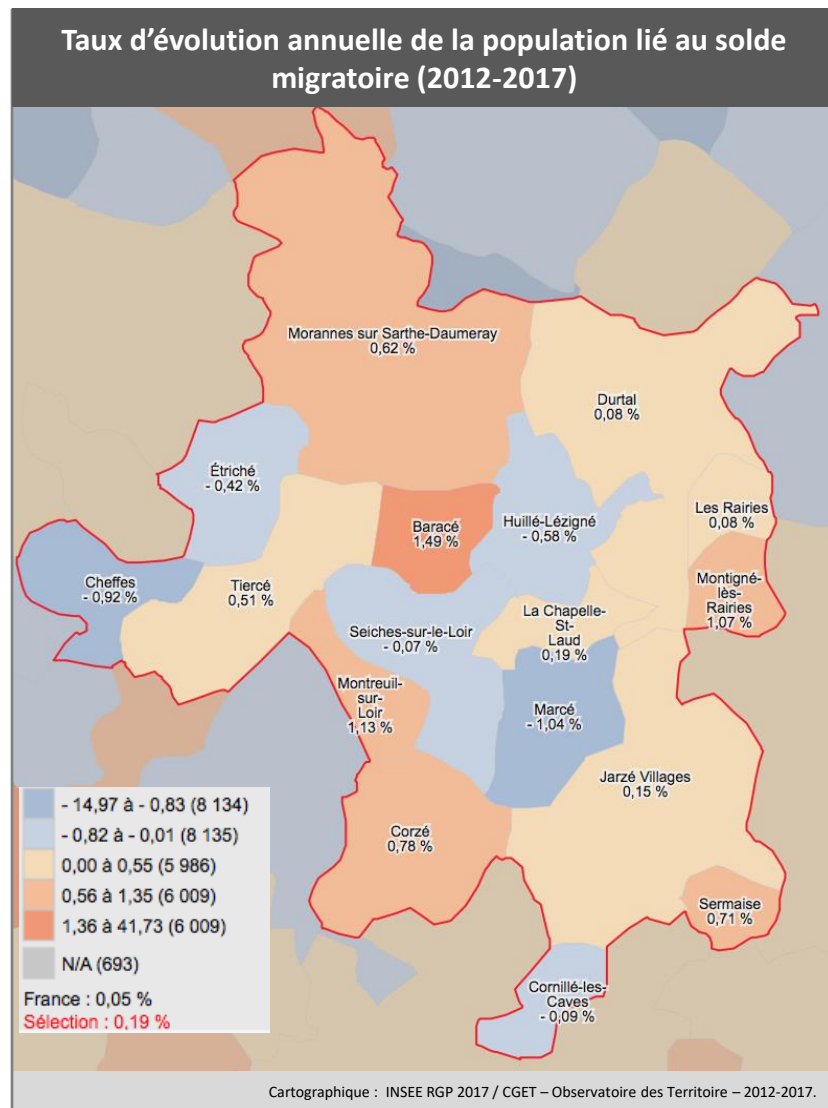
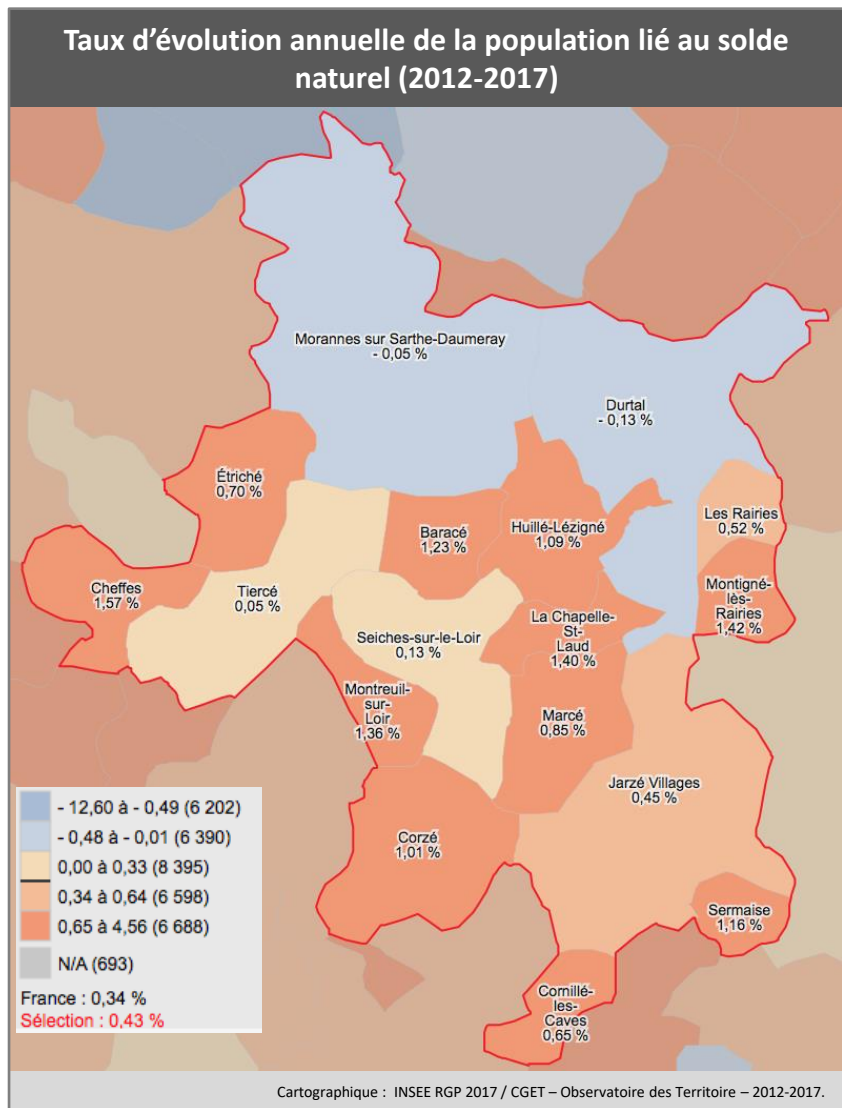
Deux principaux constats :

- **Des écarts non-négligeables quant à la taille des communes qui se traduisent par une dépendance plus ou moins importantes aux pôles de services internes et externes :**
 - 5 communes à plus de 2750 habitants
 - 4 communes entre 1000 et 1850 habitants
 - 8 communes à moins de 1000 habitants
- **Une croissance entre 2012 et 2017 qui ne profite pas à toutes les communes de la même manière :**
 - 5 communes ont gagné plus 70 habitants,
 - 10 communes ont gagné entre 8 et 66 habitants
 - 2 communes ont perdu 8 habitants



La démographie : Zoom sur l'attractivité des communes au regard de la variation annuelle du solde naturel et du solde migratoire

- **Un solde naturel** positif au sud de la CCALS alors qu'il est négatif sur les communes de Morannes-Daumeray et Durtal.
- **Un solde migratoire** négatif pour 5 communes de la CCALS, dont Seiches sur le Loir.



La démographie : Un territoire qui suit le mouvement de vieillissement général de la population

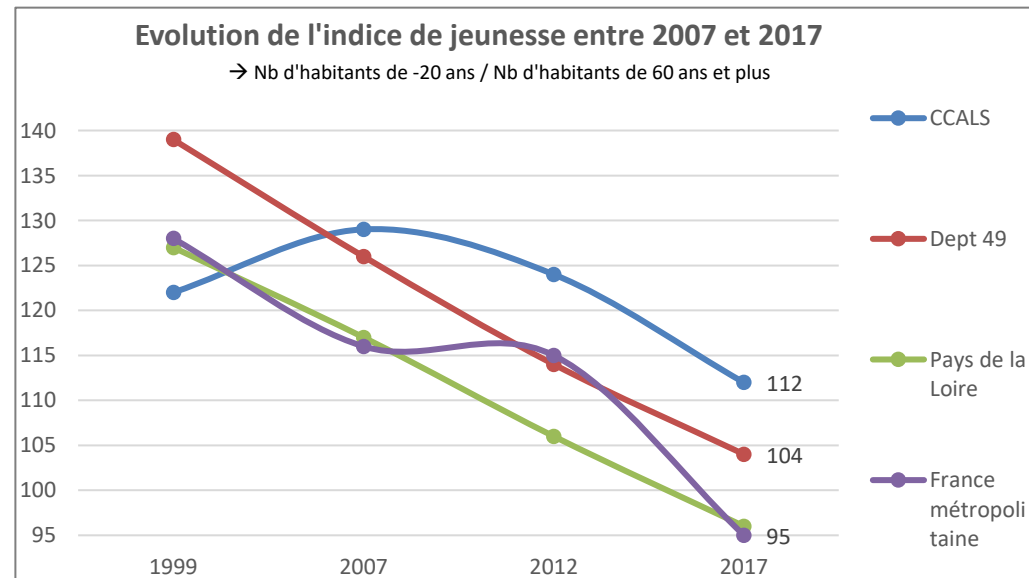
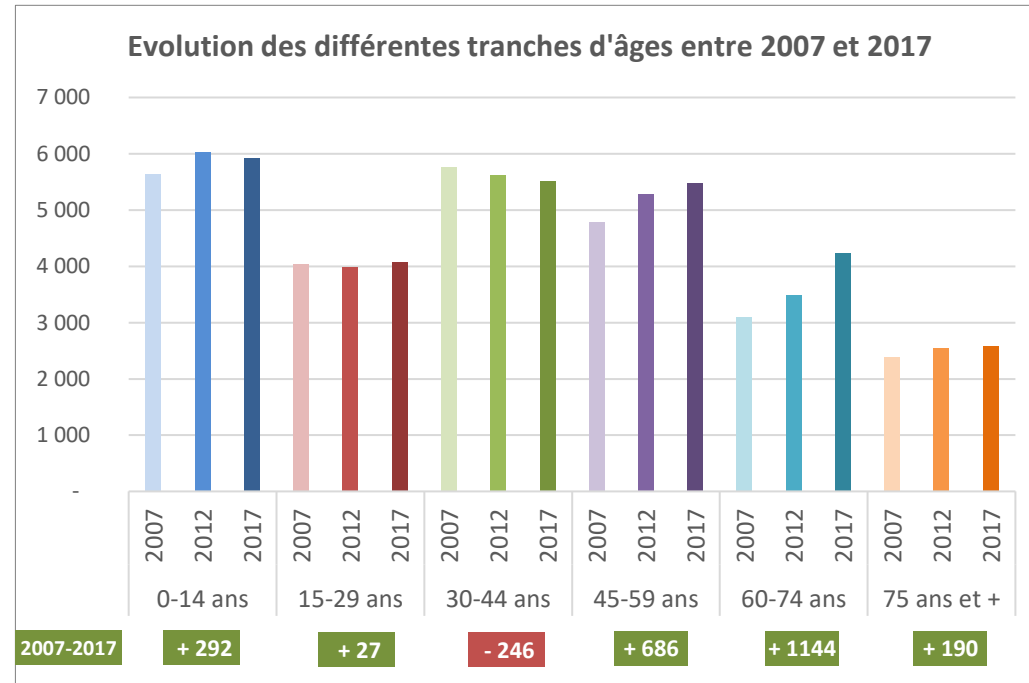
- **Une croissance démographique qui, entre 2007 et 2017, s'est traduite différemment selon les tranches d'âge :**
 - Une hausse modérée des 0-29 ans,
 - Une baisse des 30-44 ans (-246 en 10 ans),
 - Une hausse des 45 ans et plus, notamment marqué par une très forte augmentation des 60-74 ans.
- **Un vieillissement de la population qui s'observe logiquement à travers la baisse de l'indice de jeunesse.**

Néanmoins cette baisse est moins marquée que pour les autres territoires de référence (Région et France notamment) référence.

→ A noter, des écarts importants d'une commune à l'autre : de 82 à 211 jeunes < 20 ans pour 100 personnes de 60 ans et + (Cf. Annexe 2bis)

A retenir :

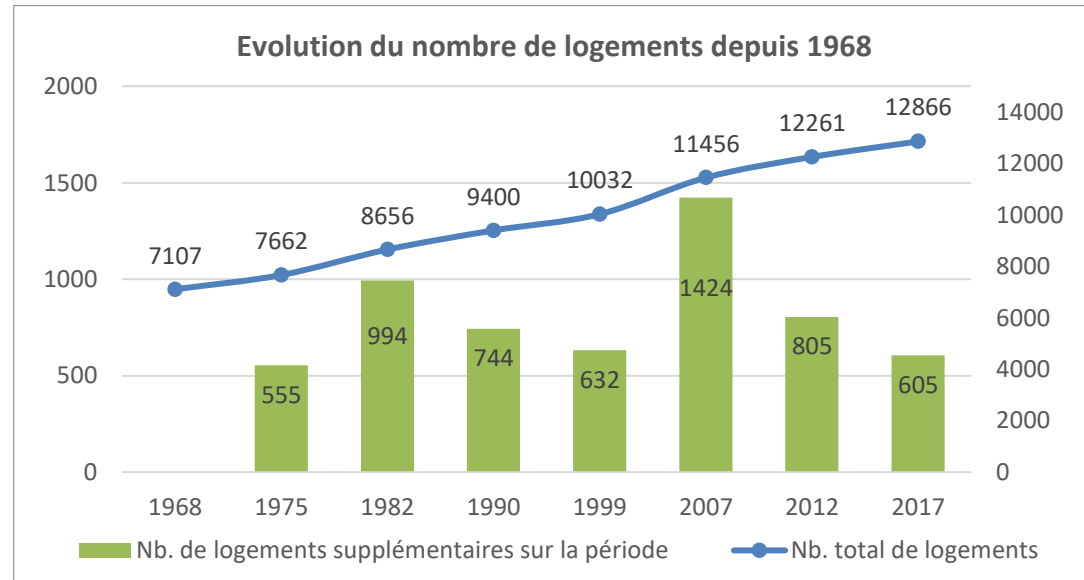
Un territoire nettement vieillissant dont la croissance des 0-29 ans ne vient pas compenser celle des 60 ans et plus.



Le logement : Une hausse globale du nombre de logements, hausse néanmoins marquée par un ralentissement depuis dix ans

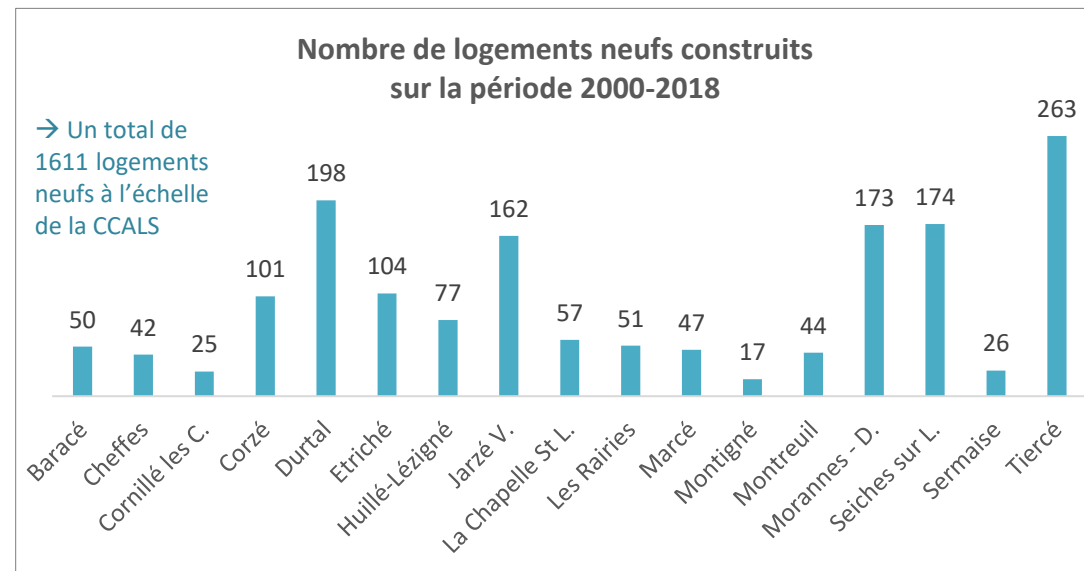
- **A l'échelle de la CCALS**, on relève une augmentation régulière du nombre de logements depuis la fin des années 70, avec un total de 12866 logements en 2017.
- Néanmoins, à partir de 2007, cette croissance du nombre de logements est nettement plus modérée, le nombre de logements supplémentaires sur les périodes intercensitaires baisse fortement :
 - 1999-2007 = + 1424 logements
 - 2007-2012 = + 805 logements
 - 2012-2017 = + 605 logements
- Sur la période 2000-2018, la CCALS compte 1611 logements neufs supplémentaires.

Au-delà des effets visibles de la crise économique de 2008, cette baisse renvoie là aussi à la question plus générale de l'attractivité du territoire.



Source : INSEE – RP 1968-2017

→ Cf. Détail à l'échelle des communes en annexe 3



Source : PLUI-h – Aura - Janvier 2020

Les perspectives de développement démographique de la CCALS

Des perspectives de développement du nombre de logements loin d'être négligeables :

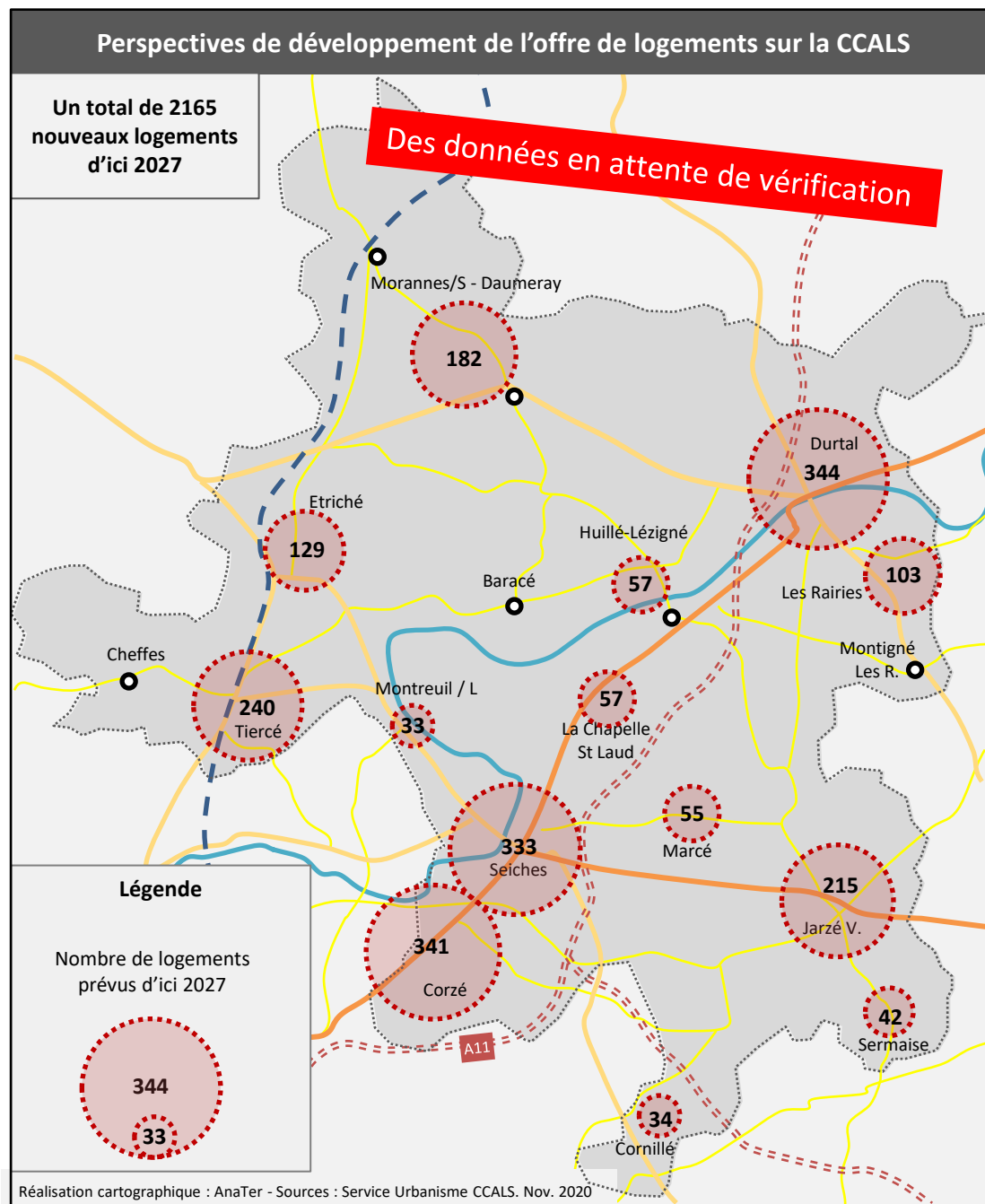
- 952 logements d'ici fin 2021,
- 1213 logements de 2022 à 2027

→ Soit un total de 2165 nouveaux logements d'ici 2027.

Des projections de + 5000 habitants, soit un total d'environ 33.000 habitants d'ici 2035.

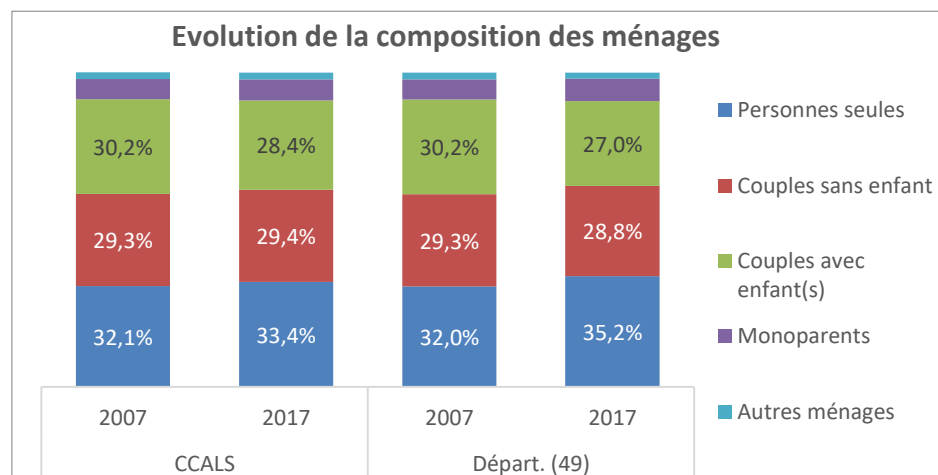
A retenir :

Des perspectives de développement du nombre de logements qui laissent entrevoir un maintien de la dynamique démographique et qui vont générer des besoins en termes de services et équipements, tant dans le domaine de l'enfance-jeunesse que dans ceux liés au vieillissement, à la vie sociale, culturelle, sportive...



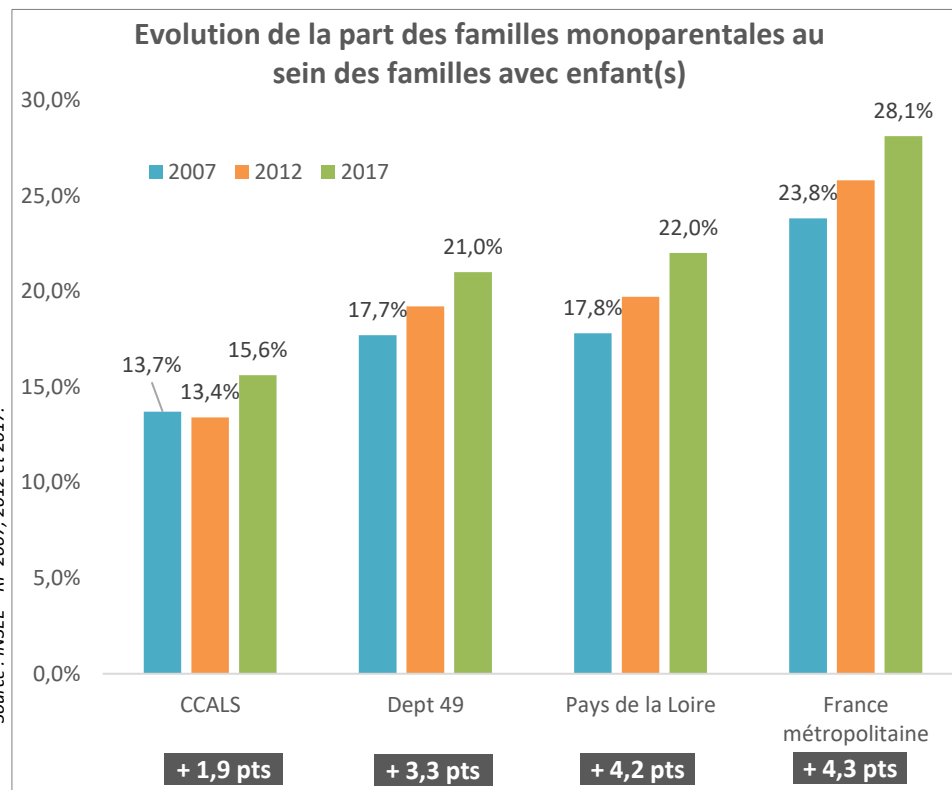
Les ménages : Une composition des ménages qui reste globalement stable

- La composition des ménages n'évolue qu'à la marge et reste globalement structurée de la manière suivante :
 - 1/3 de personnes seules
 - 30% de couples sans enfants
 - 28% de couples avec enfants
 - 8% autres ménages & monoparents



La famille : Une nette augmentation des familles monoparentales

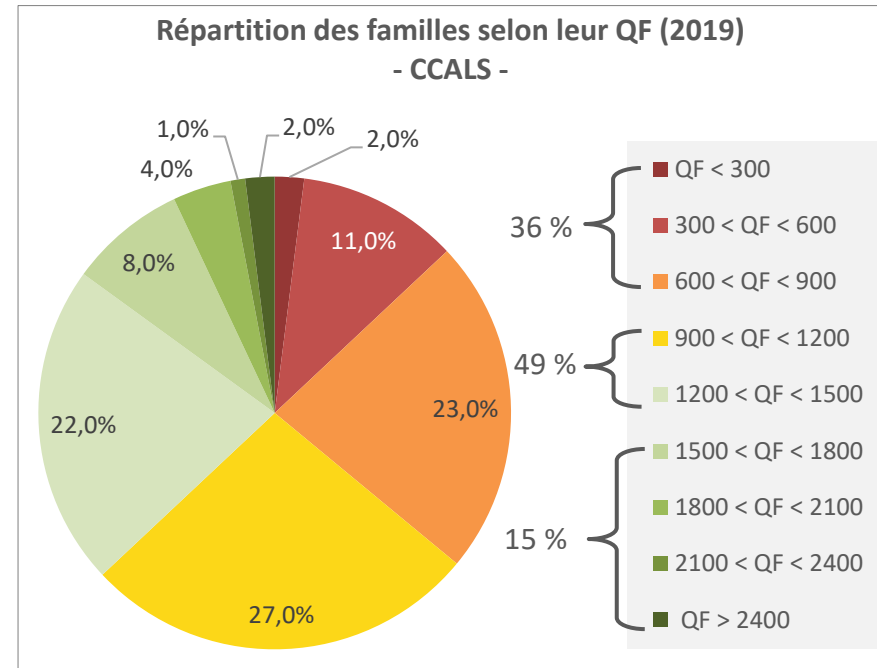
- Si cette augmentation est constatée à toutes les échelles géographiques, force est de constater que la CCALS reste à un niveau bien inférieur aux autres échelles de comparaison.
- A l'échelle de la CCALS, si on relève une légère baisse de la part des monoparents entre 2007 et 2012, on constate une hausse sensible entre 2012 et 2017.



Une augmentation de la part des familles monoparentales qui doit être envisagée à travers la fragilité économique et sociale qui émerge souvent au sein de ces familles.

La famille : Une répartition des familles selon leur Quotient Familiale (QF) qui traduit l'importance de la classe moyenne

- Les familles de la CCALS peuvent être réparties selon leur QF en trois principales catégories :
 - Les familles à faible QF (< à 900 de QF) qui sont en situation financière que l'on peut qualifier de « précaire » : 36%
 - Les familles à QF moyen (entre 900 et 1500 de QF) qui composent ce qu'on pourrait nommer la « classe moyenne » : 49%
 - Les familles à fort QF (>1500 de QF) qui sont plus « aisées » : 15%

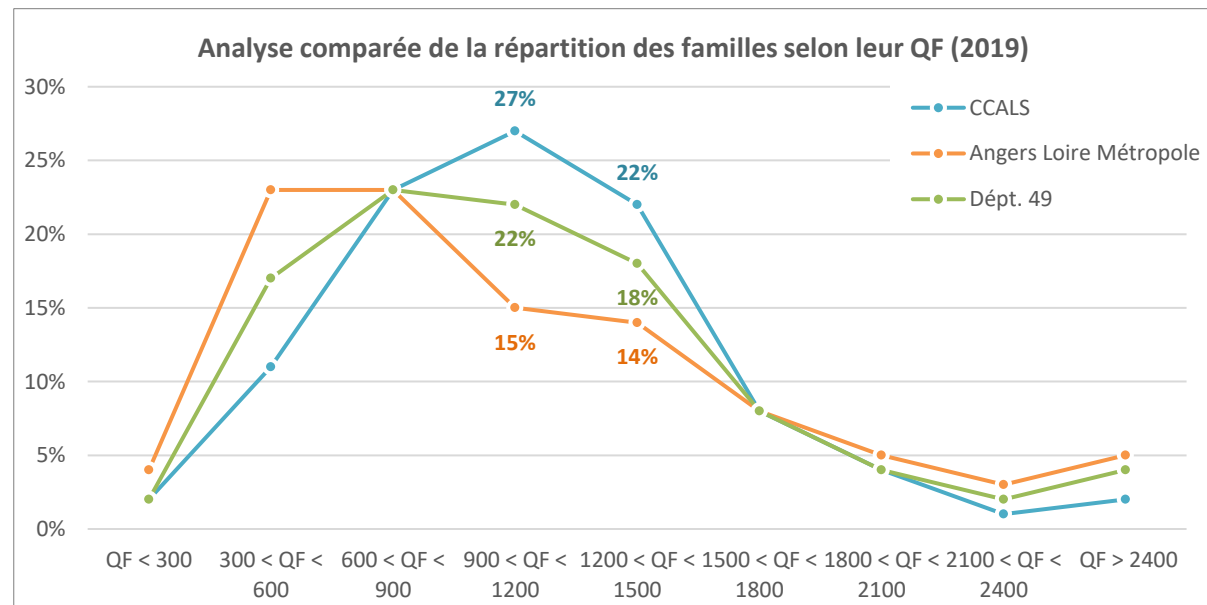


Source : CAF 49 - Novembre 2020

- La CCALS se démarque assez nettement du Département et d'Angers Loire Métropole par l'importance des QF entre 900 et 1500.

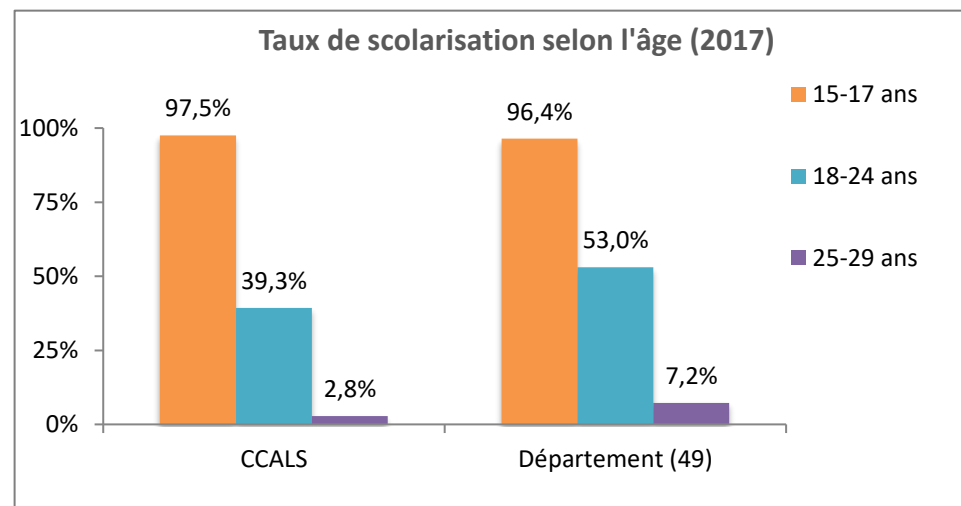
- Cela se traduit, inversement, par une part moins importante de très faibles QF et de forts QF.

(Cf. comparaison détaillée en Annexe 4)



Un taux de scolarisation des 18-29 ans nettement inférieur à celui du Département.

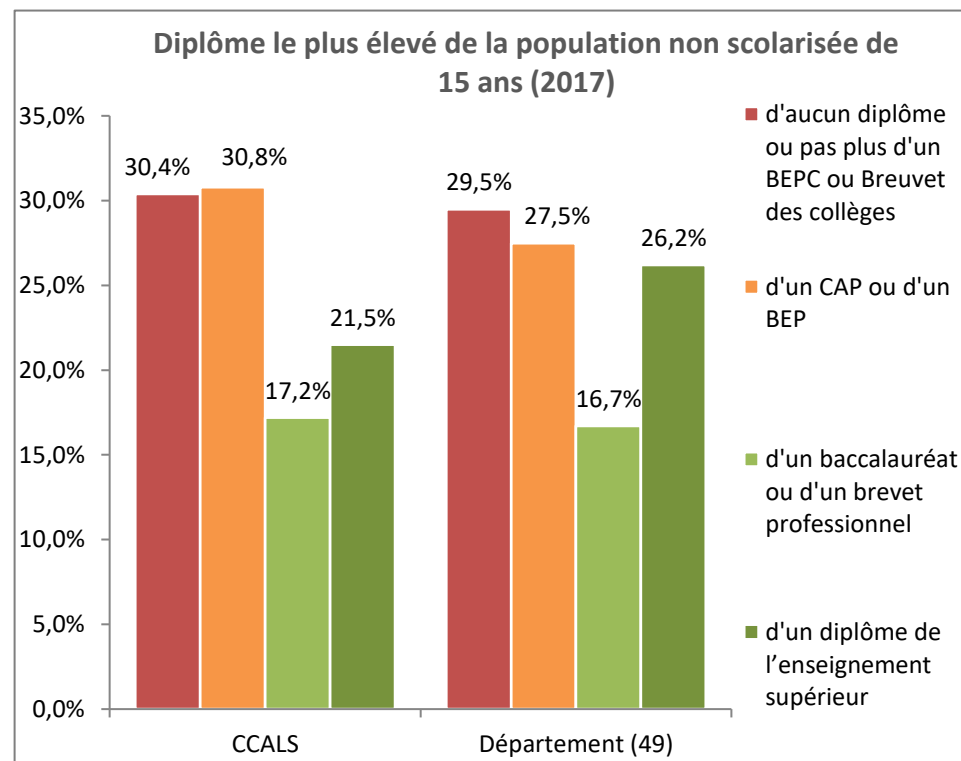
- Pour les 15-17 ans : La CCALS a un taux de scolarisation supérieur à celui du Département (+ 1,1 points).
- Pour les 18-24 ans et les 25-29 ans, la CCALS enregistre un taux de scolarisation très inférieur (respectivement -13,7 et -4,4 points) au Département dont le taux augmente grâce aux villes universitaires (Angers en particulier).



Sources : INSEE - RP 2017 (pour les deux graphiques)

Un niveau de formation nettement inférieur à celui observé à l'échelle départementale

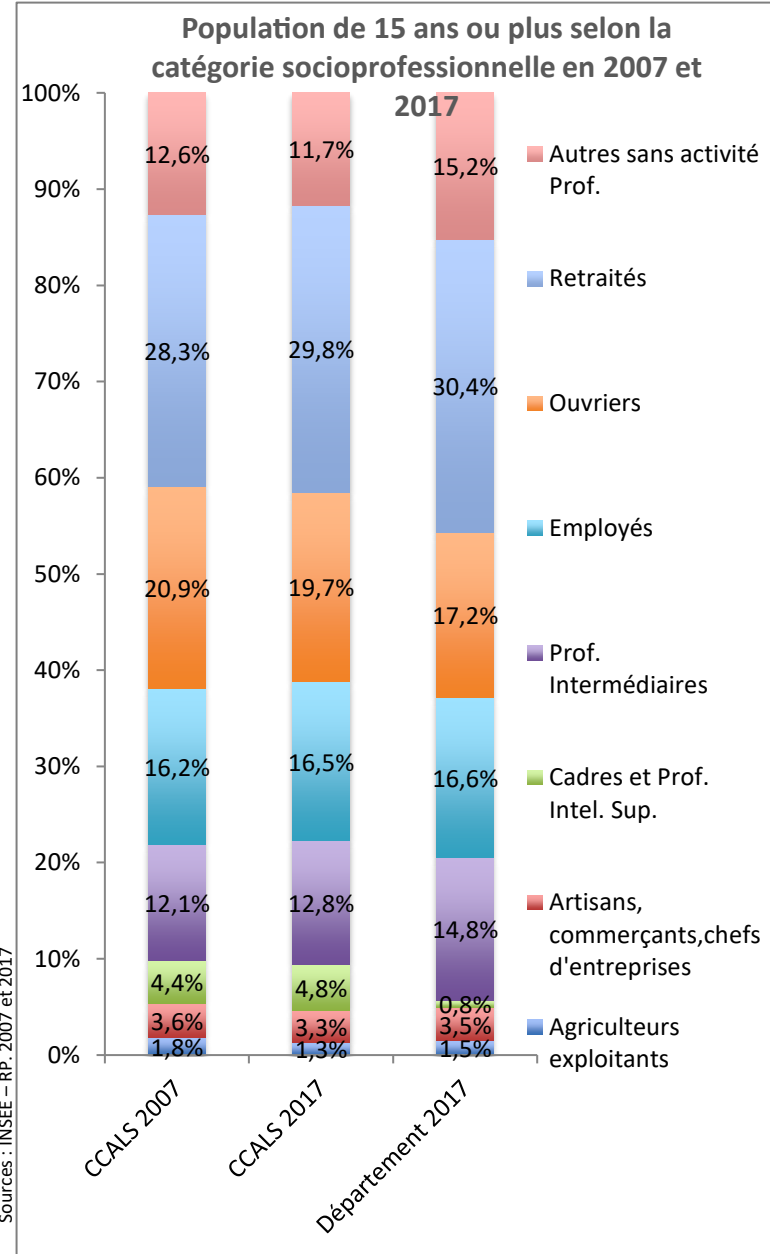
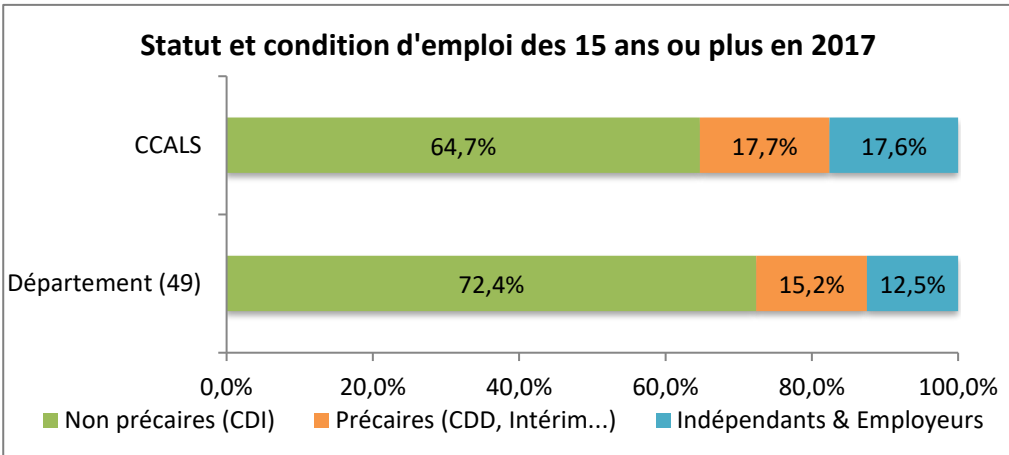
- En conséquence du taux de scolarisation des 18-29, on relève sur la CCALS un niveau de formation nettement inférieur à celui du Département :
 - + 4 points de sans diplômes ou CAP-BEP,
 - - 4,7 points de diplômés de l'enseignement supérieur.



Les catégories socioprofessionnelles et conditions d'emploi : Un territoire marqué par des « écarts socio-professionnels » plus importants qu'à l'échelle du département

- La CCALS se démarque du Département avec :
 - Une part d'« ouvriers » supérieure (+2,5 points),
 - Une part de « Professions intermédiaires » inférieure de 2 points,
 - Une part de « Cadres et Professions intellectuelles supérieures » plus importante (+4 points),
 - Une part de « Autres, sans activité prof. » nettement moins importantes (-3,5points).
- Ces écarts se traduisent par des conditions d'emploi « plus précaires » sur la CCALS qu'au niveau départemental avec :
 - Beaucoup de moins de CDI (-7,7points).
 - Plus de CDD et Intérim (+2,5 points).

A noter une plus forte proportion d'« Indépendants et Employeurs » sur la CCALS.



Sources : INSEE – RP. 2007 et 2017

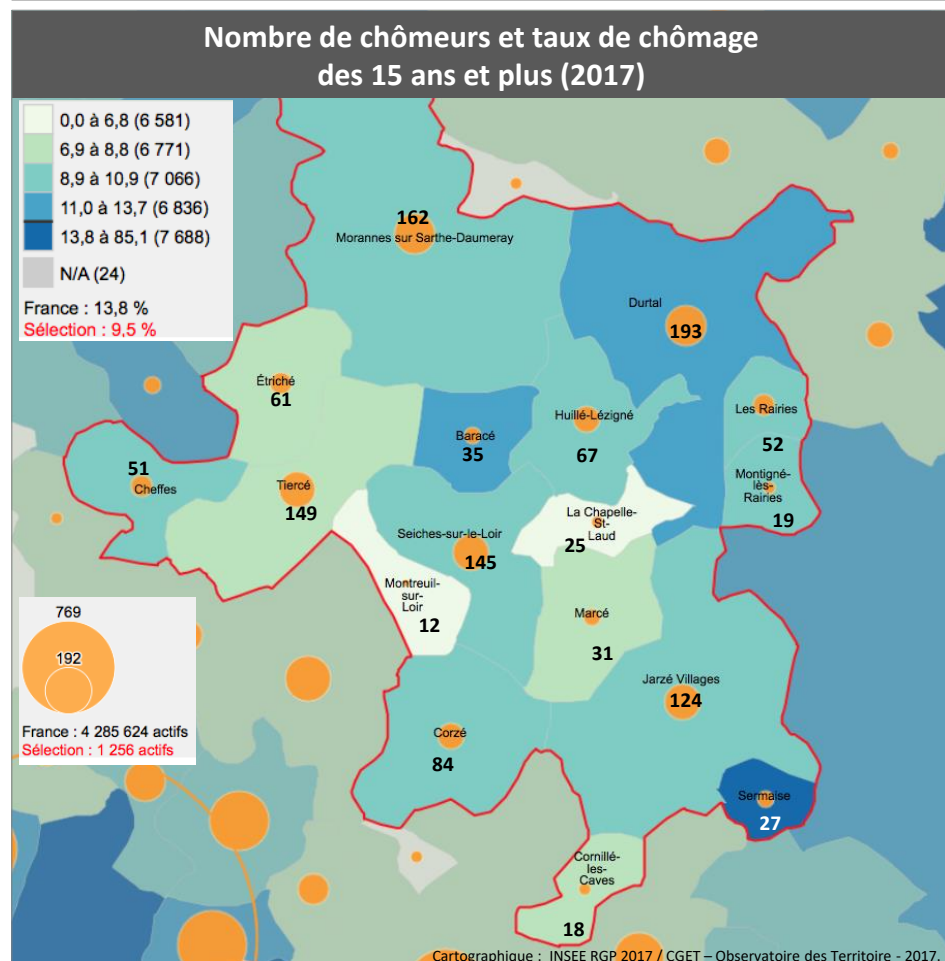
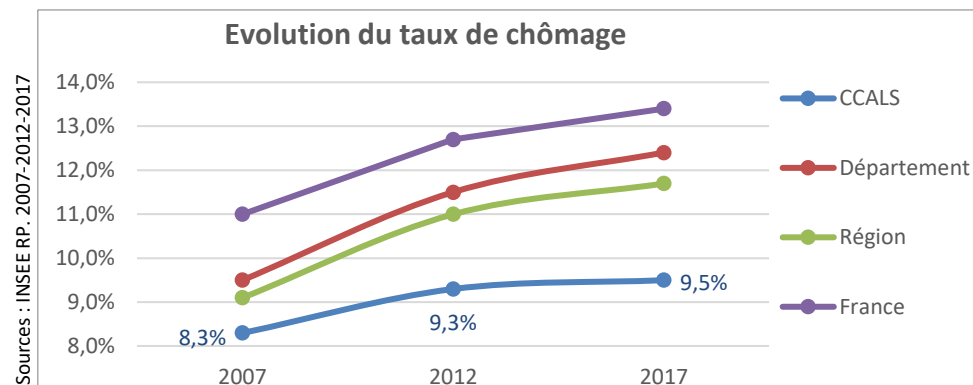
Le chômage : Une tendance de fond plus favorable sur la CCALS qu'à l'échelle départementale

- Si entre 2007 et 2017 le taux de chômage de la CCALS est passé de 8,3% à 9,5%, il reste néanmoins nettement inférieur à celui des autres territoires de référence. Il reste quasiment stable entre 2012 et 2017 alors qu'il augmente sensiblement au niveau départemental notamment.
- A l'échelle des communes, on relève un total de 1256 chômeurs de 15 ans et plus en 2017.
- Parmi les 5 communes qui comptent plus de 120 chômeurs, Durtal qui enregistre le plus fort taux de chômage (13%) avec 193 chômeurs et Tiercé le plus faible taux (7,5%) avec 149 chômeurs.

A retenir :

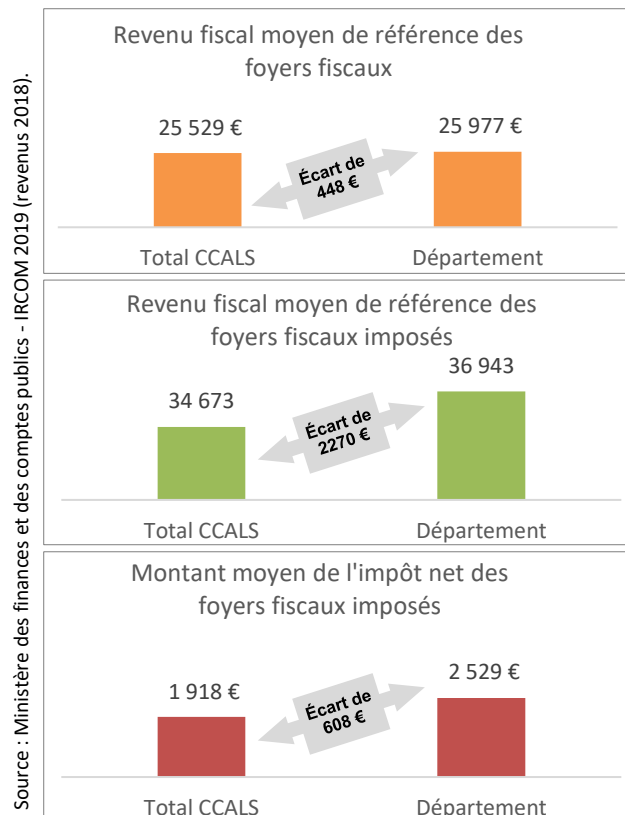
Des tendances de fond du chômage sur la CCALS plus favorables qu'à l'échelle départementale mais qui se traduisent à l'échelle des communes par des écarts non négligeables.

(Cf. les données plus détaillées dans la partie « Insertion sociale & professionnelle »).



Les revenus des foyers fiscaux : Une situation moins favorable qu'à l'échelle du Département et des écarts importants selon les foyers

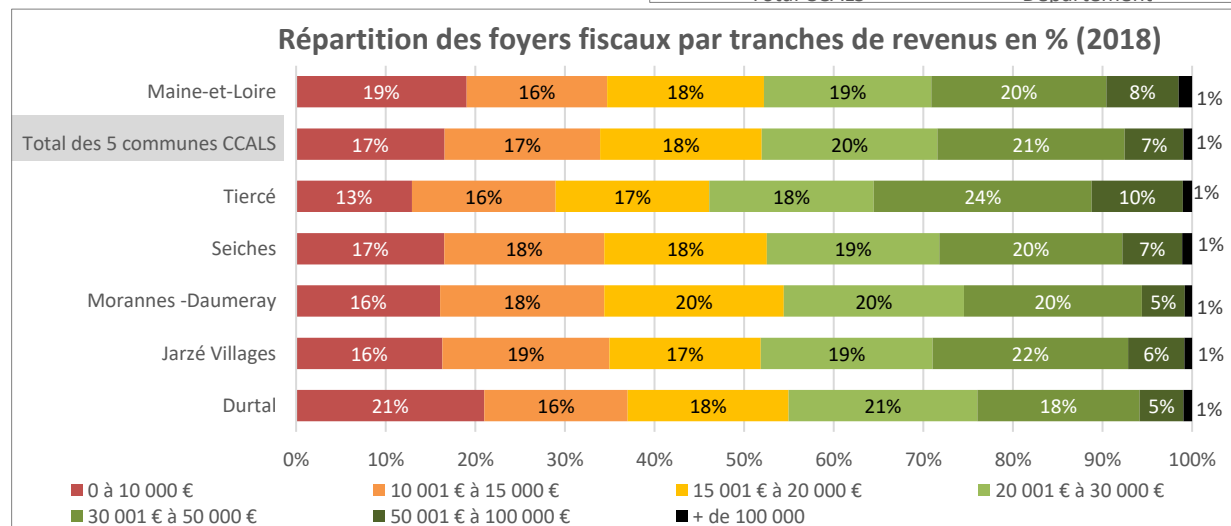
- Comparée à la situation Départementale, les écarts liés au revenu fiscal moyen reste très modérés. Néanmoins, ils augmentent sensiblement pour les foyers fiscaux imposés (2270€ d'écart entre la CCALS et le Département).
- A l'échelle de la CCALS, on relève notamment :
 - un revenu fiscal moyen qui varie de 22.458€ à 28.720€ selon les communes (hors cas particulier de Montreuil – Cf. détail en annexe 4).
 - des écarts importants entre les communes de Durtal et Morannes-Daumeray dont la part de foyers fiscaux < à 20.000€ par an est plus importante (respectivement 55% et 54%) que pour Tiercé (46%).



A retenir :

Au global, 72% des foyers fiscaux ont des revenus inférieurs à 30.000 € par an, contre 71% à l'échelle du 49 :

→ Une situation qui n'est pas sans poser la question des politiques tarifaires mises en place par la CCALS.



PARTIE 2

Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire

Thématique 1 :

La Petite Enfance, l'Enfance et la
Jeunesse (0-17 ans)
&
L'accompagnement à la parentalité

Éléments de cadrage sur la démographie des 0-17 ans : Tendances sur les 10 dernières années

- Une démographie globale de l'enfance-Jeunesse qui est en progression depuis 2009 : +183 enfants

- Mais une décennie marquée de deux tendances distinctes :

- une nette hausse des 0-17 ans de 2009 à 2014,
- Une baisse qui s'accroît de 2014 à 2019.

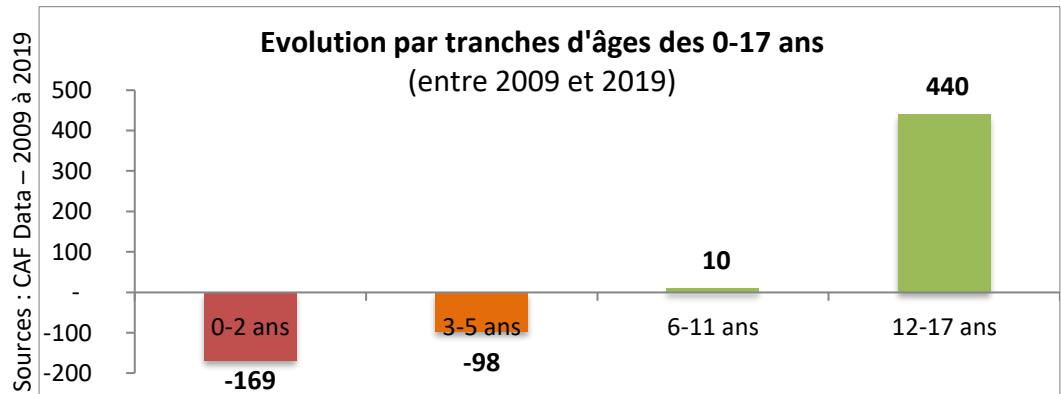
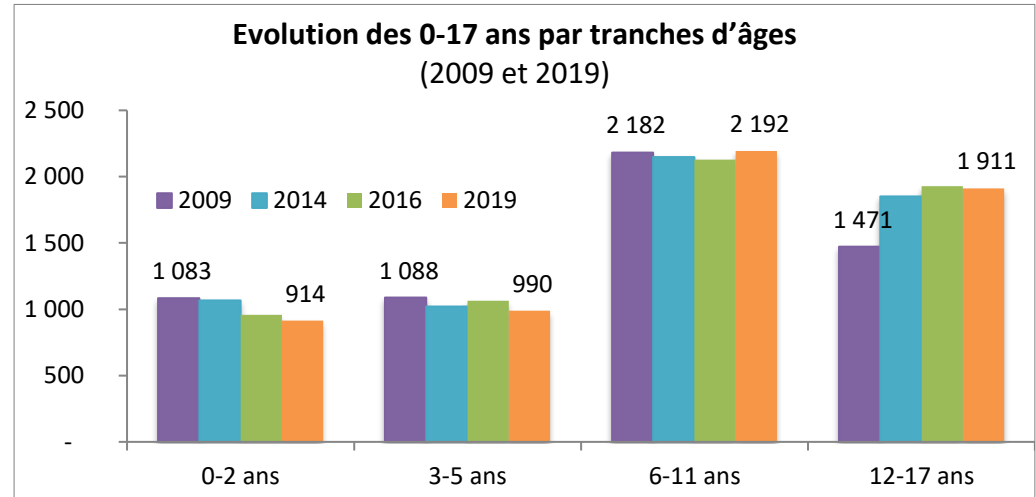
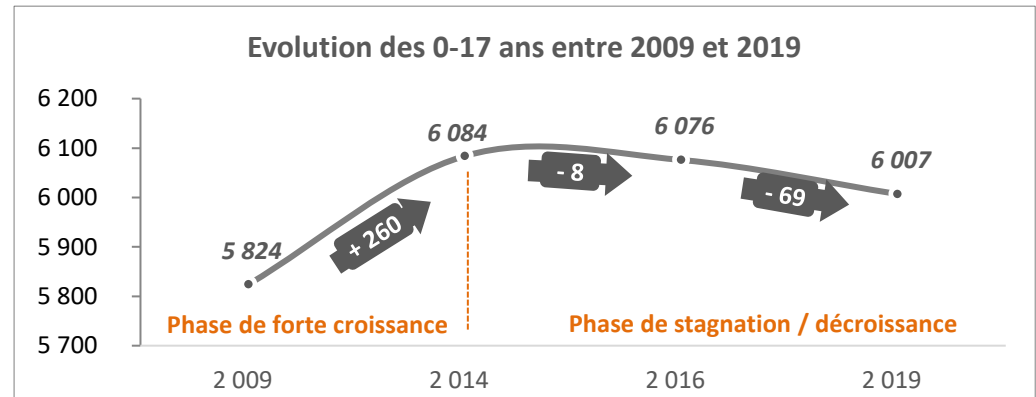
- Au niveau des tranches d'âges, on relève* :

- Une forte baisse des 0-2 ans
- Une baisse des 3-5 ans
- Une stabilité des 6-11 ans
- Une très forte hausse des 12-17 ans

* Cf. Détail en annexe 7.

A retenir :

Une baisse des 0-5 ans qui va, dans les toutes prochaines années, se reporter sur les 6-11 ans, puis dans un second temps, sur les 12-17 ans.

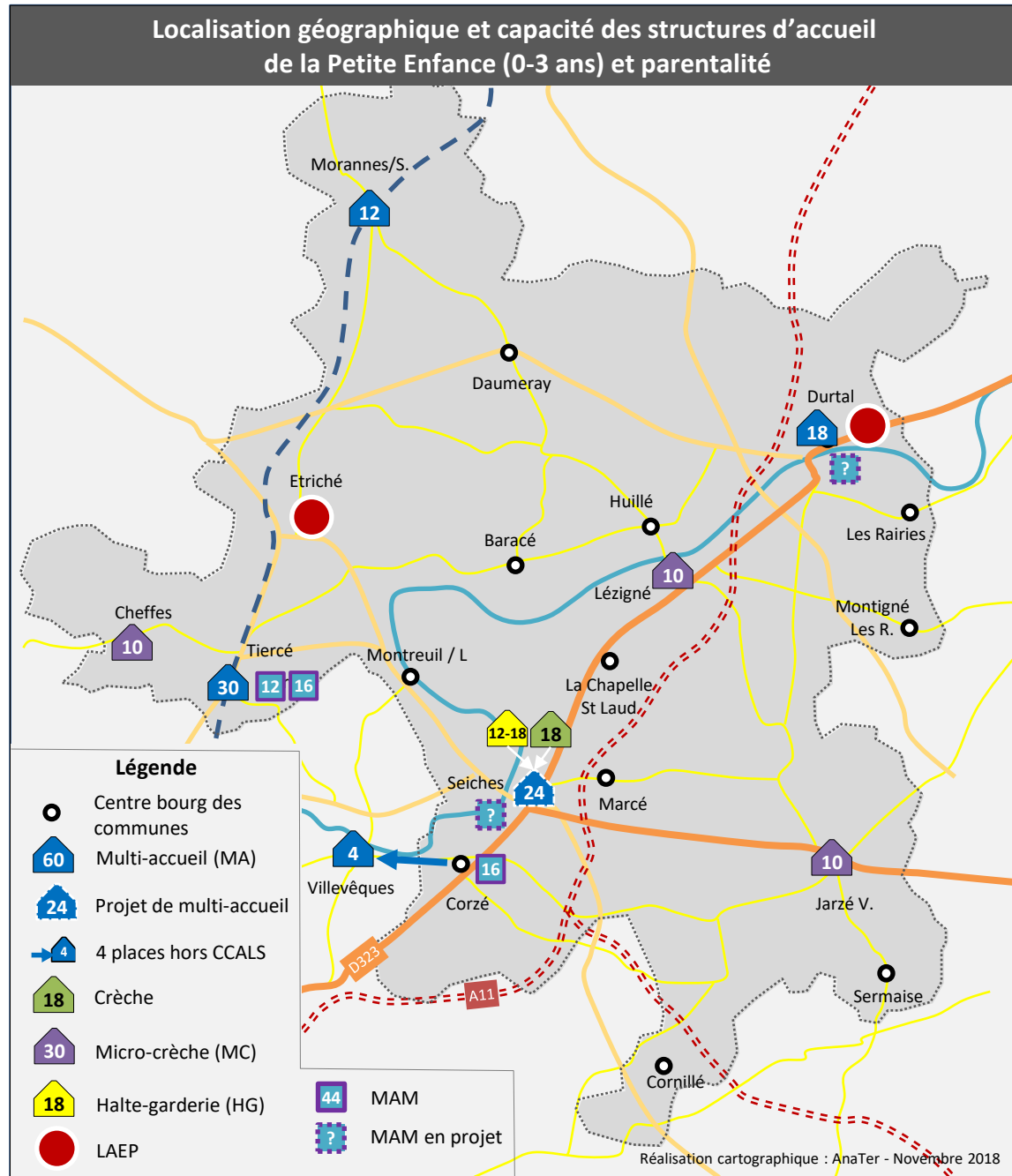


La Petite Enfance (0-2 ans) : Les dispositifs d'accueil collectifs

L'offre globale à l'échelle de la CCALS :

- Un total de 8 EAJE* soit un total de 126 places.
- Un projet en cours de transformation de la HG et de la crèche de Seiches pour créer un multi-accueil. Une hypothèse de 24 places à l'étude, contre 30 à 36 places actuellement.
- Un LAEP proposant des temps d'accueil parents-enfants sur Etriché et Durtal (Cf. partie sur la parentalité).

Les modes de gestion : Une reprise de la gestion par la CCALS dès janvier 2019 de toutes les structures qui a permis de simplifier



* EAJE : Etablissement d'accueil du Jeune Enfant

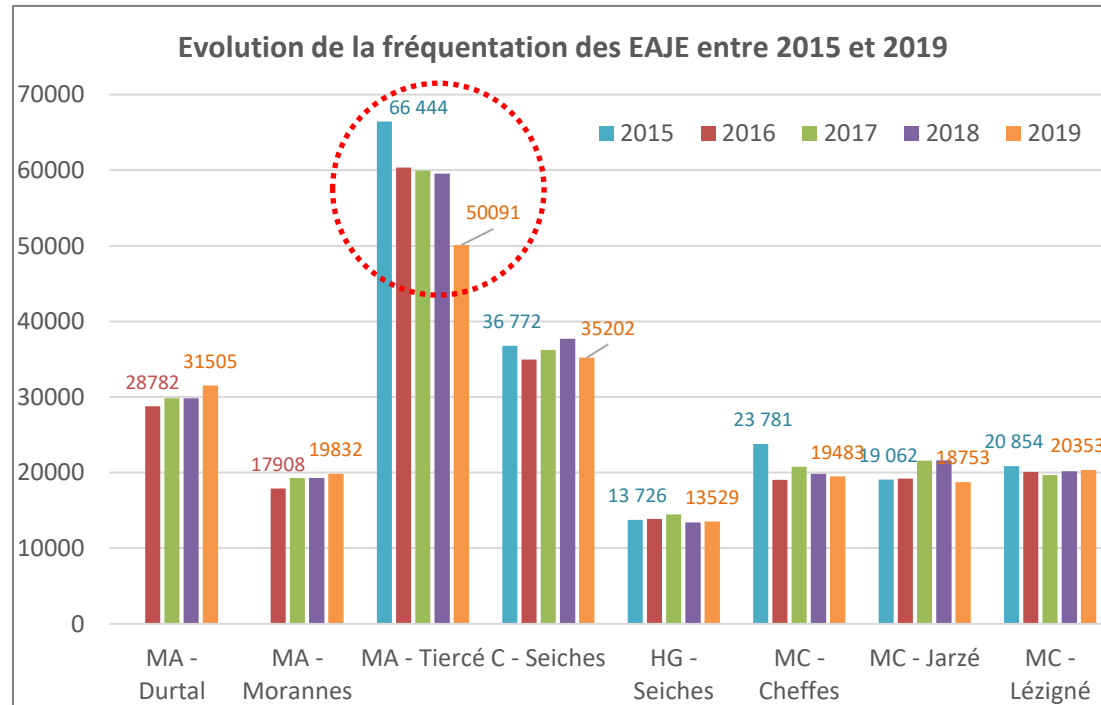
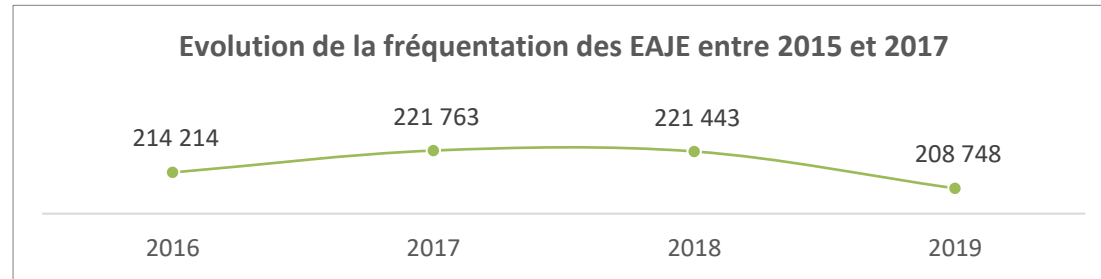
La Petite Enfance (0-2 ans) : Les dispositifs d'accueil collectifs

• Une fréquentation en légère baisse depuis 3 ans... Mais des écarts d'un EAJE à l'autre.

- Une baisse que l'on peut mettre en relation avec la baisse des 0-2 ans.
- Une baisse qui tient aussi au travail mené sur le MA de Tiercé afin de dé-saturer la structure et améliorer les conditions de travail et donc d'accueil.
- Une hausse régulière de la fréquentation sur Durtal, Morannes et des structures qui ne répondent pas aux besoins.

• Des listes d'attente importantes sur certaines structures : MC de Jarzé, Lézigné, Tiercé...

• Une commission d'attribution des places à la CCALS qui se solde, fin novembre 2020, par 99 demandes en attente.



Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

* CF. Détails en annexe 11

→ In fine, une offre collective non négligeable certes, mais qui ne répond pas aux demandes des familles, qui elles, sont de plus en plus en attente d'accueil collectif.

L'enfance (3-11 ans) : Les principales tendances démographiques

• Données globales à l'échelle de la CCALS :

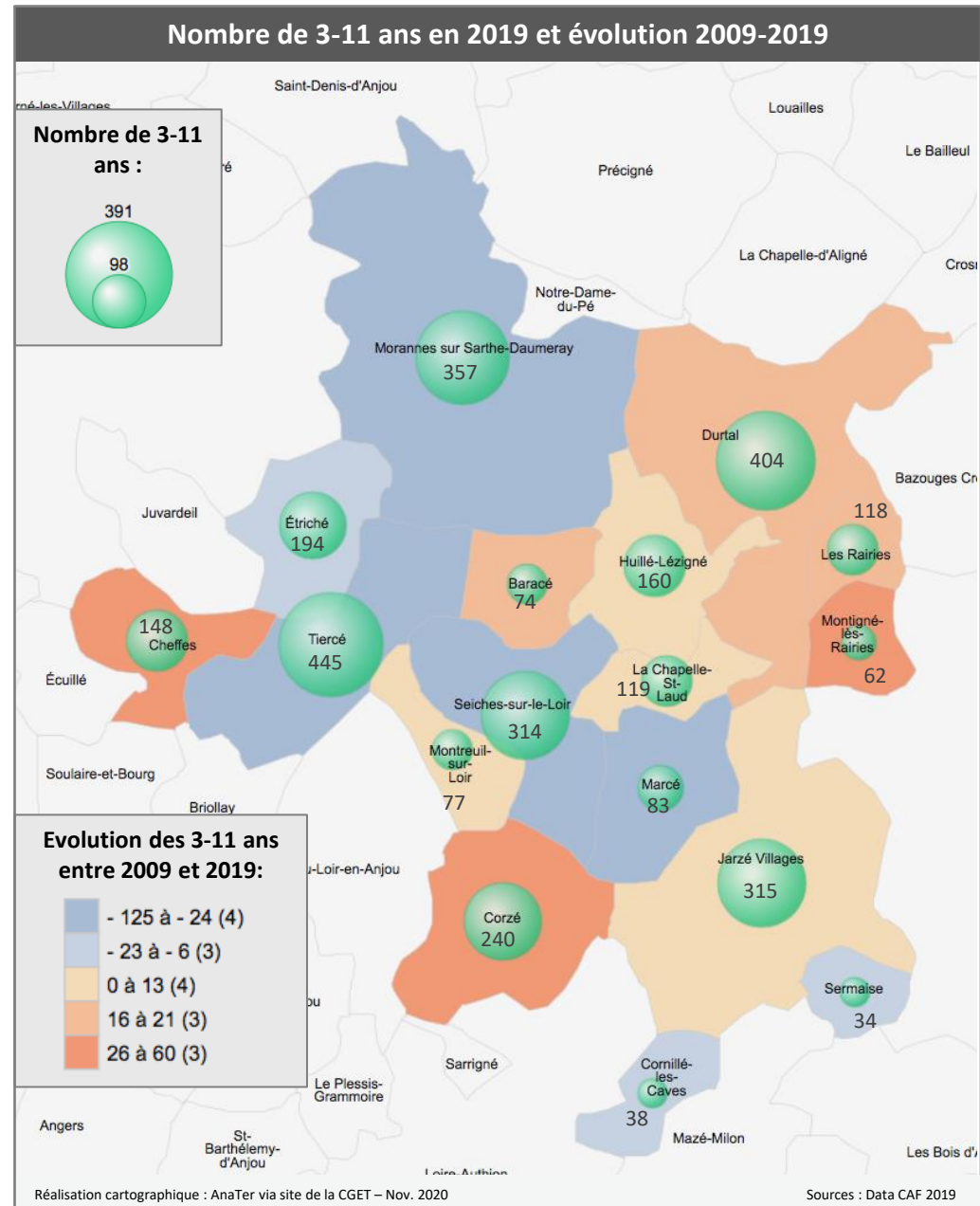
- Total en 2019 : 3182 enfants de 3-11 ans,
- Une baisse de 88 enfants depuis 2009, soit -3 %.

• Dynamique 2009-2019 :

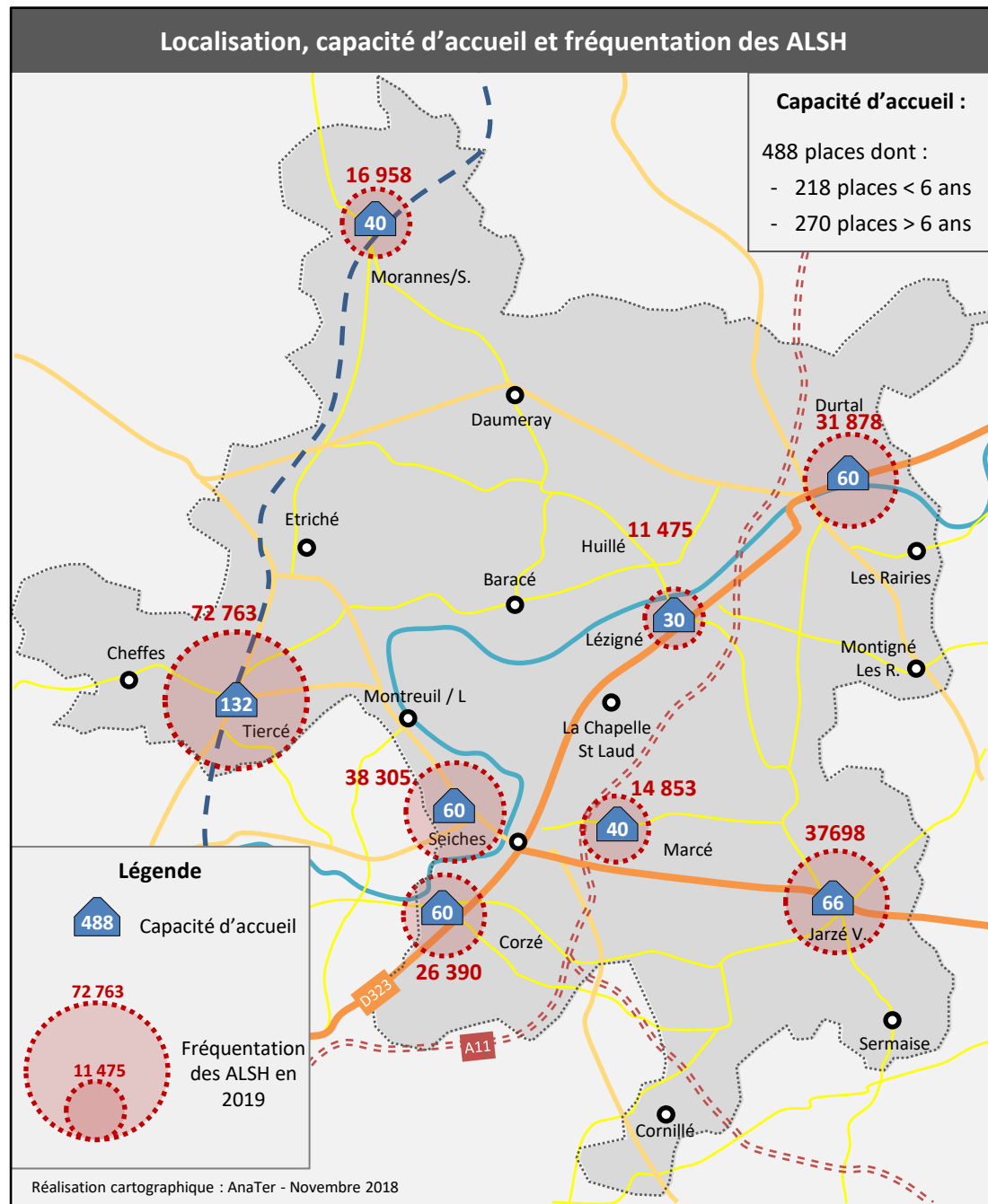
- 7 commune perdent entre 6 et 125 enfants de 3-11 ans (-125 à Seiches et -75 à Tiercé).
- 4 communes restent stables (0 à +13 enfants),
- 6 communes gagnent entre 16 et 60 enfants des 3-11 ans : Cheffes et Corzé sont celles qui en gagnent le plus (60 et 57).

A retenir :

Une baisse générale qui masque de fortes disparités à l'échelle des communes. De plus petites communes qui enregistrent les plus fortes progressions alors que Tiercé et Seiches enregistrent une forte baisse.



- L'offre globale d'ALSH *** :
 - 8 ALSH en gestion directe par la CCALS pour un total de 488 places d'accueil (218 pour les enfants < 6 ans et 270 pour les 6 ans et plus).
 - Un maillage global assez intéressant.
 - Des capacités d'accueil allant de 30 à 132 enfants.
- Périodes d'ouverture** : Des ALSH tous ouverts à l'année (mercredi, petites vacances et été), sauf le mercredi à Morannes.
- Les outils de locomotion** : 3 minibus sont à disposition ainsi que 3 voitures sur l'ensemble du service Enfance Jeunesse de la CCALS.
- Un travail d'harmonisation tarifaire** entre les 8 ALSH assurant aux familles une véritable équité d'accès.



* CF. Détails en annexe 12

• La politique tarifaire des ALSH :

→ Une tarification proportionnelle au QF des familles (selon un coefficient) qui permet d'éviter les effets de seuils (liés aux des tranches de QF) et donc d'être au plus juste des ressources des familles.

→ MAIS un prix plancher à 4,55€ la journée complète et un prix plafond à 20,74€.

→ Des prix qui pourraient être retravaillés afin de renforcer l'accès aux ALSH. (Cf. ci-après les enseignements de la table-ronde avec les parents et de l'enquête en ligne).

• Le budget des ALSH :

→ Un budget globale de près de 1.240.000 €, en hausse de près de 440.000€ en lien avec la forte hausse de la fréquentation depuis 2017.

→ Un prix de revient horaires global qui baisse depuis 2017 (-0,45€) mais qui augmente sur Corzé et Huillé et qui renvoie à un enjeu d'optimisation des structures.

Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

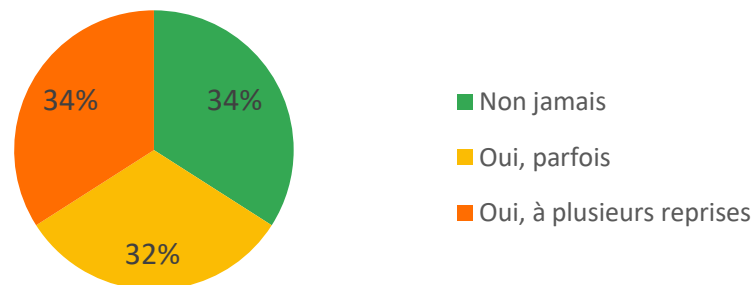
Accueil de loisirs		
	Tarif Journée + repas	mercredi en période scolaire demi-journée sans repas
Exemples de tarifs en fonction du quotient familial		
0-400	Prix plancher 4,55 €	Prix plancher 0,76 €
401	7,67 €	2,33 €
450	7,97 €	2,48 €
500	8,28 €	2,64 €
550	8,60 €	2,79 €
600	8,91 €	2,95 €
650	9,22 €	3,11 €
700	9,53 €	3,26 €
750	9,84 €	3,42 €
800	10,15 €	3,57 €
850	10,46 €	3,73 €
900	10,77 €	3,88 €
950	11,09 €	4,04 €
1000	11,40 €	4,19 €
1050	11,71 €	4,35 €
1100	12,02 €	4,50 €
1150	12,33 €	4,66 €
1200	12,64 €	4,81 €
1250	12,95 €	4,97 €
2500	Prix plafond 20,74 €	Prix plafond 8,86 €

Synthèse financière des ALSH	Dépenses		Fréquentation		Prix de revient horaire		
	2017	2019	2017	2019	2017	2019	Evol. 2017-2019
Corzé	85 591 €	160 418 €	18 545	28 965	4,62 €	5,54 €	0,92 €
Durtal	95 627 €	130 292 €	18 321	32 893	5,22 €	3,96 €	-1,26 €
Huillé	51 915 €	87 998 €	7 870	12 490	6,60 €	7,05 €	0,45 €
Jarzé V.	142 500 €	175 631 €	29 336	38 713	4,86 €	4,54 €	-0,32 €
Marcé	61 970 €	89 232 €	10 813	15 868	5,73 €	5,62 €	-0,11 €
Montreuil	134 719 €	186 215 €	27 208	39 320	4,95 €	4,74 €	-0,22 €
Morannes	73 623 €	96 480 €	9 772	17 973	7,53 €	5,37 €	-2,17 €
Tiercé	242 505 €	313 099 €	52 203	76 713	4,65 €	4,08 €	-0,56 €
Total des ALSH	802 859 €	1 239 365 €	174 068	262 935	5,16 €	4,71 €	-0,45 €

Principaux enseignements de l'enquête en ligne* - 142 usagers des ALSH.

- **L'usage des ALSH : Pour 44% des familles, les ALSH sont avant tout un mode de garde.**
- **Un accès aux ALSH parfois problématique :**
 - Sur 142 usagers, 54 ont déjà été dans la situation de ne pouvoir inscrire leur enfant, dont 29 par manque de place et 14 pour des raison financières.
 - 2/3 des parents concernés ont déjà limité la durée d'inscription pour des raisons financières. Pour 47 des 97 familles concernées, les enfants sont restés seuls à la maison.
- **Une globale satisfaction quant à l'offre d'ALSH, mais des éléments qui génèrent plus d'insatisfaction :** La tarification (50% d'insatisfaits), la diffusion des programmes d'activité (27%), les périodes et horaires d'ouvertures (23%), les modalités d'inscription (23%).

Vous est-il déjà arrivé de limiter la durée d'inscription de vos enfants à l'Accueil de Loisirs pour des raisons financières (le service est trop cher) ? (141 rép.)



- Des parents qui se tiennent informés du fonctionnement des ALSH en premier lieu via le site internet de la CCALS (28%) et via les animateurs (19%).
- **Concernant les 70 non-usagers des ALSH -** Les principaux motifs de non-utilisation sont :
 - Qu'ils n'en ont pas besoin (60%)
 - Le service est trop cher (14%)
 - Leur enfant reste seul à la maison (10%)
- Sur les 142 personnes ayant un enfant entre 3 et 11 ans, 51% ont au moins un enfant qui pratique une activité sportive et/ou culturelle et 68/80 en sont globalement satisfaits.

* Cf. Détail des résultats en annexes.

**Avec un total de 67 familles concernées sur les 405 réponses à l'enquête, ces résultats sont à prendre avec précautions.

La Jeunesse (12-17 ans) : Les principales tendances démographiques

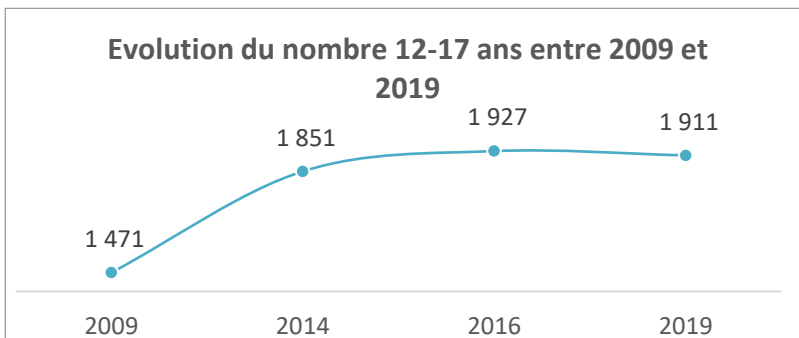
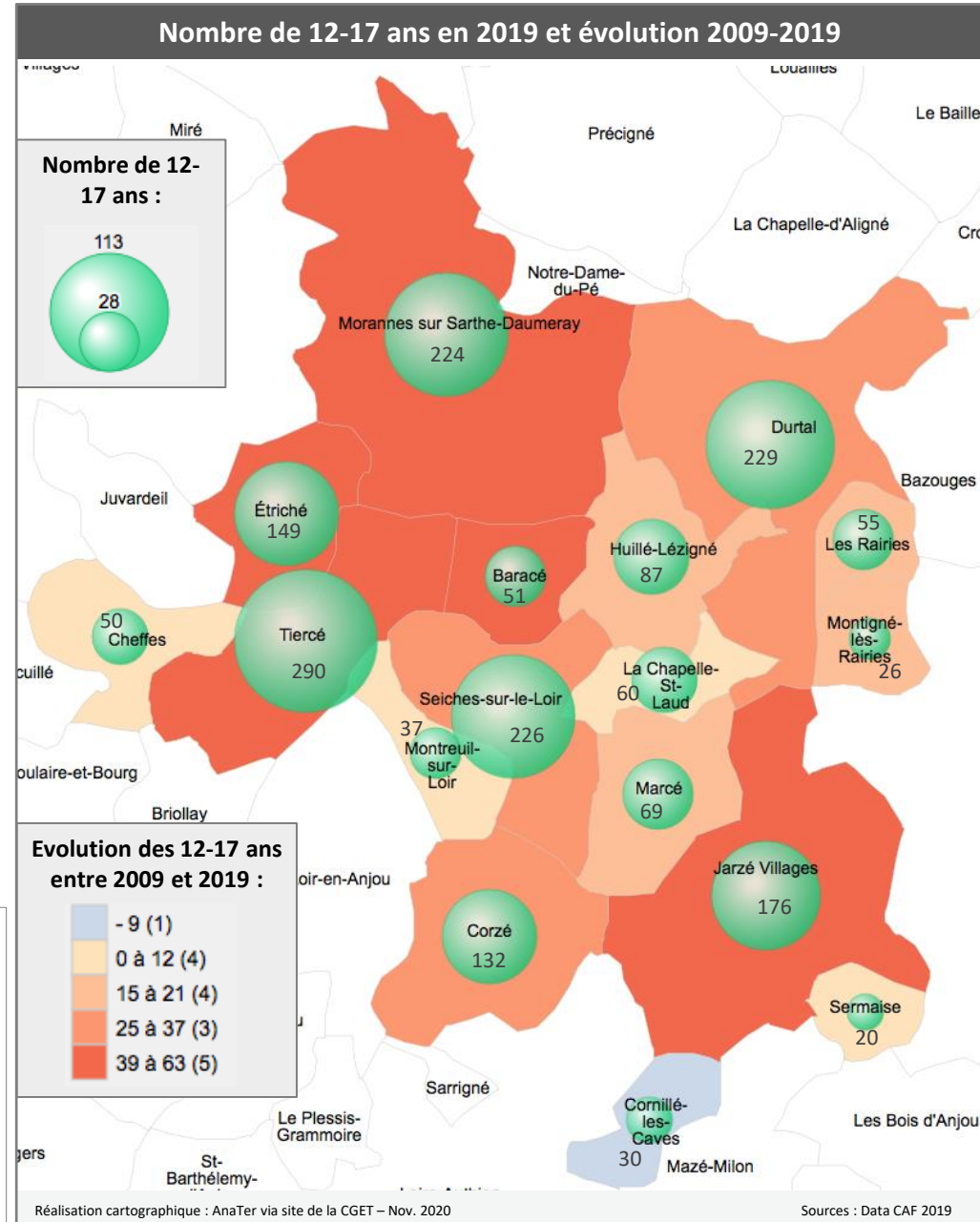
Données globales à l'échelle de la CCALS :

- Un total de 1911 jeunes de 12-17 ans en 2019.
- Evolution 2009-2019 : + 440 jeunes de 12-17 ans mais une très légère baisse depuis 2016.

→ Une forte croissance des 0-17 ans qui s'est stabilisée depuis 2015-2016 mais un nombre de jeunes qui reste important au regard de la démographie des 6-11 ans.

A l'échelle des communes :

- 4 communes avec plus de 220 jeunes : Tiercé, Seiches, Durtal et Morannes-D.
- Une forte progression enregistrée sur Jarzé et les communes sur l'ouest du territoire (5 communes gagnent entre 39 et 63 jeunes en 10 ans).



- **L'offre globale de dispositifs dédiés à la jeunesse :**

- 6 espaces jeunesse + 1 dispositif de stages de 3 jours sur Tiercé.
- 4 structures fermées entre fin 2016 et mars 2017 (Marcé, Durtal, Les Rairies et Daumeray) + Cap Ados à Tiercé.
- Espace Jeunesse de Lézigné fermé en septembre 2019.

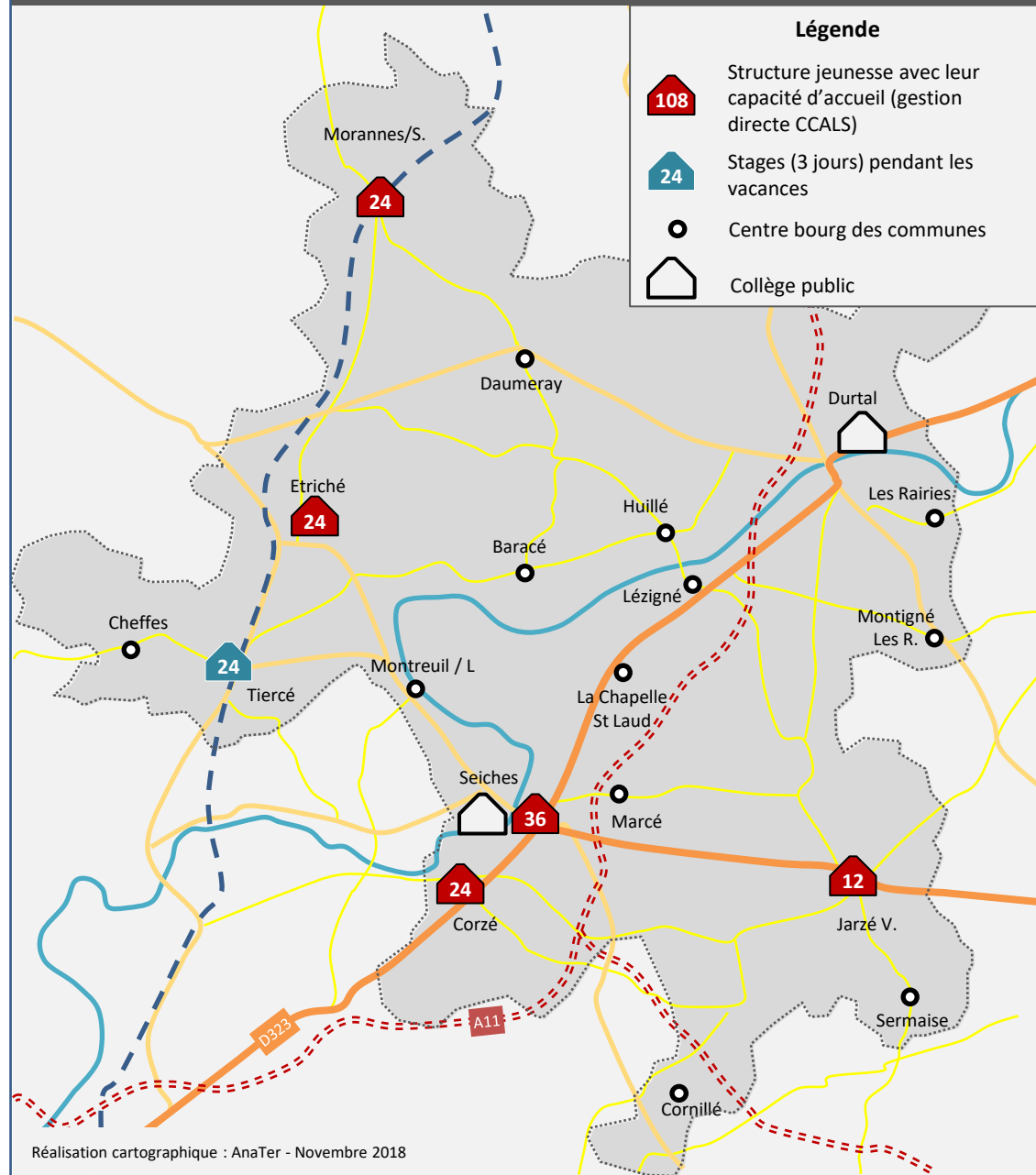
- **Un maillage très imparfait :**

- Une absence d'offre à Tiercé.
- Une offre sur des plus petites communes comme Etriché.

- **A souligner :**

→ Une carte scolaire collège et lycée qui structure fortement les temps libre des jeunes en période scolaire*.

Localisation géographique des Espaces Jeunesse et capacité d'accueil



*Cf. Annexe 13

La Jeunesse (12-17 ans) : Les dispositifs en place

- **Des disparités quant aux périodes et jours d'ouverture des structures :**

- Des structures ouvertes à l'année : Seiches, Corzé, Jarzé et Morannes.
- Une structure ouverte que le mercredi en période scolaire : Etriché.

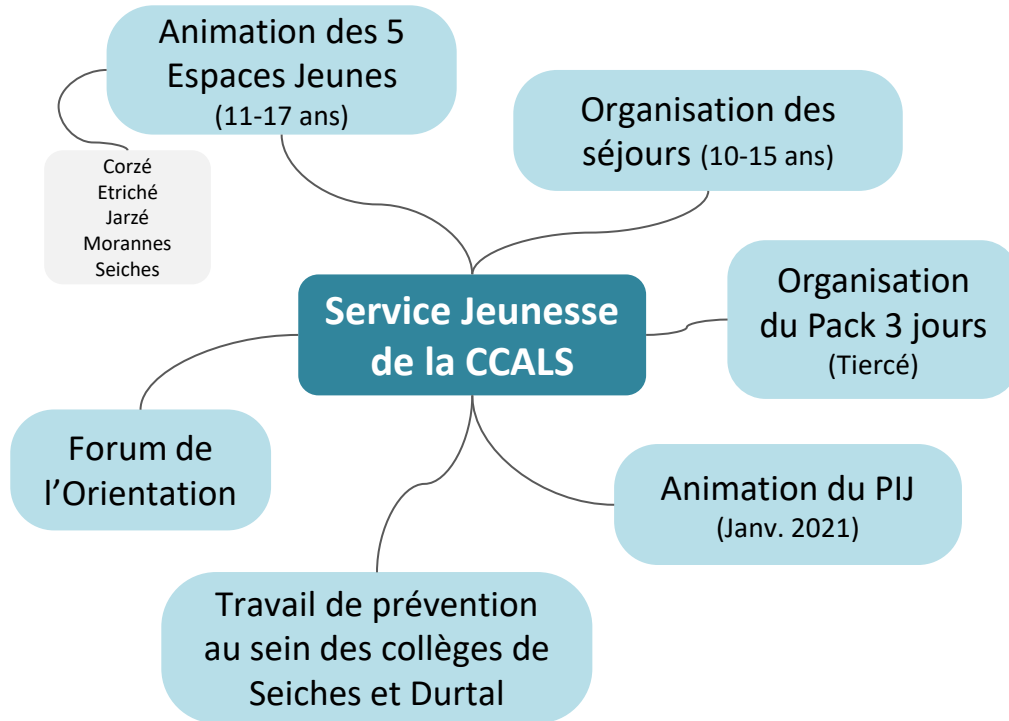
Périodes et jours d'ouverture	Périodes scolaires			Petites vacances scolaires	Vacances d'été
	Mercredi	Vendredi	Samedi		
Corzé					
Jarzé Villages					
Seiches					
Morannes					
Etriché					

- **Les moyens humains :** Chaque structure jeunesse bénéficie de deux animateurs pour un total de 5,12 ETP, contre 3,42 en 2017 (soit +1,7 ETP depuis 2017).

Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

Commune	Locaux dédiés aux espaces Jeunesse	12 animateurs permanents	Moyens de locomotion
Corzé	80 m2 en centre bourg : 1 salle comprenant 1 bureau, 1 coin cuisine. Des toilettes. Pas d'espace extérieur salle des ports mise à disposition de l'EJ pendant les vacances	2	<i>3 minibus + 2 voitures partagés avec l'ensemble du Service Enfance-Jeunesse de la CCALS.</i> <i>Les animateurs soulignent qu'ils accompagnent régulièrement, avec leur propre véhicule, des jeunes jusqu'à chez eux.</i>
Jarzé Villages	65 m2 proche des équipements sportifs. Une pièce insuffisante pour accueillir des 10-14 ans et des 14-17 ans en même temps	2	
Seiches	2 salles séparées (pas de communication possible d'une salle à l'autre), 1 bureau. Des difficultés pour surveiller les 2 salles, d'où des dégradations. → Capacité maximum d'accueil des jeunes, il faudrait faire des travaux entre la salle et le garage pour agrandir l'espace (faire une ouverture entre les 2 salles) sur les vacances nous demandons les salles associatives a coté de l'EJ car sinon nous n'avons pas assez de place,	2	
Morannes	2 mobil-homes d'une surface totale de 45 m2 à côté d'un terrain multisport. → Locaux trop petits et pas adaptés, mal isolé mal positionné car terrain inondable, l'été il fait trop chaud, l'hiver il fait trop froid, cambriolage répété car les fenêtres s'ouvre trop facilement, il faut envisagé un autre local (demande des jeunes)	2	
Etriché	Une salle (20 m2) au sein d'un équipement sportif en accès uniquement de 14h à 17h le mercredi seulement. → Locaux trop petits.	2	
Tiercé	Pas de locaux dédiés à la jeunesse. Seulement une action « stage de 3 jours » sur les petites vacances (9 jours / ans) → Une action jeunesse qui ne peut pas se développer sans locaux dédiés.	2	

Synthèse des actions menées par le service jeunesse de la CCALS (10-25 ans).



Une action assez diversifiée, mais qui ne peut néanmoins pas s'appuyer sur un maillage complet du territoire (absence de structure jeunesse sur Tiercé et sur Durtal) et sur des locaux de qualité permettant de développer une action pleinement « structurante pour les jeunes ».

Zoom sur l'ouverture d'un PIJ en janvier 2021 :

- Une création d'un PIJ qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la préconisation n° 8 de l'étude de 2018 : Développer un dispositif « d'information-accompagnement jeunesse » (IAJ)
- Le public visé : Les jeunes de 15-25 ans.
- Les 3 principaux objectifs :
 - Favoriser l'accès à l'information et aux droits
 - Animer l'accès à l'information
 - Faire évoluer l'offre en fonction des demandes des jeunes
- L'organisation mise en place : Un point d'accroche au sein de la MSAP à Seiches + des RDV tous les matins sur les communes de la CCALS.
- Les moyens humains : 1 agent à 32 heures par semaine (soit 0,9 ETP).

Les deux principaux enjeux liés aux dispositifs jeunesse :

1. Un enjeu général sur les outils et les moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la CCALS qui se traduit à trois niveaux différents :

- La structuration du maillage des espaces jeunesse en cohérence avec la configuration du territoire : Une absence sur Durtal et Tiercé préjudiciable au regard du nombre de jeunes présents sur ces deux communes.
- La mise à niveau de la qualité des locaux dédiés aux espaces jeunesse qui sont pour certains clairement inadaptés.
- L'harmonisation des périodes d'ouverture des espaces jeunesse : l'ouverture à l'année est une condition de réussite. Cela implique le développement des moyens humains.

2. Un enjeu général sur le sens de la politique jeunesse (et plus largement de la politique 0-17 ans) et les partenariats qui en découlent :

- L'engagement d'une démarche de définition d'une politique éducative partagée entre les élus, les services Enfance-Jeunesse, les acteurs de terrain et qui soit structurante pour les familles (parents & jeunes).
- Le renforcement des partenariats entre le service jeunesse de la CCALS et les acteurs locaux notamment dans la mise en place d'actions collectives plus régulières et qui touchent plus de communes. Les acteurs concernés : MDS, CAF (dont Relais CAF), Mission Locale, MSAP, établissements scolaires, associations culturelles et sportives, APE, etc.

Des enjeux liés à l'accompagnement à la parentalité qui renvoient à deux principaux axes de progrès :

1. La structuration du réseau et la coordination des acteurs présents et/ou intervenant sur le territoire de la CCALS et ce dans la perspective de :

- Identifier les acteurs en présence,
- Mobiliser acteurs sur une analyse partagée des besoins des familles,
- Faire collectivement le bilan des pratiques / actions déjà menées,
- Définir collectivement les modalités de structuration et d'animation du réseau local (pilotage / co-pilotage notamment) et les moyens nécessaires (ingénierie notamment).

2. Le renforcement et la diversification des actions collectives dans le cadre du réseau d'acteurs locaux à partir d'une réflexion sur :

- La nature des actions collectives à développer,
- Les outils mobilisables, sur lesquels s'appuyer pour développer ces actions (Ex. du LAEP, du PIJ, etc.) et les outils/dispositifs à créer (Espaces Familles, Centre Social / Espace de Vie social, etc.),
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions et des outils à mobiliser et/ou créer.

Thématique 2 :

L'insertion sociale et professionnelle

*dont Accueil, Information, Orientation et
accompagnement des publics et accès aux droits,*

INSERTION : Indicateurs de contexte

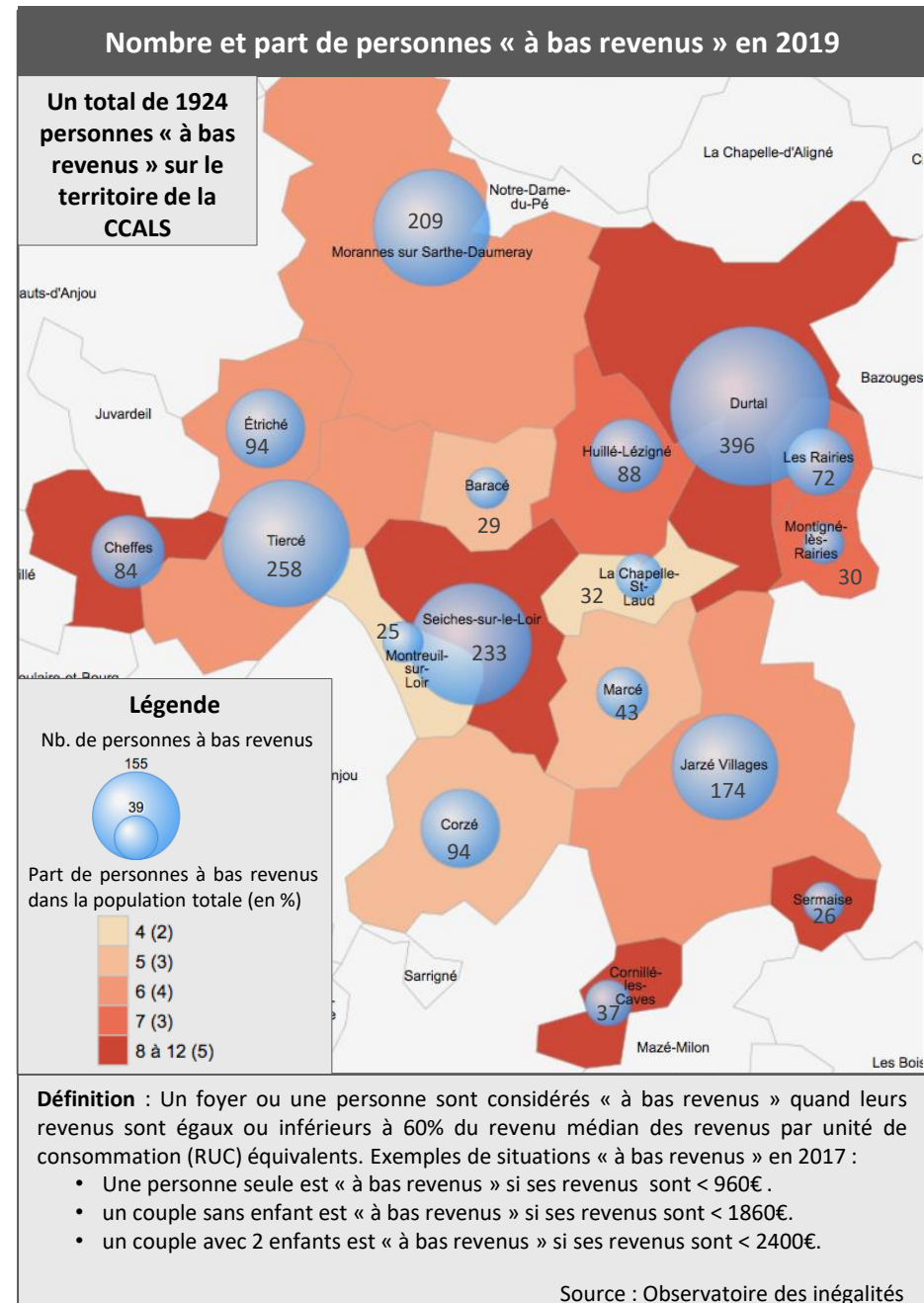
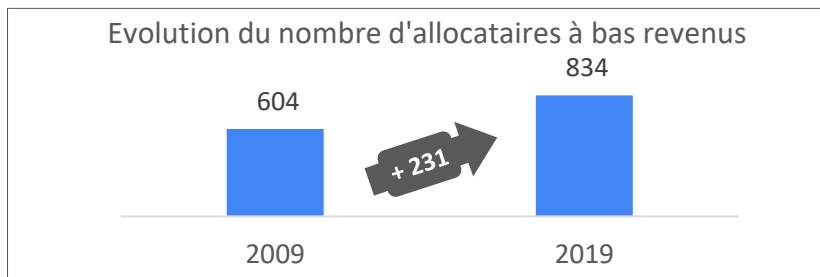
• Les allocataires « à bas revenus » : Une nette hausse depuis 10 ans.

→ A l'échelle de la CCALS :

- On dénombre 834 allocataires à bas revenus en 2019, ce qui correspond à 1924 personnes à bas revenus.
- Ce chiffre est en nette hausse depuis 2009, (+ 231 allocataires concernés).

→ A l'échelle des communes :

- La commune de Durtal est la plus concernée avec 396 personnes à bas revenus, soit près de 12% de sa population totale.
- Le nombre d'allocataires à bas revenus est en hausse depuis 2009 sur quasiment toute les communes sauf Baracé, Etriché et Montigné.
- Les plus fortes hausses concernent les communes de Morannes-D (+88), Jarzé-V. (+77) et Huillé-L. (+36).

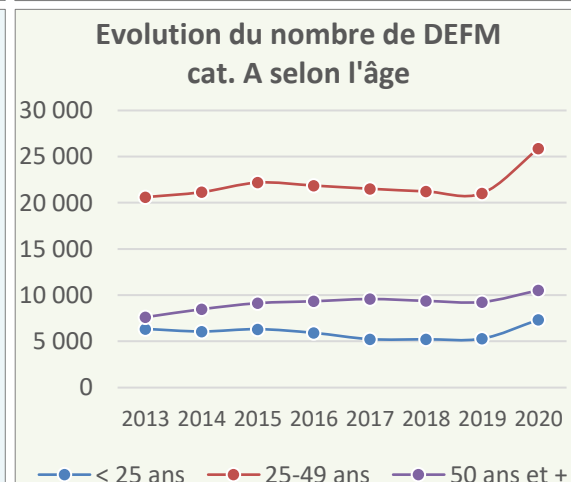
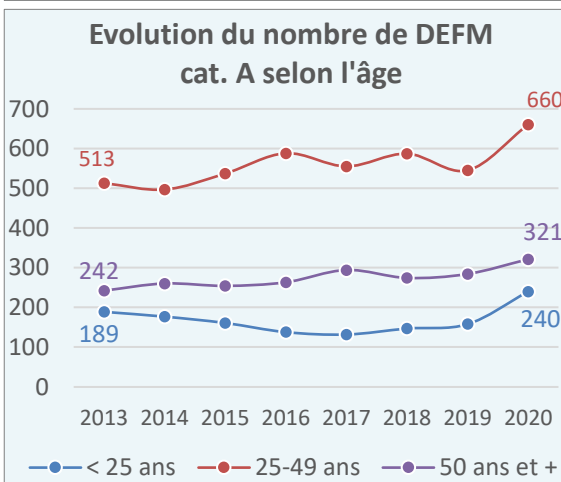
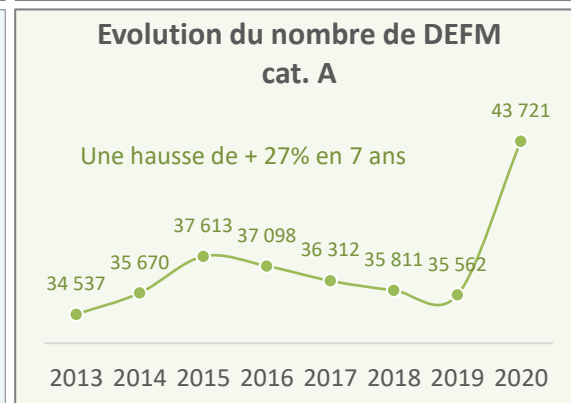
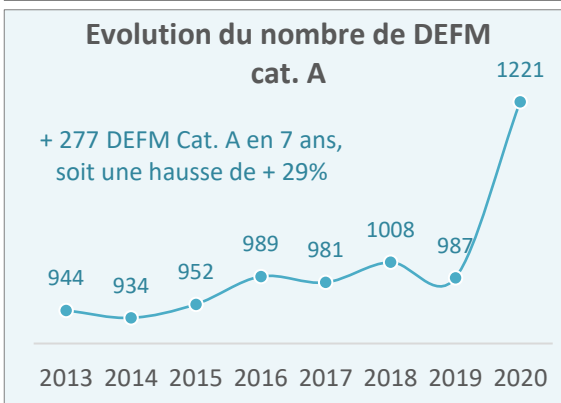
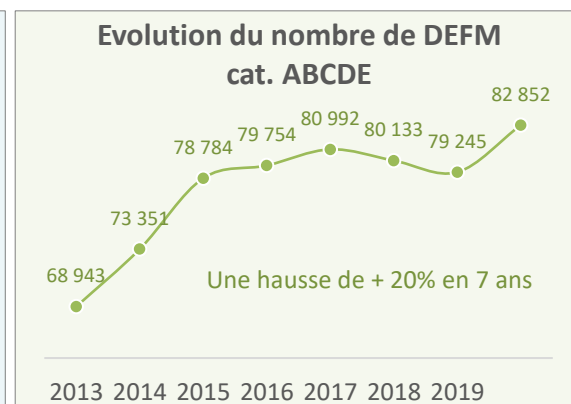
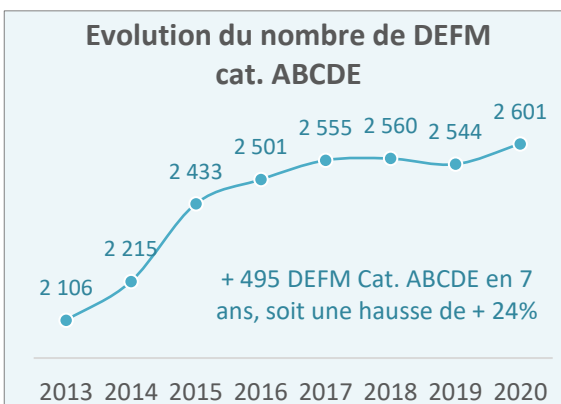


Évolution nombre de chômeurs : les tendances de fond (de juin 2013 et juin 2020).

- **Une hausse de 24% de l'ensemble des DEFM, soit + 495 DEFM en 7 ans** → Un total de 2601 DEFM Cat. ABCDE en juin 2020. Une forte hausse est observable entre 2013 et 2015 et une relative stabilité jusqu'en 2019.

- **Une hausse de 29% des DEFM Cat. A, soit + 277 DEFM en 7 ans** → Un total de 1221 DEFM en juin 2020. Une période de stabilité entre 2013 et 2019 et un envolée sur le 1^{er} semestre 2020

- **Toutes les tranches d'âge enregistrent une hausse du nombre de DEFM, même si entre 2013 et 2020, la dynamiques ne sont pas similaires (hausse régulière pour les 50 ans et +, alors que les < 25 ans ont connus une période plus favorable avant une nouvelle hausse depuis 2019).**

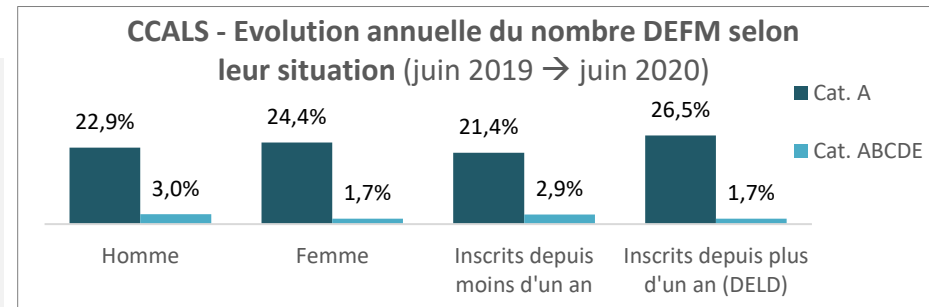
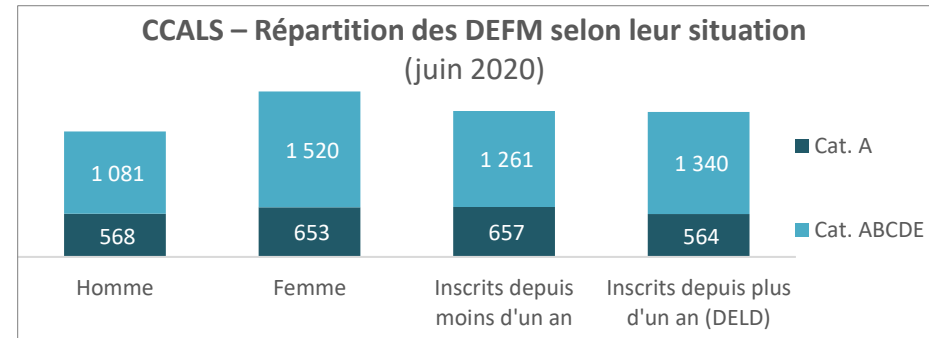
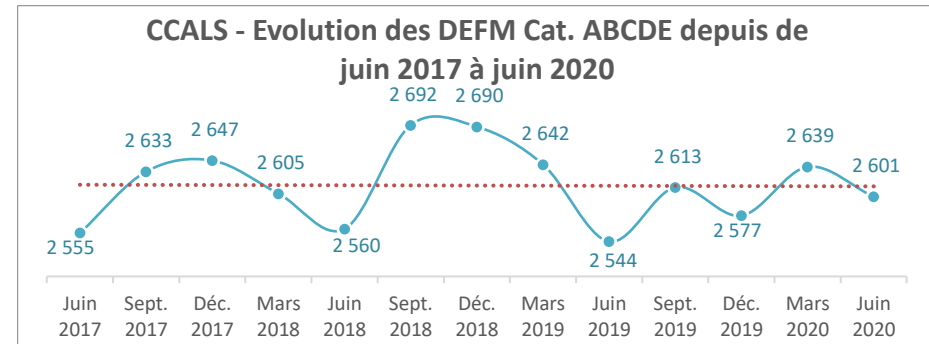


INSERTION : Indicateurs de contexte

Évolution nombre de chômeurs : Zoom sur les tendances récentes à l'échelle de la CCALS.

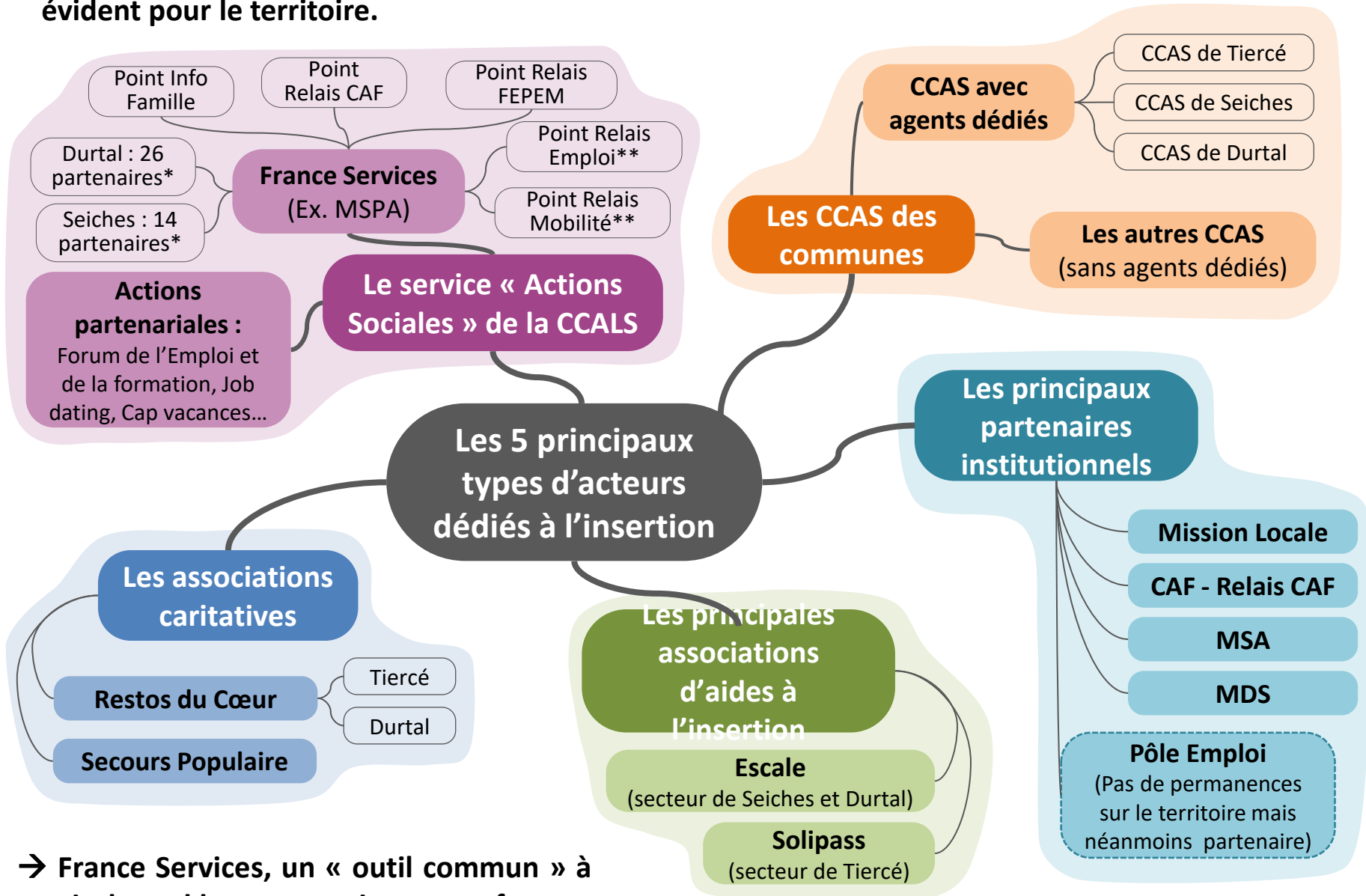
- **Sur l'ensemble des catégories** on relève une relative stabilité du nombre de DEFM depuis juin 2017 (+46 chômeurs en 3 ans).
- **Concernant les cat. A**, la tendance est à la hausse depuis 3 ans et en forte progression de juin 2019 à juin 2020. L'impact de la crise sanitaire sur le chômage est clairement identifiable sur la période mars-juin 2020.
- Depuis juin 2019 on relève pour les DEFM de cat. A :
 - Une hausse de 24,4% du chômage des femmes (contre 22,9% pour les hommes),
 - Une hausse de 21,4% des inscrits depuis moins d'un an,
 - Une hausse de 26,5% des inscrits depuis plus d'un an.

→ **A noter** : Des effets de la crise sanitaire déjà très marqués pour les DEFM de Cat. A pour la période de mars à juin 2020, effets qu'il faudra poursuivre d'observer avec l'actualisation des données de Pôle Emploi début 2021.



L'insertion : Les acteurs et dispositifs en présence

- Une pluralité de partenaires institutionnels et d'acteurs locaux qui constitue un atout évident pour le territoire.

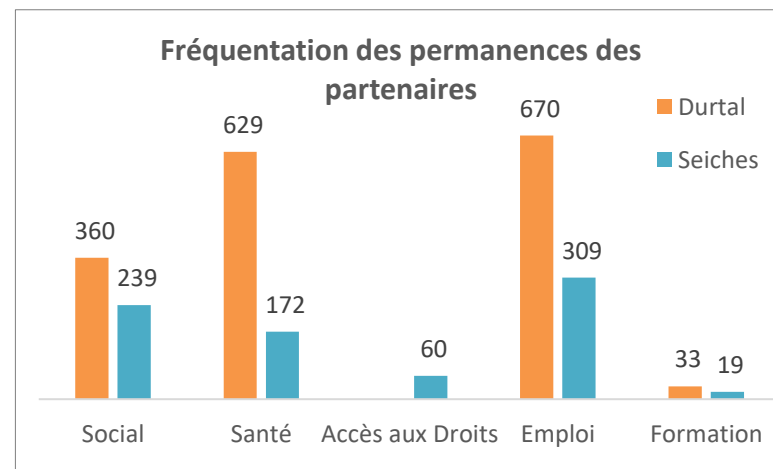
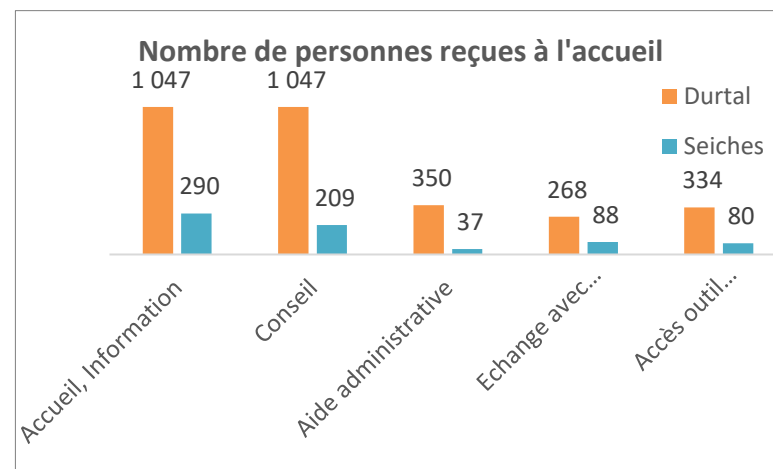
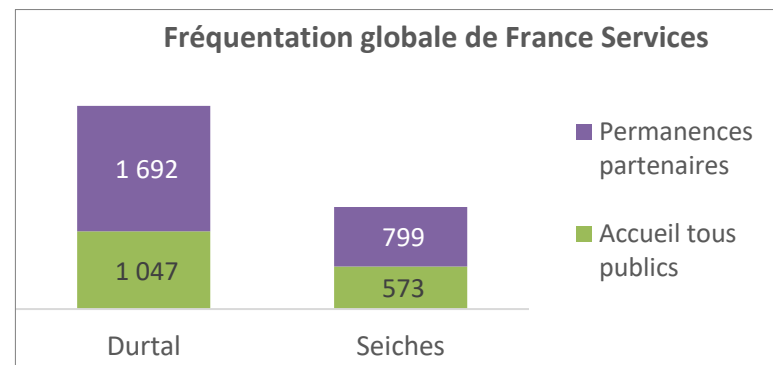


→ France Services, un « outil commun » à partir duquel les partenariats se renforcent progressivement.

* Cf. Annexe n°15 pour le détail des partenaires
 ** Cf. Annexe n°16 sur la fréquentation du PRE et du PRM

France Services (ex MSAP)

- **Une fréquentation importante de France Services (plus de 4100 personnes en 2018),** avec le site du Durtal qui cumule les 2/3 des accueils enregistrés.
- **Une fonction d'accueil, d'information et de conseil assurée par les deux accueillantes qui joue un rôle centrale par rapport aux usagers** et ce, loin devant l'aide administrative, les échanges avec les organismes partenaires et l'accès à l'outil informatique.
- **Des partenaires avant tout sollicités sur des questions liées à l'emploi, la santé et le social.**
- **Des secrétaires de mairie régulièrement réunies à la CCALS (Service Actions Sociales)** pour fluidifier les parcours des publics entre les mairies qui restent un service de proximité importants pour les habitants et France Services uniquement présent sur Seiches et Durtal → un travail important et à poursuivre.



Au final, France Services apparait comme un outil d'action sociale permettant de mobiliser efficacement les différents acteurs de terrain sur 2 « points d'accroche » différents et donc de proposer à de nombreux habitants des réponses de proximité de qualité.

L'insertion : La synthèse des principaux enjeux

Une série
d'enjeux
spécifiques
qui
renvoient
à...



- **Un enjeu de repérage des publics en insertion afin de mieux les orienter vers les acteurs locaux** (dont Solipass et Escale) → Un travail à mener avec les différents acteurs de terrain sur la question des « invisibles ».
- **Un enjeu lié à la fracture numérique à l'heure où de plus en plus de démarches administrative se dématérialisent** → Travail sur les savoirs de base, dont savoirs de base liés au numérique ?
- **Un enjeu de renforcement du maillage France Services**, notamment sur le secteur de Tiercé (peu de gens du secteur de Tiercé vont sur Seiches) → Pose la question d'une seconde antenne et/ou de l'itinérance du dispositif.
- **Un enjeu d'une présence renforcée des services de Pôle Emploi sur la CCALS** → Quid d'une permanence ?
- **Un enjeu de renforcement de la fonction d'AIOA conjointement portée par les communes (CCAS), La CCALS et France Services.**
- **Un enjeu d'engagement d'un travail collectif sur les problématiques et freins à l'emploi les plus prégnants** : La mobilité, la santé mentale, le logement, etc.. Le tout sous l'angle d'une approche plus préventive que curative.
- **Un enjeu de renforcement des liens avec les acteurs économiques pour travailler sur l'adéquation offre / demande d'emploi et les formations qui en découlent.**

... un enjeu plus
global mais
néanmoins
essentiel :



L'animation et la coordination des acteurs locaux de l'insertion : Malgré une vraie diversité d'acteurs, les échanges entre eux très insuffisamment structurés et formalisés dans le cadre d'actions collectives → Quid de l'action de la CCALS sur ce champ ?

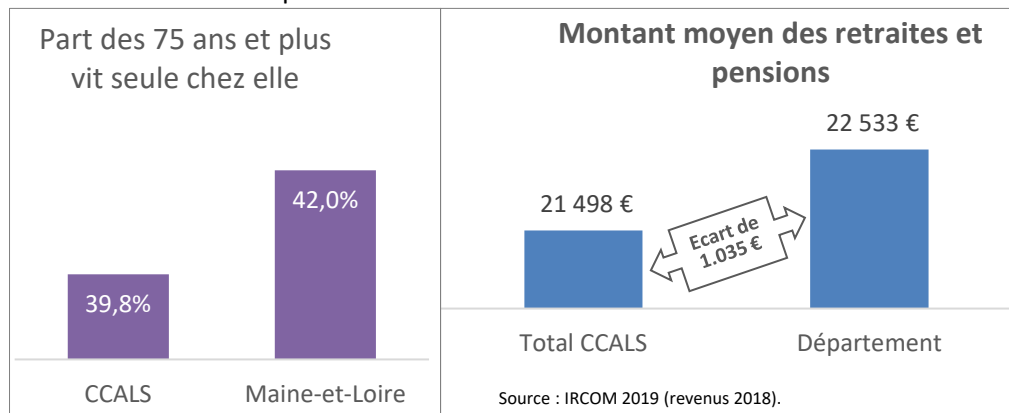
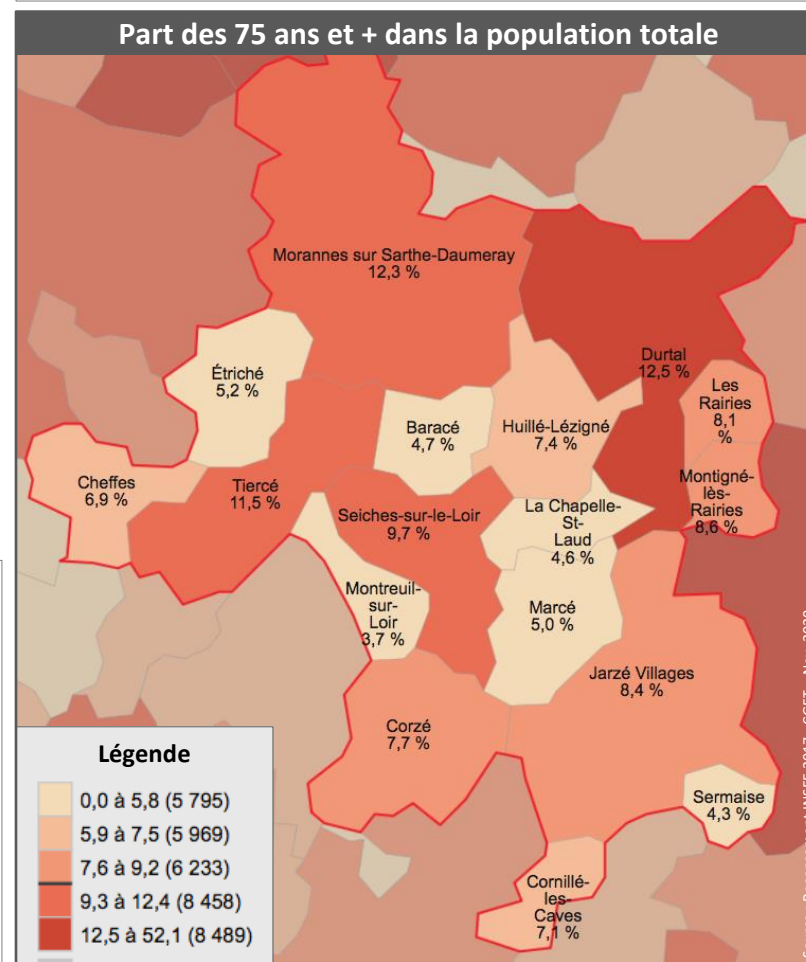
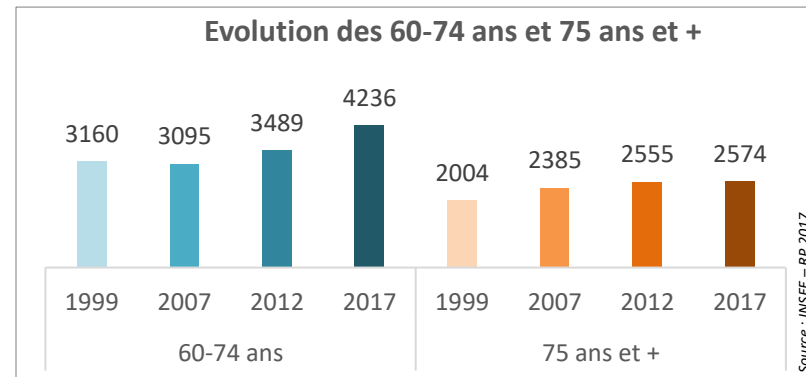
Thématique 3 :

Le vieillissement et le handicap

Tendances démographiques :

- A l'échelle de la CCALS :
 - Un total de 6810 personnes de 60 ans et plus en 2017, soit une hausse de 1330 personnes par rapport à 2007*.
 - La part de 60-74 ans parmi les 60 ans et plus augmente régulièrement depuis 10 ans (56% en 2007 et 62 en 2017, soit une hausse de 6 points sur la période)
 - La part des 75 ans et plus vivant seule chez elle est inférieure à celle observée sur le département.
- A l'échelle de la CCALS :
 - La part des 75 ans et plus varie sensiblement d'une commune à l'autre et corrobore avec l'indice de jeunesse
 - On observe un plus fort vieillissement sur le nord du territoire, en particulier sur la commune de Durtal
- **Indicateurs sur les revenus des retraités :**
 - Le montant moyen des retraites est pension est inférieur à celui observé sur le département (1035 € d'écart).

* Cf. Annexe 19 pour données détaillées



- Une offre d'hébergement pour personnes âgées sur le territoire assez développée.

- Le taux d'équipement en EHPAD est supérieur à celui du département (151 places pour 1000 hab. de 75 ans et + contre 141 places à l'échelle du 49).

- Une offre de résidence autonomie un peu moins développée qu'à l'échelle du département et qui est absente sur le nord de la CCALS.

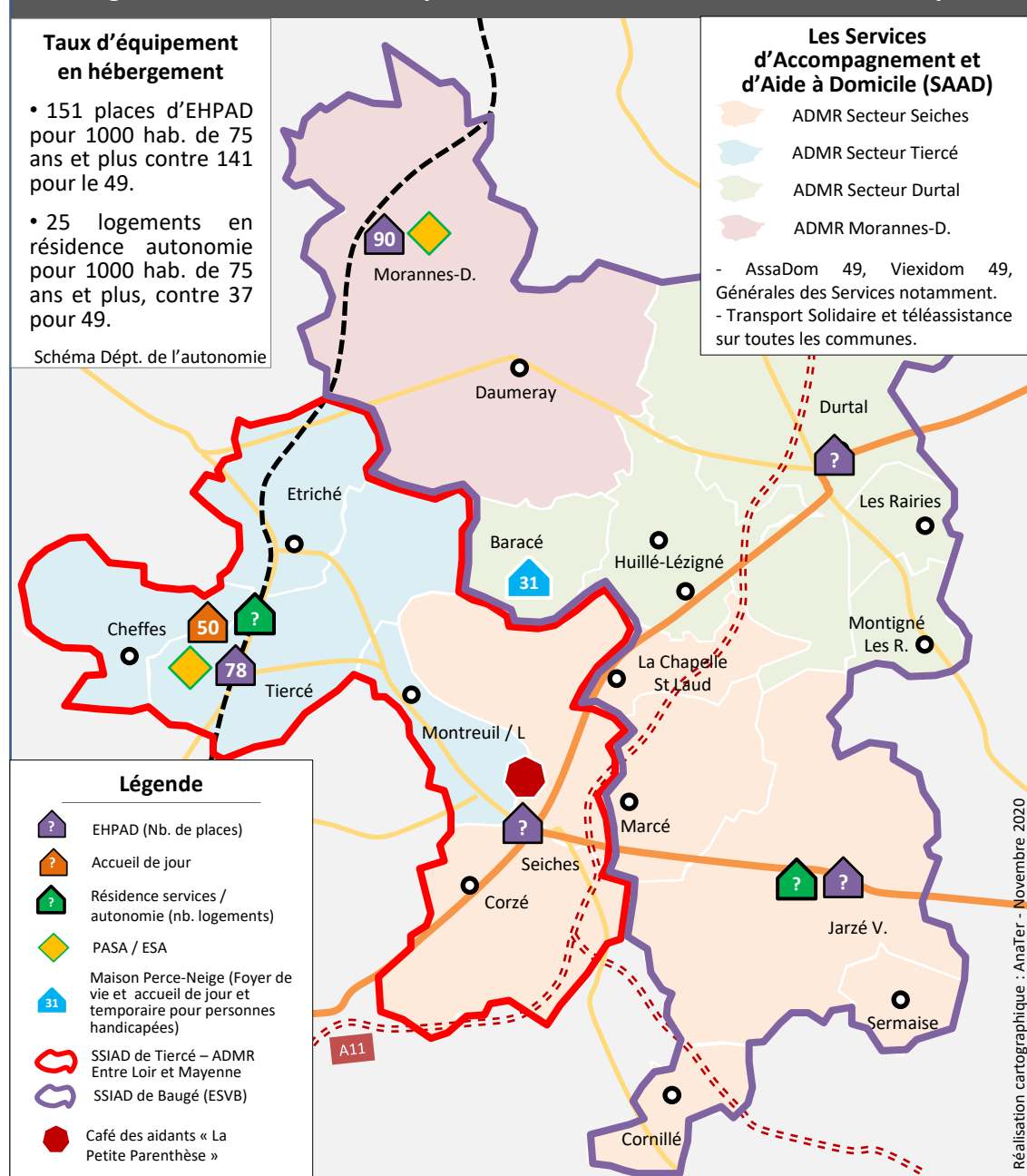
- Une structure, Perce Neige, dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap (Foyer de vie + accueil de jour)

- Une offre de services largement structurée par les 4 ADMR réparties sur la CCALS et les deux SSIAD (ne sont pas mentionnés ici tous les services marchands non-conventionnés). Une offre de services de repas à domicile très hétérogène et essentiellement gérée à l'échelle des communes.

- Près d'une trentaine de dispositifs d'hébergement et de services à domicile hors territoire qui joue également un rôle important pour les habitants de la CCALS*.

* Cf. Annexe 20 pour la liste des dispositifs hors territoire.

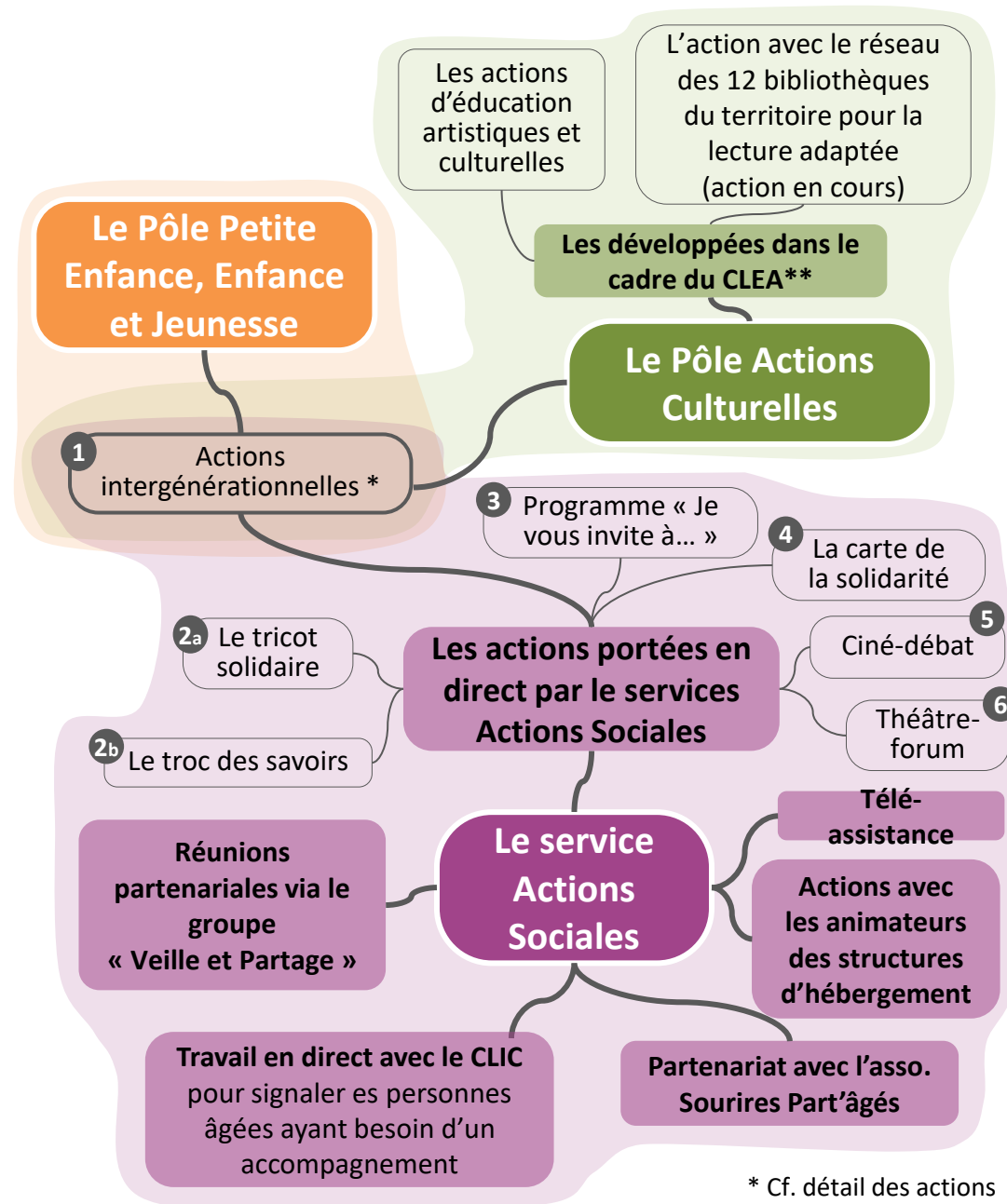
Organisation actuelle des dispositifs liés au vieillissement et au handicap :



- **Le service Actions Sociales de la CCALS** en charge de la question du vieillissement et du handicap est composé de 3 personnes à temps plein (une responsable du Pôle intergénérationnel, une cheffe de services, une chargée d'animation) et d'une personnes en renfort à 200h par an.

- **Les actions menées** : Au-delà des 6 principales actions d'animation portées en direct par le service, différentes actions sont développées en lien avec les acteurs locaux. (Cf. synthèse ci-contre).

- **Des sujets à travailler ou en cours de réflexion** : le renforcement des actions avec le pôle Actions culturelles, l'harmonisation de l'offre de portage de repas, la communication en direction des différents publics (dont les aidants).



* Cf. détail des actions intergénérationnelles en Annexe 21

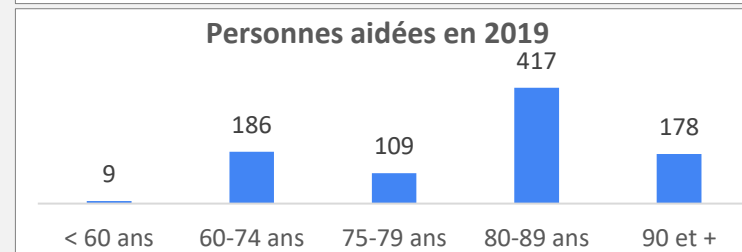
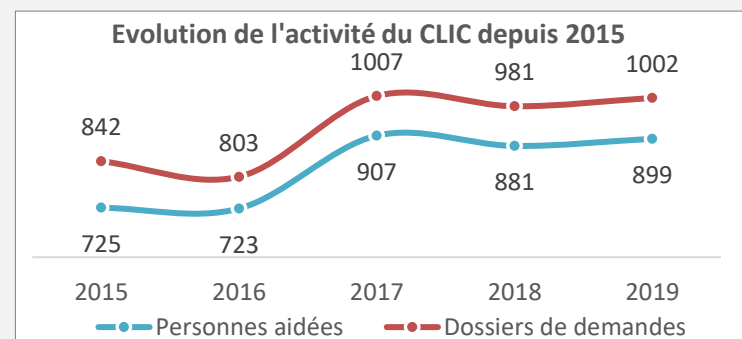
**CLEA : Contrat Local d'Education Artistique

Principaux constats faits par les différents acteurs du territoire :

- Une action communautaire qui fait l'objet de partenariats intéressants entre différents services de la CCALS : Enfance-Jeunesse, Actions Sociales et Culture.
 - **Transport Solidaire** : une offre de services intéressante et importante mais basée sur le bénévolat et qu'il faut donc pérenniser.
 - Une communication / information insuffisantes qui reste essentiellement travaillée dans le cadre de la MSAP (côté CCALS) et du CLIC (côté partenaires).
 - **La semaine bleue** : Une action phare qui ne fait plus l'objet d'une démarche globale à l'échelle de la CCALS.
 - **La Conférence des Financeurs** : Des actions menées intéressantes mais qui n'ont pas permis de fédérer les acteurs.
 - **Le groupe « Veille et Partage »** : Un travail (animé par le SSIAD) intéressant, qui se traduit par des réunions tous les deux mois, mais qui ne mobilise que les acteurs autour de Tiercé.
- Une coordination qui, globalement, reste très partielle alors que tous les acteurs soulignent l'intérêt d'échanger davantage sur les besoins du territoire et dans la perspective d'actions collectives.

Zoom sur l'action du CLIC

- Sur l'ensemble du territoire du CLIC :



REPARTITION DES DEMANDES EFFECTUEES AU CLIC

INFORMATIONS SOCIALES (admi., financière, jurid.)	41%
SOUTIEN ET VIE A DOMICILE	39%
STRUCTURE D'ACCUEIL	12%
OFFRE DE SOINS	5%
AIDANTS	1%
SIGNALEMENTS	3%

- Sur la CCALS* :

- 471 personnes aidées (soit 52% de l'ensemble des personnes aidées par le CLIC).
- 534 demandes de dossier traitées (soit 53% des demandes faites au CLIC).

* Cf. détail par commune en Annexe 22

Le vieillissement et le handicap : La synthèse des principaux enjeux

- **Information / communication** : Un enjeu de renforcement de la communication- information développée en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → Il s'agit à travers cet enjeu de limiter les situation d'urgence en développant un travail globale de prévention.
- **Repas à domicile** : Un enjeu d'harmonisation du fonctionnement du service de repas à domicile pour une meilleur lisibilité de l'offre auprès des publics concernés.
- **Démarches en ligne** : Un enjeu de renforcement de l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches administratives
- **Le logement** :
 - Un enjeu d'information et d'accompagnement des personnes âgées sur les démarches dédiées à l'adaptation de leur logement.
 - Un enjeu de développement de l'offre locale publique de logements adaptés en centre bourg, à proximité des services et commerces.
- **L'animation et la lutte contre l'isolement** : Un enjeu de pérennisation des clubs des ainées et de renforcement des animations développées en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → un intérêt de renforcement des actions intergénérationnelles, culture et sport.

Un enjeu général de structuration du réseau d'acteurs locaux dans une double perspective :

- d'une part pour mieux valoriser les retours de terrain via les professionnels intervenant à domicile et ainsi mieux détecter les besoins qui nécessitent un accompagnement individuel et
- d'autre part pour développer les actions collectives à l'échelle de la CCALS (exemple de la Semaine Bleue) ou de plusieurs communes.

→ **Quid du rôle joué par la CCALS pour la structuration de ce réseau d'acteurs ?**

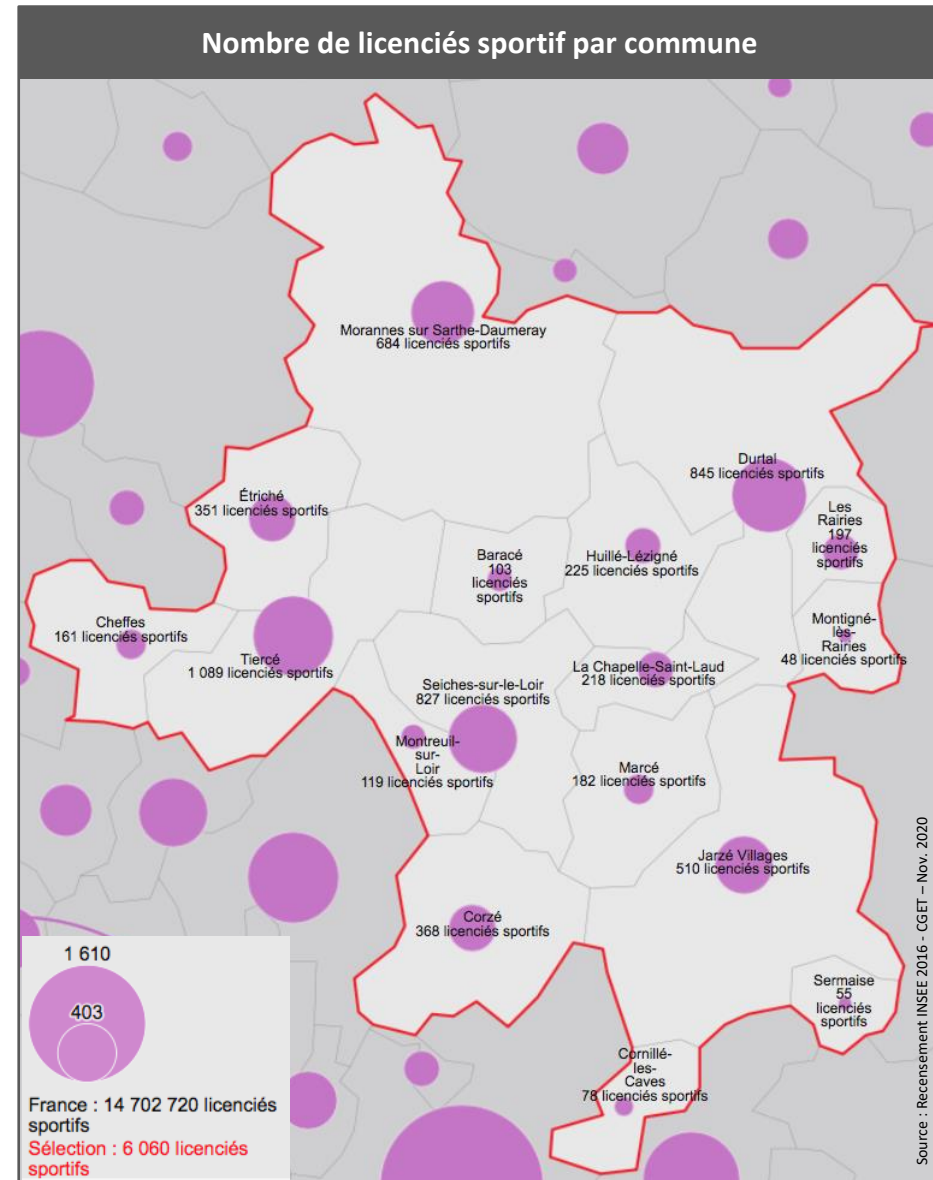
→ **Vers une mission de (co)-coordination du réseau ?**

Thématique 4 :

L'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale : Principaux constats

- Une absence des structure spécifiquement dédié à l'animation de la vie sociale en tant que telle.
- MAIS une offre culturelle et sportive qui joue un rôle essentiel à l'échelle communale et assez développée à l'échelle de la CCALS (plus de 6000 licenciés sportifs).
- MAIS une diversité d'actions qui participent à l'animation du territoire :
 - Des actions portées par la CCALS dans le cadre du CLEA* ou en direction de public ciblés comme « *Je vous invite à* » pour les personnes âgées.
 - Des actions du Réseau des bibliothèques avec les Échappées Belles notamment.
 - Des actions à l'échelle de communes qui apparaissent comme des temps-forts et qui drainent des habitants de toute la CCALS. Exemple de « *Rairies-Festif* » ou de la compagnie « *Les Trublions* » à Jarzé.
 - Des actions plus de proximité qui reposent souvent sur les acteurs associatifs. Exemple dans le cadre scolaire avec les APE qui mènent des régulièrement des actions avec les parents.

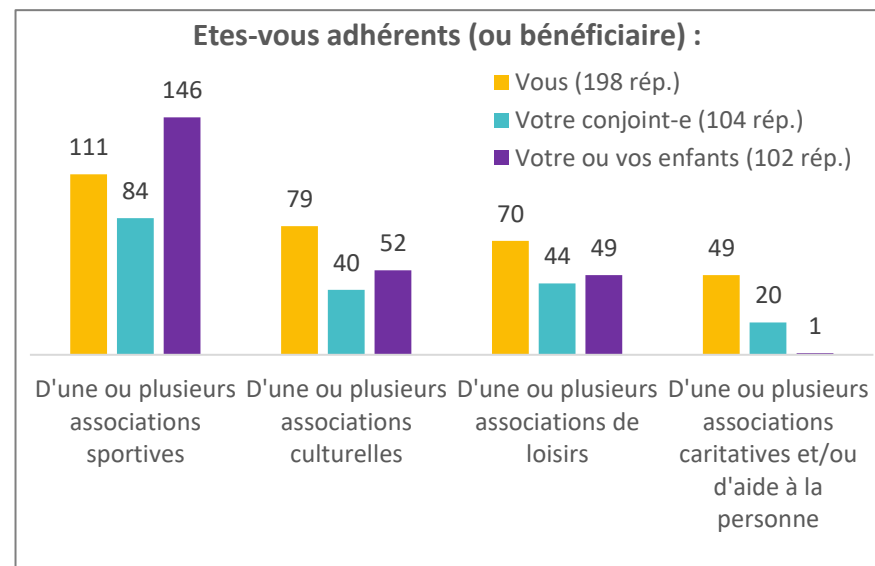


* CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique)

Les résultats de l'enquête :

- Un engagement associatif qui est loin d'être négligeable (Cf. graphique ci-contre).
- Classement des centres d'intérêts des habitants : 1. la culture, 2 les loisirs et 3 le sport.
- Des habitants qui sont plus disponibles le WE pour consacrer du temps à leurs activités culturelles et/ou sportives.
- Le 1^{er} motif de non-adhésion à une associations est très nettement le manque de temps (+ de 50% de l'échantillon).
- Des priorités qui renvoient à la question de l'animation de la vie sociale pour de nombreux habitants de l'échantillon :
 - Le renforcer de l'accès à la culture, aux loisirs et au sport apparaît prioritaire pour 71% des 397 répondants → 3^{ème} priorité sur les 11 thèmes proposés).
 - Le renforcement des échanges entre les habitants (lien social) est jugé prioritaire pour 69% des répondants.
- Près de d'une cinquantaine de porteurs de projets d'intérêt collectif, dont la moitié

souhaiterait disposer d'un lieu sur leur commune pour concrétiser ce projet.



Zoom sur ce qu'en disent les habitants dans le cadre des trois tables rondes :

- Des habitants qui évoquent le caractère parfois « dortoir » des communes mais qui sont néanmoins très intéressés par les animations qui s'y développent.
- Des attentes qui portent sur l'animation de la vie de locale, au sens « on partage un territoire de proximité ».

Principaux enseignements sur l'animation de la vie sociale (AVS) :

- **Le territoire ne bénéficie pas de structure dédiée à l'AVS** : Espace de Vie Sociale ou Centre Social.
- **L'AVS, un enjeu partagé par de nombreux acteurs** (élus, partenaires, acteurs de terrain et habitants) tant il renvoie à la qualité de vie sur le territoire et donc à l'attractivité du territoire.
- **L'AVS, une question qui concerne tous les habitants** sans distinction d'âge ou de situation socio-professionnelle.
- **L'AVS, un « terme générique » qui se traduit déjà par de nombreuses actions et très diverse sur le terrain**, tant à l'échelle des communes qu'à l'échelle de la CCALS.
- **Au niveau de la CCALS, les actions menées sont probablement celles qui ont généré le plus de coopérations, de transversalité entre les services communautaires** (Enfance-Jeunesse / Actions sociales / Actions culturelles) communautaires.

Deux questions qui en découlent :

- **Comment renforcer, développer les actions relevant de l'animation de la vie sociale ?**
 - Proposer des lieux ?
 - Accompagner les porteurs de projet ?
 - Développer localement des outils dédiés à l'AVS (type EVS ou centre social) ?
 - Etc.

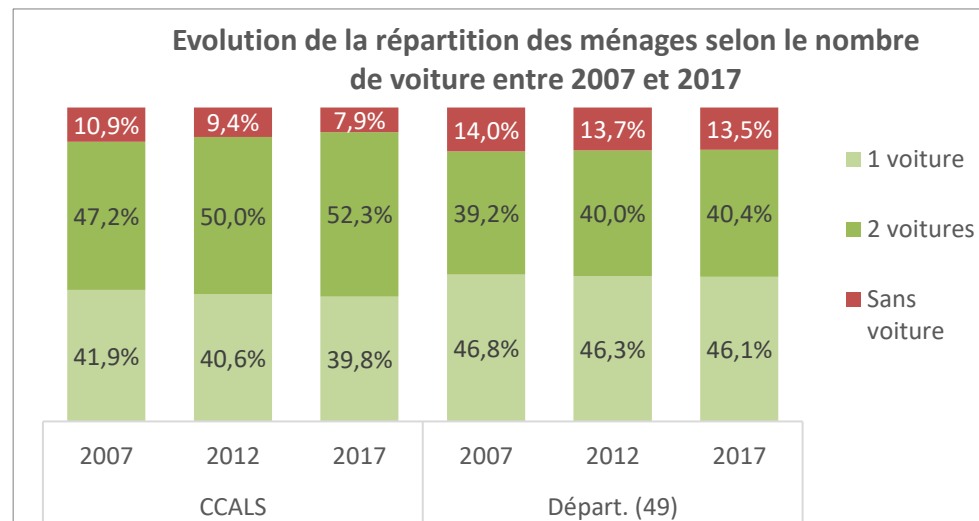
- **Comment la CCALS peut, en lien avec les acteurs locaux, utilement contribuer à renforcer l'AVS sur le territoire?**

Thématique 5 :

La mobilité

La mobilité : Des ménages de plus en plus mobiles

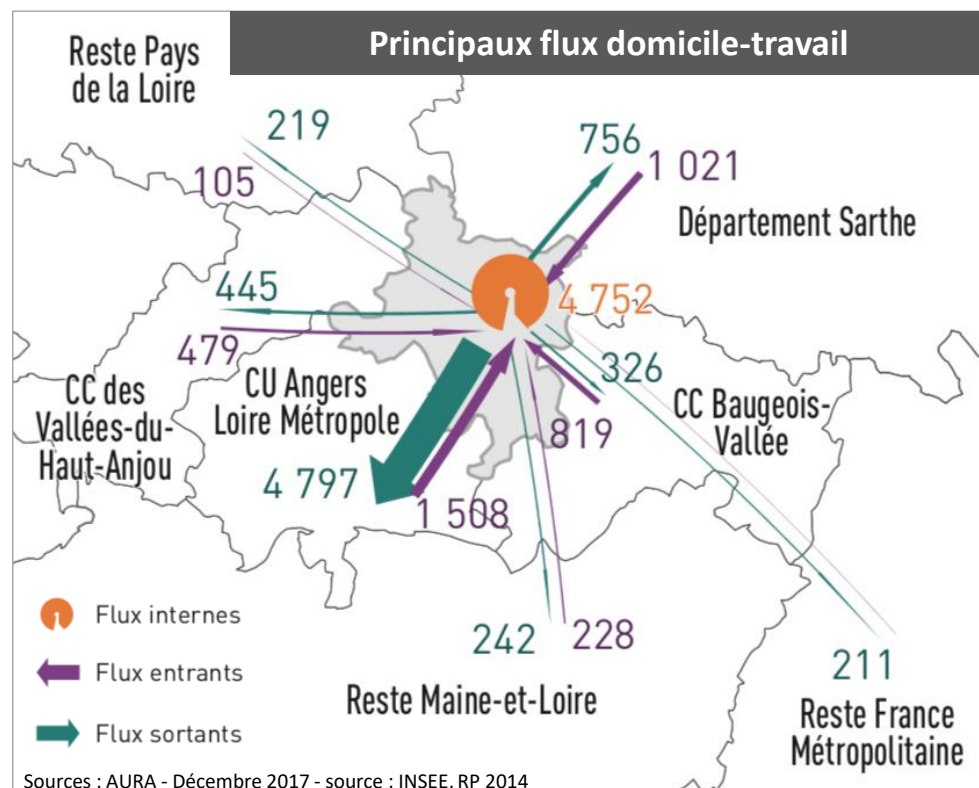
- En 2017, 92% des ménages de la CCALS disposait d'au moins une voiture, contre 86,5% à l'échelle du département.
- En dix ans, la part des ménages de la CCALS ne disposant pas de voiture a baissé de 3 points alors qu'elle est pratiquement stable au niveau départemental.
- La part des ménages de la CCALS ayant deux voitures est en constante augmentation (52% en 2017, soit +5 points par rapport à 2007).



Sources : INSEE – RP 2007-2012-2017

Les mobilités quotidiennes domicile-travail : plus d'un tiers vers le pôle d'emploi d'Angers

- Importance de l'emploi d'Angers Loire Métropole (ALM) pour les habitants de la CCALS (près de 4800 migrations),
- Importance de l'emploi local qui se traduit par autant de flux en interne qu'avec ALM,
- Influence plus modérée des autres pôles d'emploi (2200 migrations au total).



- Peu d'alternatives à la voiture individuelle :

- 3 haltes ferroviaires à l'ouest du territoire (: Tiercé, Etriché-Chateauneuf et Morannes).

- 3 lignes du réseau de bus Aleop

- 1 aire de covoiturage (Etriché)

- Les immatriculations de véhicules électriques sur le territoire ont augmenté depuis 2013 mais restent l'exception.

MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE THERMIQUE

Voiture autrement

- Aire de covoiturage
- Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) du Siémt

Gares / haltes ferroviaires

- Gare d'Angers Saint-Laud
- Halte ferroviaire

Lignes régionales et périurbaines de TC

- Lignes ferroviaires TER
- Ligne routières régionales (Aleop) / suburbaines (Trigo)

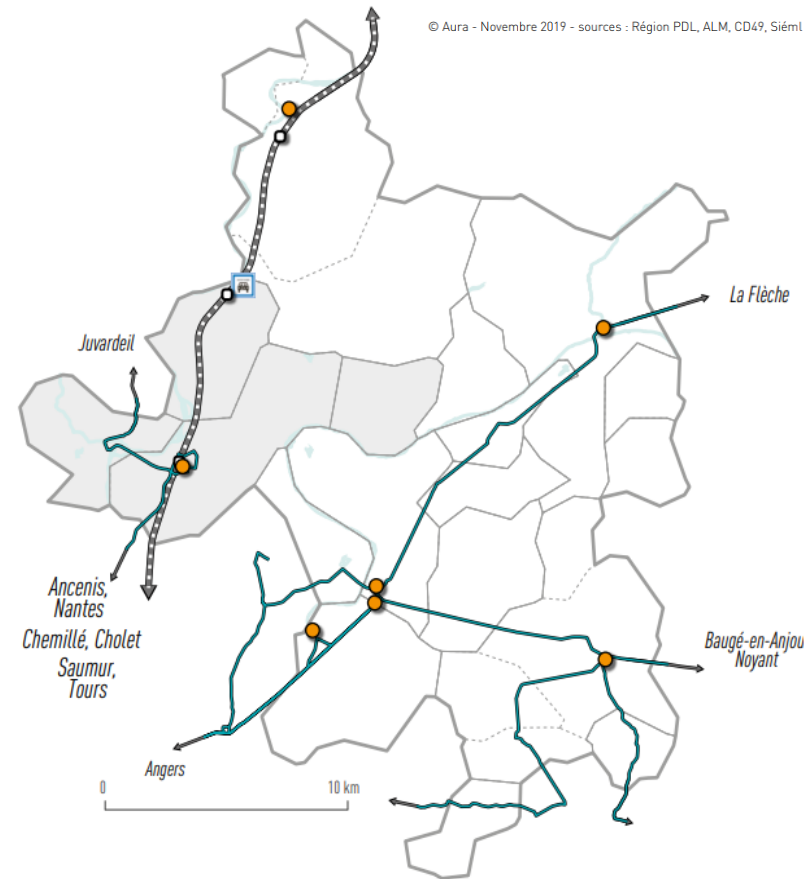
Lignes urbaines de TC

- Ligne tramway
- Ligne tramway en projet
- Lignes routières

- communes appartenant à un bassin de transport « Anjousbus à la demande »
- Réseau hydrographique

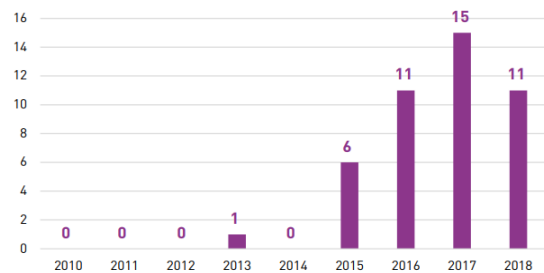
Limites administratives

- EPCI
- Commune simple/nouvelle
- Commune déléguée



© Aura - Novembre 2019 - sources : Région PDL, ALM, CD49, Siémt

ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



en 2018
 Les immatriculations de véhicules électriques représentent
1,9 %
 des immatriculations de véhicules neufs (voiture + utilitaire)

Principaux enjeux :

Au regard du poids de la voiture particulière :

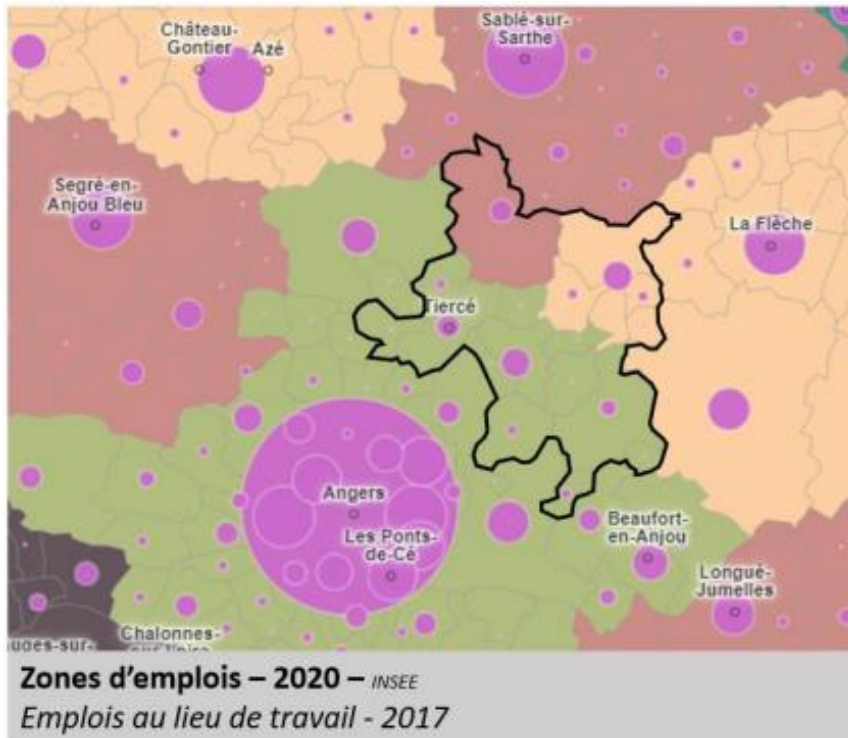
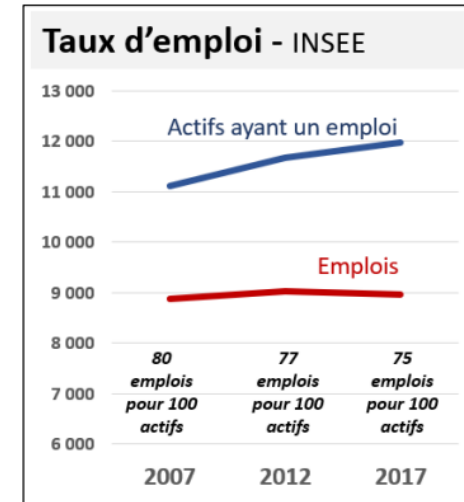
- réduire son coût d'usage et son empreinte carbone,
- Offrir des solutions alternatives à ceux qui ne conduisent pas.

PARTIE 3

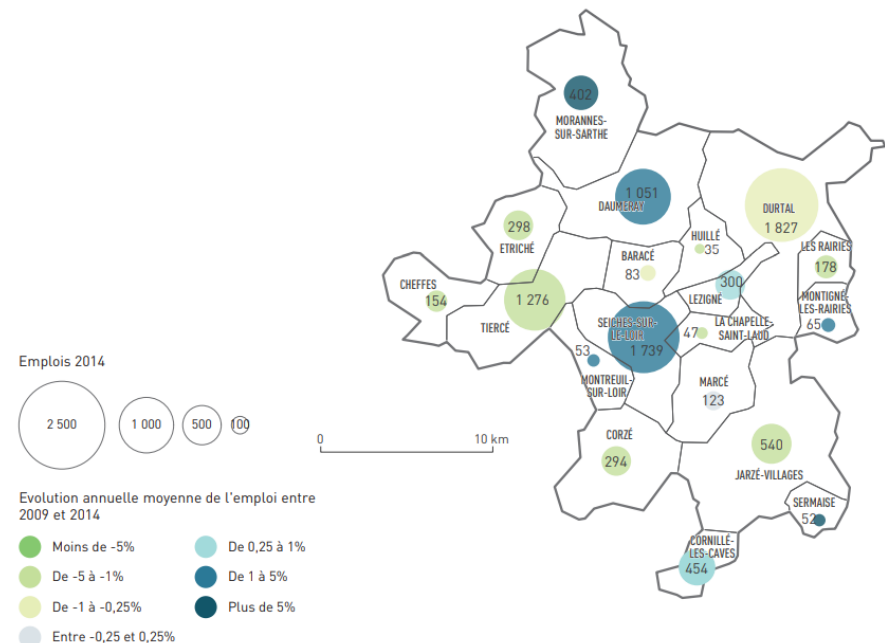
Les dynamiques économiques

Les dynamiques économiques : emploi

- Le territoire s'inscrit à l'interface des zones d'emplois d'Angers, de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche.
- Cela se traduit par une **dynamique résidentielle plus importante que celle de l'emploi** et par une **érosion progressive du taux d'emplois** (nombre d'emplois proposés sur un territoire par rapport au nombre d'actifs y résidant).
- Pour autant, un positionnement économique qui reste affirmé et qui se concrétise par des pôles de concentration très significatifs (ZAE ou grandes entreprises)... même si **61% des emplois du territoire restent diffus**.



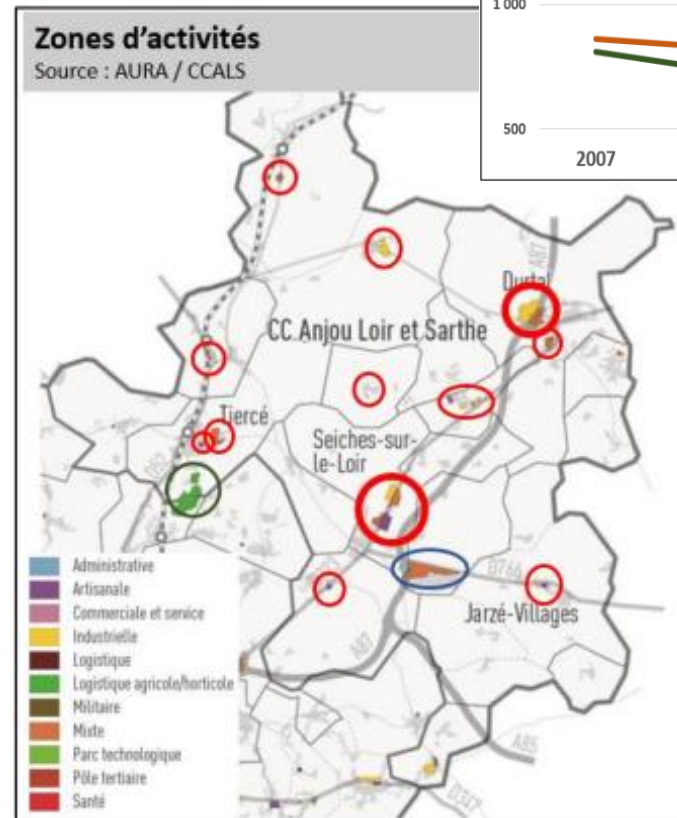
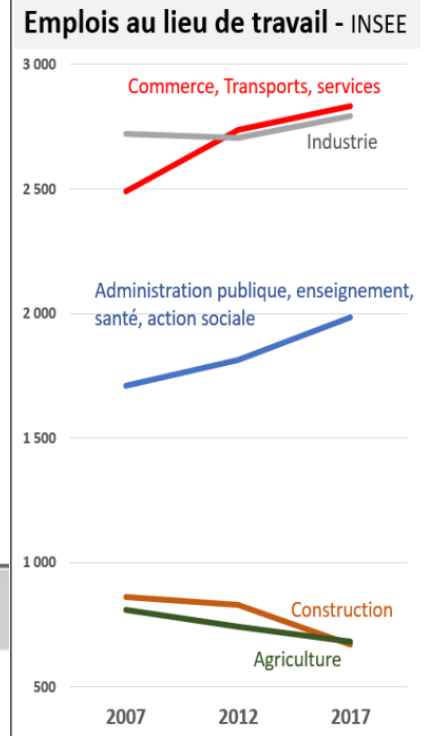
Poids et évolution de l'emploi



Source : AURA, novembre 2017

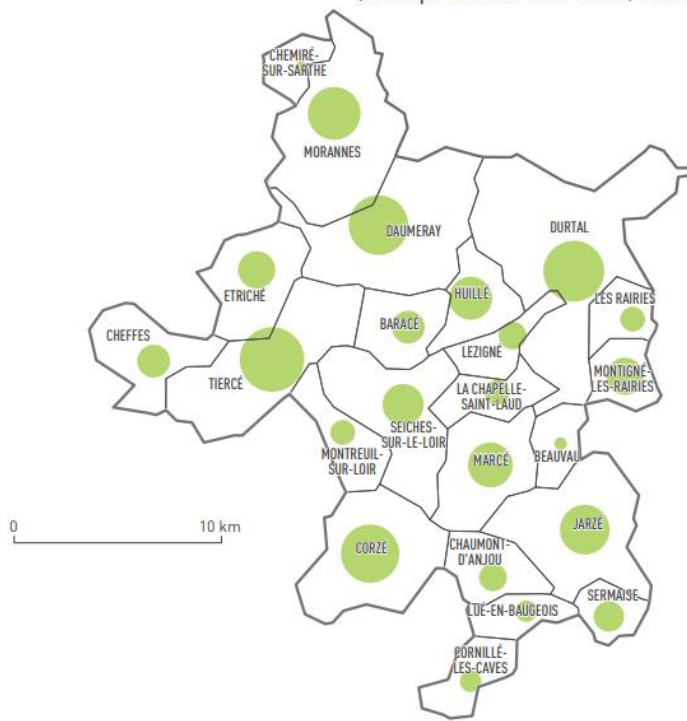
Les dynamiques économiques : secteurs d'activités

- **Le territoire est majoritairement tourné vers l'industrie**, qui représente plus de 2.800 emplois, en regain de développement entre 2012 et 2017 et avec d'importantes entreprises spécialisées, notamment dans l'industrie agro-alimentaire et la fabrication de machines et d'équipements. **Les activités liées à la logistique sont aussi importantes.**
- Des **activités de services** qui tendent aussi à se développer de manière importante, dans une organisation urbaine plus diffuse, notamment sur des fonctions sociales et éducatives.
- **Un territoire agricole, avec des productions et des pratiques diversifiées et qui tendent à évoluer.**
- Des pratiques éprouvées en matière de foncier et d'immobilier d'activités industrielles et artisanales.
- Des orientations émergentes en matière **d'animation** : accompagnement de réseaux, accompagnement, filière circuits courts...



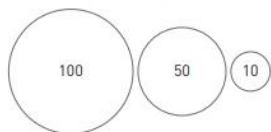
Nombre d'exploitations par commune

(234 exploitations* dans l'EPCI, 4% du Département)



- Le territoire compte 234 exploitations agricoles.
- Le secteur agricole emploie **505 ETP**, majoritairement dans les **cultures spécialisées (71%)**.

Nombre d'exploitations



Source : AURA, novembre 2017

NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ (EN ETP EN 2015)

	Total emplois salariés (ETP)	Cultures spécialisées	Elevage gros animaux	Elevage petits animaux	Activités équinés	Autres cultures et élevages
CC Anjou Loir et Sarthe	505	71%	2%	3%	8%	15%
Maine-et-Loire**	11 171	74%	1%	11%	3%	10%

Les dynamiques économiques : synthèse des principaux enjeux

- **L'offre foncière et immobilière**
 - Enjeux de requalification ?
 - Enjeux stratégiques, de spécialisation, de concentration/diffusion
- **Le soutien à une économie urbaine, en appui à la (re)vitalisation des centre-bourgs**
 - **Tertiaire de proximité**
 - Accompagnement des **offres commerciales et de services de proximité**
 - Rôle en matière d'emploi / formation
- **Un positionnement d'animation économique**
 - « Maison de l'économie »; Missions ? Moyens ?
 - La structuration **des filières** circuits courts et énergie

PARTIE 4

La transition écologique

La transition écologique : la consommation énergétique

- En 2016, la consommation énergétique totale de la CCALS s'élève à **1 063 GWh**, soit une moyenne de 38,3 MWh par habitant. Cela représente une **hausse de 0,3% par an entre 2008 et 2016**.
- Le premier poste de consommation énergétique du territoire est le secteur des **transports routiers** (43%), suivi de **l'industrie** (28%) et du **secteur résidentiel** (19%).

CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Consommation totale 2016

1 063 GWh

Evolution tendancielle 2008-2016

+0,3%/an



CC Anjou Loir et Sarthe

Pôle métropolitain Loire Angers

Maine-et-Loire

Pays de la Loire

Ratio par habitant (MWh/habitant)

38,3







22,2

22,8

24,3

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

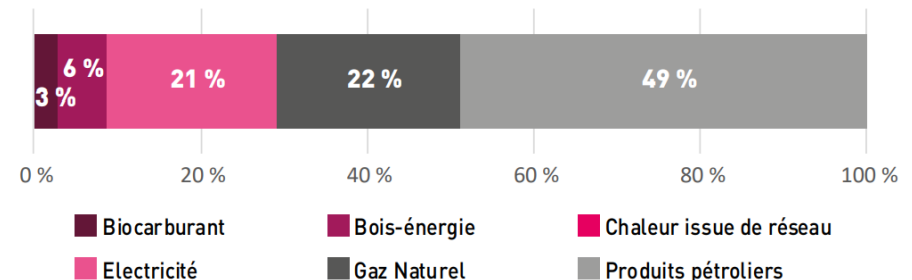
CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR ACTIVITÉ

	 Transport routier	 Industrie (hors branche énergie)	 Résidentiel	 Tertiaire	 Agriculture	 Autres transports
CC Anjou Loir et Sarthe	43 %	28 %	19 %	5 %	4 %	1 %
Pôle métropolitain Loire Angers	39 %	32 %	10 %	14 %	3 %	1 %
Maine-et-Loire	35 %	14 %	32 %	13 %	6 %	0 %
Pays de la Loire	33 %	19 %	30 %	12 %	5 %	1 %

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

- Près de la moitié de l'énergie consommée est issue de **produits pétroliers**.

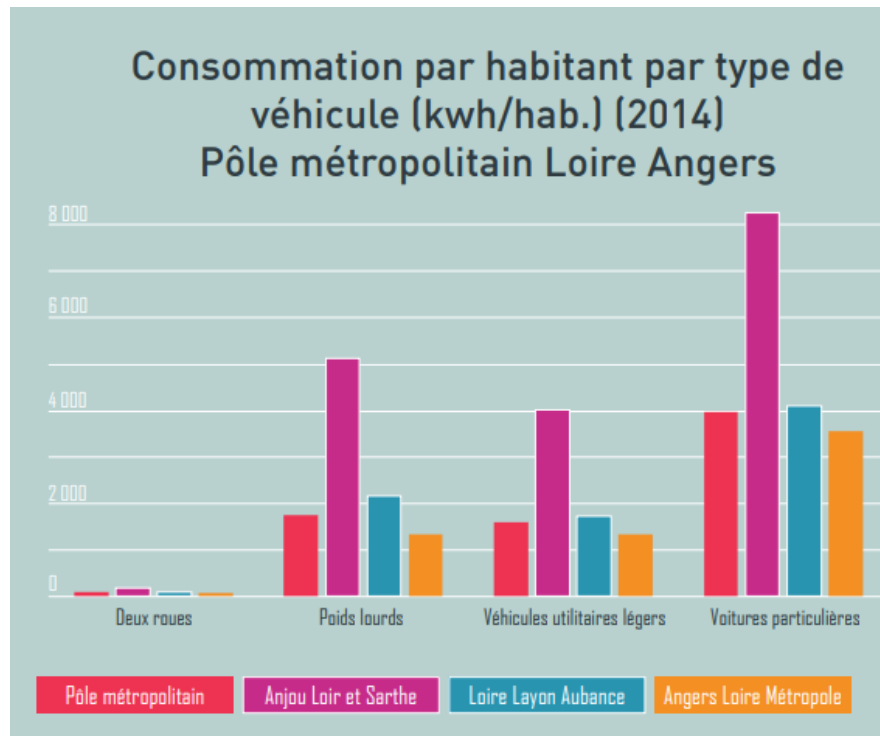
CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR VECTEUR ÉNERGÉTIQUE



© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

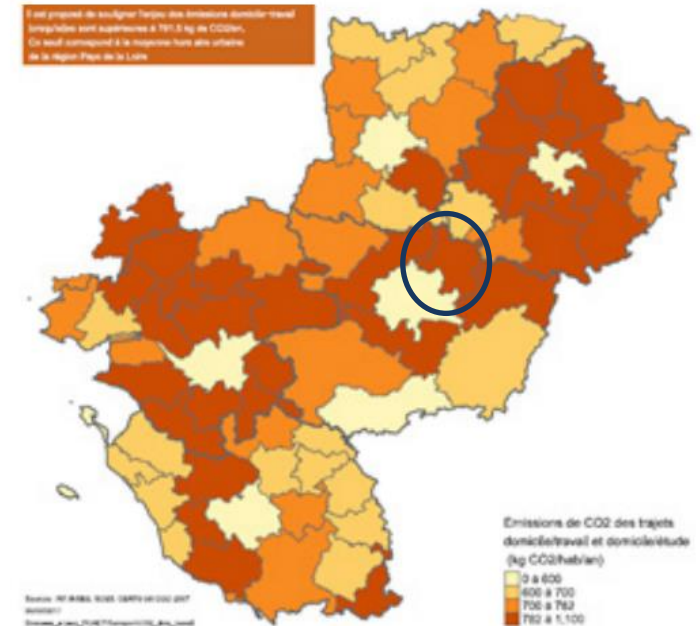
La transition écologique : la consommation énergétique

- Le secteur des transports routiers est le **premier poste de consommation énergétique du territoire.**
- La part importante des transports routiers dans la consommation énergétique s'explique par la prédominance de la **voiture individuelle** dans les déplacements domicile-travail, mais aussi par la présence de **deux autoroutes** sur le territoire.



Source : PCAET

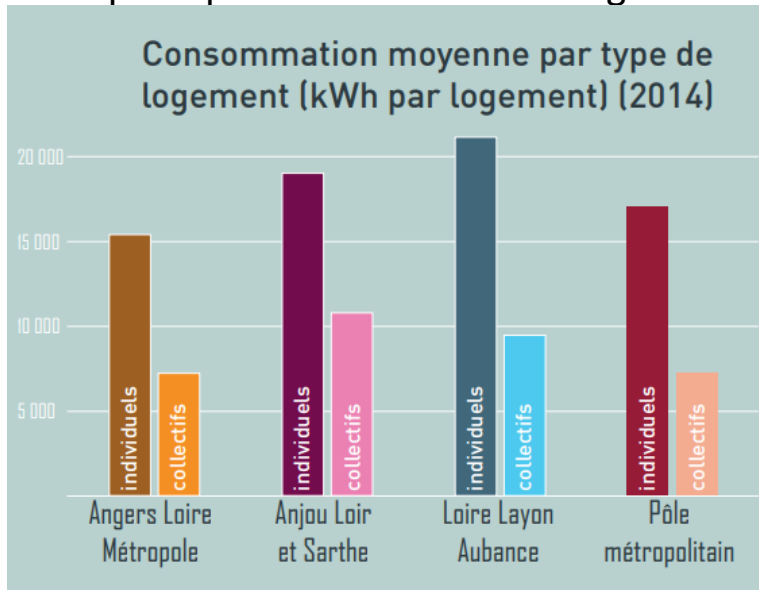
Emissions annuelles de CO2 des déplacements domicile-travail et domicile-étude (kg CO2/habitant/an)



Source : PCAET

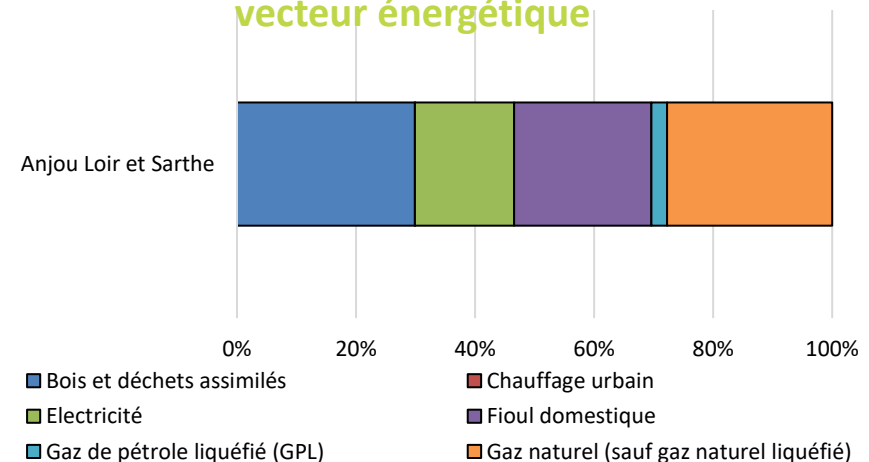
La transition écologique : la consommation énergétique

- Pour les logements individuels, la **consommation énergétique moyenne sur le territoire s'élève à 19 000 kWh par logement**, principalement pour le chauffage, la rénovation énergétique des logements est donc un enjeu important. En effet, **22,8% du parc global est composé de logements énergivores**, et ce chiffre monte à 45,2% pour le parc social (68% du parc social a une étiquette DPE ≤ D).
- Les principaux modes de chauffages sont le **bois (30%)** et le **gaz naturel (25%)**.



Source : PCAET

Répartition de la consommation de chauffage des résidences principales par vecteur énergétique



Source : PCAET

LOGEMENTS ÉNERGIVORES (PARC GLOBAL - PARC SOCIAL)

	Logements énergivores (parc global)		Logements énergivores (parc social)	
	Total (estimation)	Taux/résidences principales	Total	Taux/logements sociaux
CC Anjou Loir et Sarthe	2 358	22,8%	579	45,2%
Maine-et-Loire**	52 539	16,2%	12 252	19,3%
Pays de la Loire	236 249	15,8%	32 332	14,2%

- En 2016, chaque habitant de la CCALS a émis en moyenne **11,5 teqCO₂ de GES**.
- Entre 2008 et 2016, les émissions de GES ont **baissé de 0,5% par an**.
- Les secteurs d'activité qui génèrent le plus d'émissions de GES sur le territoire sont **les transports routiers (37%), l'agriculture (29%) et l'industrie (18%)**.
- La part importante du secteur routier dans les émissions de GES s'explique par la présence de **deux autoroutes accueillant un transit élevé**, il est difficile pour le territoire d'agir sur ces flux provenant de l'extérieur.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS TOTALES DE GES EN kt_{eq}CO₂



Emission totale GES

318

Evolution tendancielle 2008-2016

-0,5%/an



CC Anjou Loir et Sarthe

Pôle métropolitain Loire Angers

Maine-et-Loire

Pays de la Loire

Emission GES 2016 par habitant (teqCO₂/habitant)

11,5

5,3

6,9

8,0

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

CONTRIBUTION DES SECTEURS AUX ÉMISSIONS DE GES



Transport routier



Agriculture



Industrie (hors branche énergie)



Résidentiel



Déchets



Tertiaire



Autres transports

CC Anjou Loir et Sarthe

37 %

29 %

18 %

8 %

5 %

2 %

1 %

Pôle métropolitain Loire Angers

43 %

17 %

8 %

21 %

3 %

9 %

0 %

Maine-et-Loire

30 %

37 %

7 %

15 %

4 %

7 %

0 %

Pays de la Loire

26 %

35 %

12 %

13 %

4 %

6 %

0 %

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

La transition écologique : les émissions de polluants

- Globalement, les émissions de polluants atmosphériques par habitants sont **plus élevées pour la CCALS que pour le département.**

ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN 2016

Territoire Anjou Loir et Sarthe	SO ₂	NO _x	PM10	PM2.5	NH ₃	COVNM
% émissions du Maine-et-Loire	5,5 %	6,5 %	4,7 %	4,9 %	4,1 %	3,3 %
CC Anjou Loir et Sarthe (kg/hab)	0,7	23	5,3	3,2	23,2	9,9
Maine-et-Loire (kg/hab)	0,4	12	3,8	2,3	19,2	10,4
Pays de la Loire (kg/hab)	1,6	13,5	4,3	2,4	21,4	10,3

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

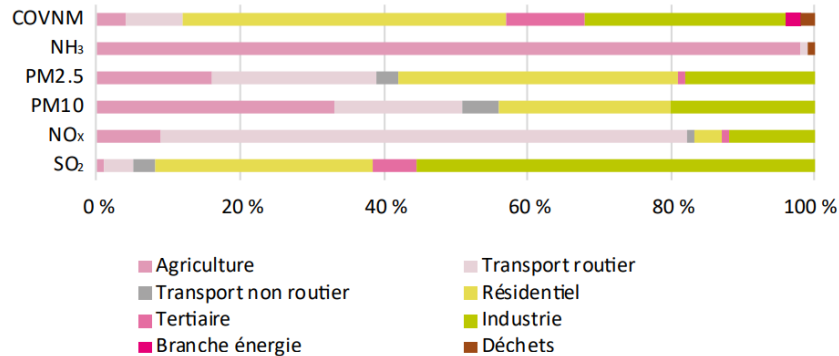
- Entre 2008 et 2016, seules les émissions d'Amoniac (NH₃) ont augmenté, pour tous les autres polluants atmosphériques **les émissions ont diminué.**

ÉVOLUTIONS



© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES PAR SECTEUR EN 2016



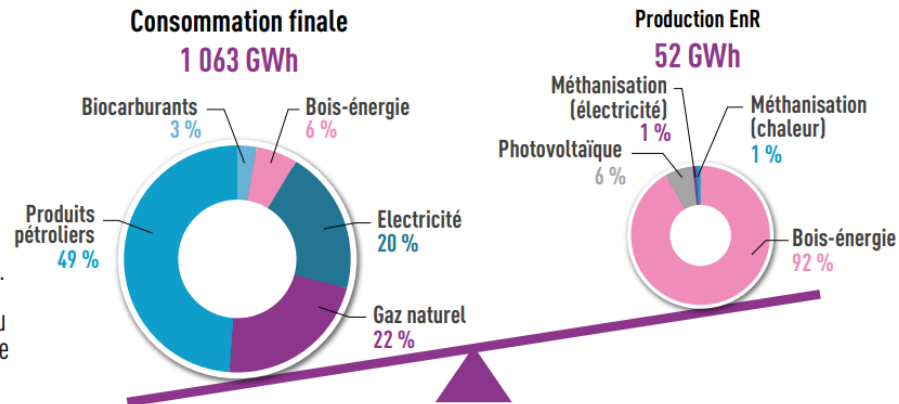
© Aura - Novembre 2019 - sources : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

POIDS DE LA PRODUCTION DES EnR* DANS LA CONSOMMATION TOTALE

- Seuls **5%** des besoins énergétiques du territoire sont couverts par des EnR.
- En 2019 la production d'EnR s'élève à **52 GWh**, dont la quasi-totalité (92%) est issue du **bois énergie**.

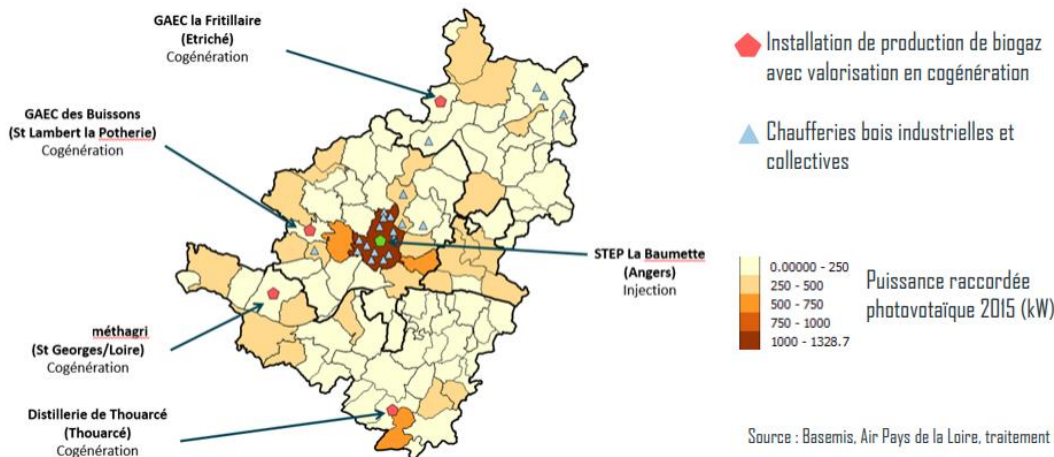
5% de la consommation d'énergie d'Anjou Loir et Sarthe est couverte par la production d'énergies renouvelables.

La facture énergétique du territoire s'élève à près de **85 M€**



© Aura - Novembre 2019 - sources : Siéml

Les installations de production d'énergies renouvelables du territoire



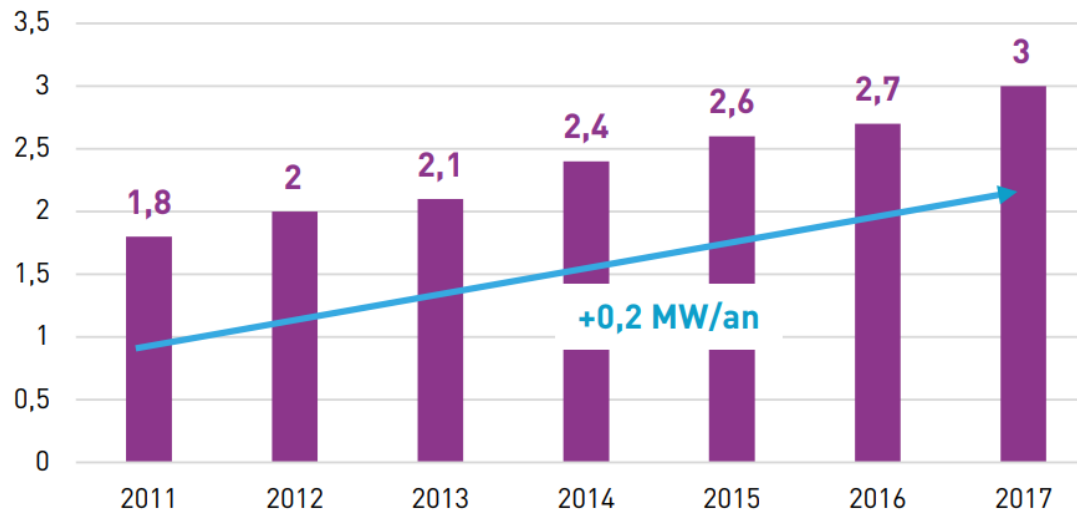
Source : Basemis, Air Pays de la Loire, traitement SIÉML

- Pour la production d'EnR, la CCALS compte quatre chaufferies bois industrielles et collectives et une installation de production de biogaz.
- La CCALS présente des atouts pour la méthanisation.
- Actuellement le territoire ne comprend pas de parc éolien mais plusieurs zones sont identifiées comme favorables pour le développement d'une filière éolienne.

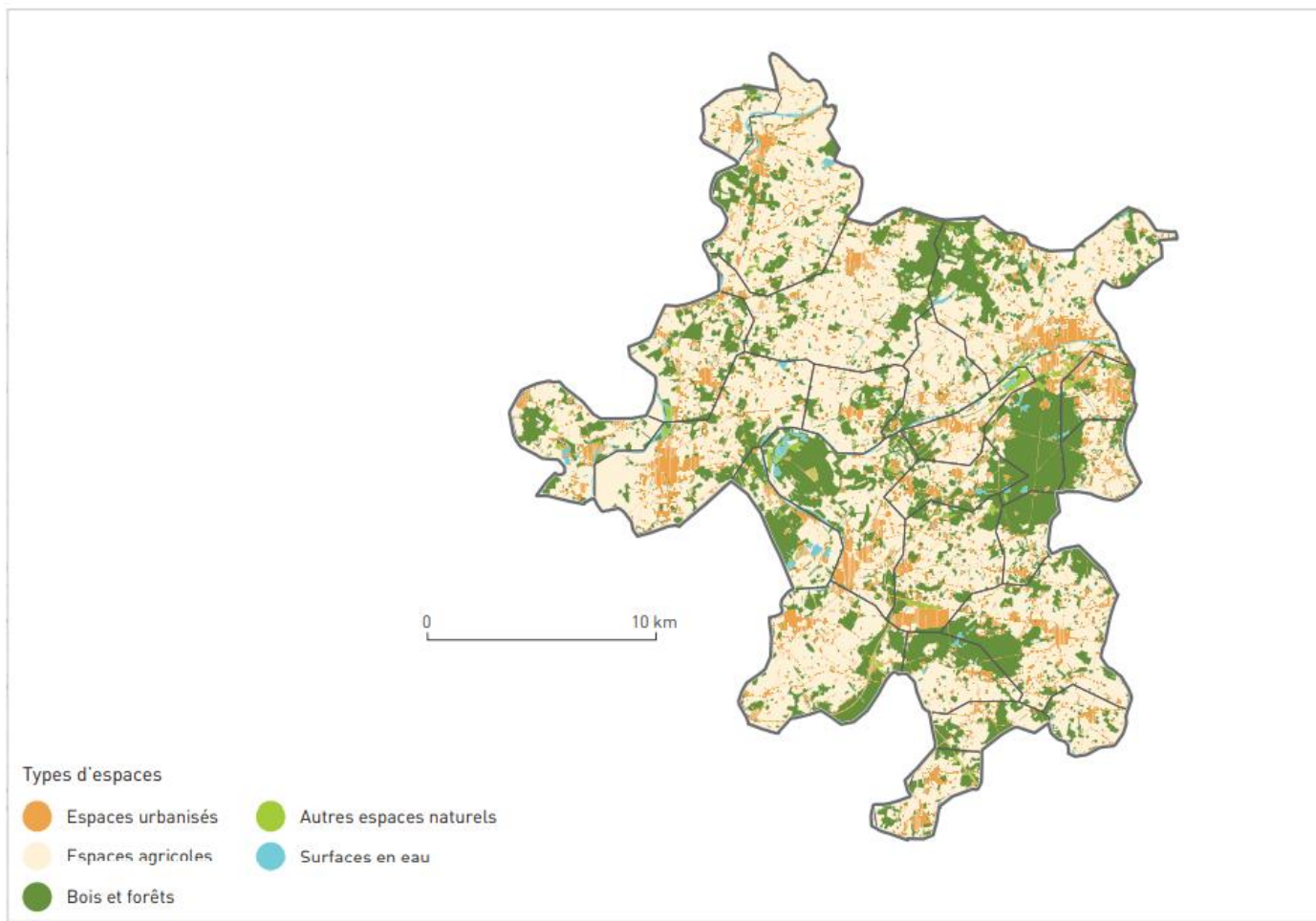
- Depuis 2011, La CCALS a progressé chaque année en matière de production d'énergie électrique par des panneaux photovoltaïques.

PUISSANCE ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLÉE

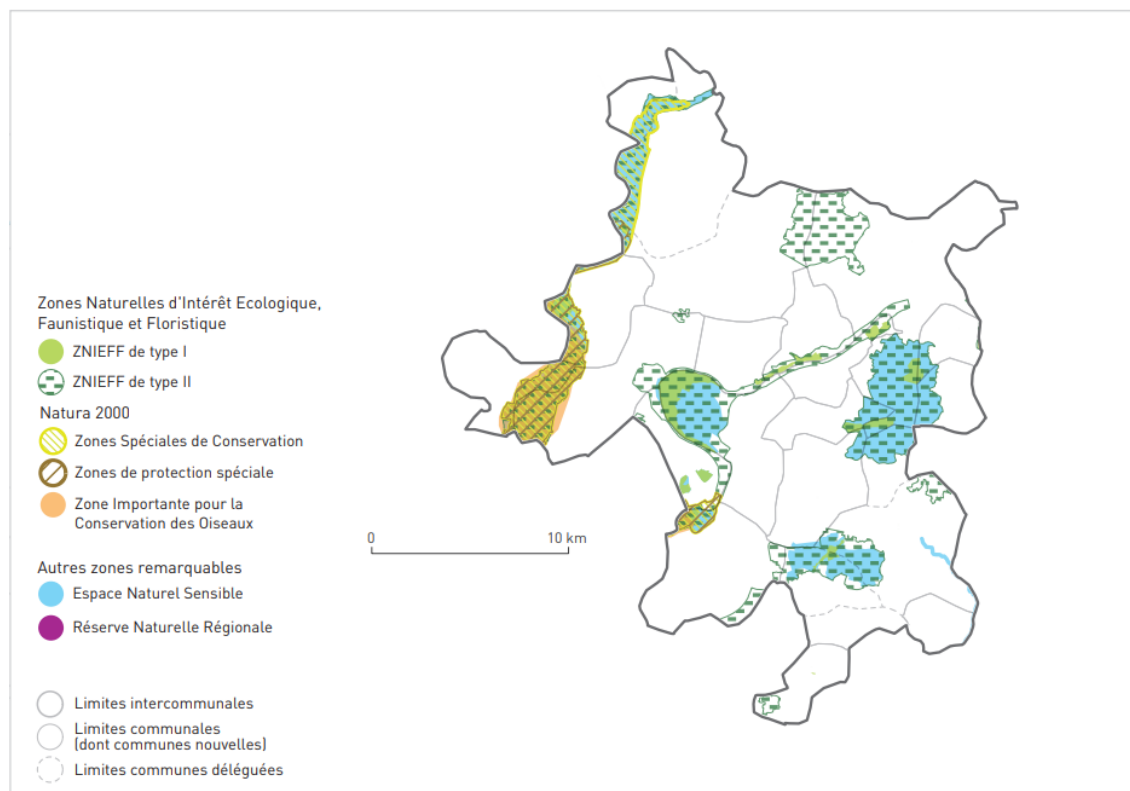
Evolution puissance photovoltaïque installée
(MW)



- Entre 2006 et 2015, **303 ha** d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés sur le territoire, ce qui représente une baisse de **0,66%**.



Carte des zones écologiques remarquables



© AURA - Novembre 2017 - source : DREAL Pays-de-la-Loire - 2016

- Les zones écologiques remarquables couvrent **21% du territoire de la CCALS**.
- Le territoire comprend des milieux humides, aquatiques et forestiers, des landes, des complexes bocagers, des pelouses sèches et des cavités souterraines.
- Ce patrimoine naturel riche est un atout touristique pour la CCALS.

- **Appréhension globale des questions climatiques, environnementales et patrimoniales / transitions**
 - Travailler sur la connaissance et la **dimension éducative**
 - Approche **globale de l'eau**
- **Exemplarité environnementale des pratiques**
 - Approche politique et problématique de ces sujets
 - Connexion avec filières économiques : énergie, économie circulaire, ...
 - Modalité de mutualisation, partage d'expertises : bâtiment, gestion des espaces verts, fauchage, voirie, ...
- **Un territoire économe et producteur d'énergies**
 - Rénovation énergétique des logements
 - Développer les énergies renouvelables
 - Limiter les émissions de GES et polluants atmosphériques

Synthèse AFOM

Atouts

- Proximité de pôles urbains attractifs
- Des secteurs économiques dynamiques : l'industrie et l'agriculture
- Croissance démographique
- Offre d'accueil en petite enfance satisfaisante
- Offre d'hébergement pour personnes âgées satisfaisante
- Deux maisons France Services
- Offre culturelle et sportive variée
- Réseau associatif important
- Patrimoine naturel riche et varié

Faiblesses

- Baisse de la croissance des logements neufs
- Peu d'alternatives à la voiture individuelle
- Hausse du chômage
- Parc de logement énergivore
- Une consommation énergétique en hausse

Opportunités

- Tendance du « retour vers le rural » : opportunité d'attirer des nouveaux habitants
- Potentiel de développement des énergies renouvelables

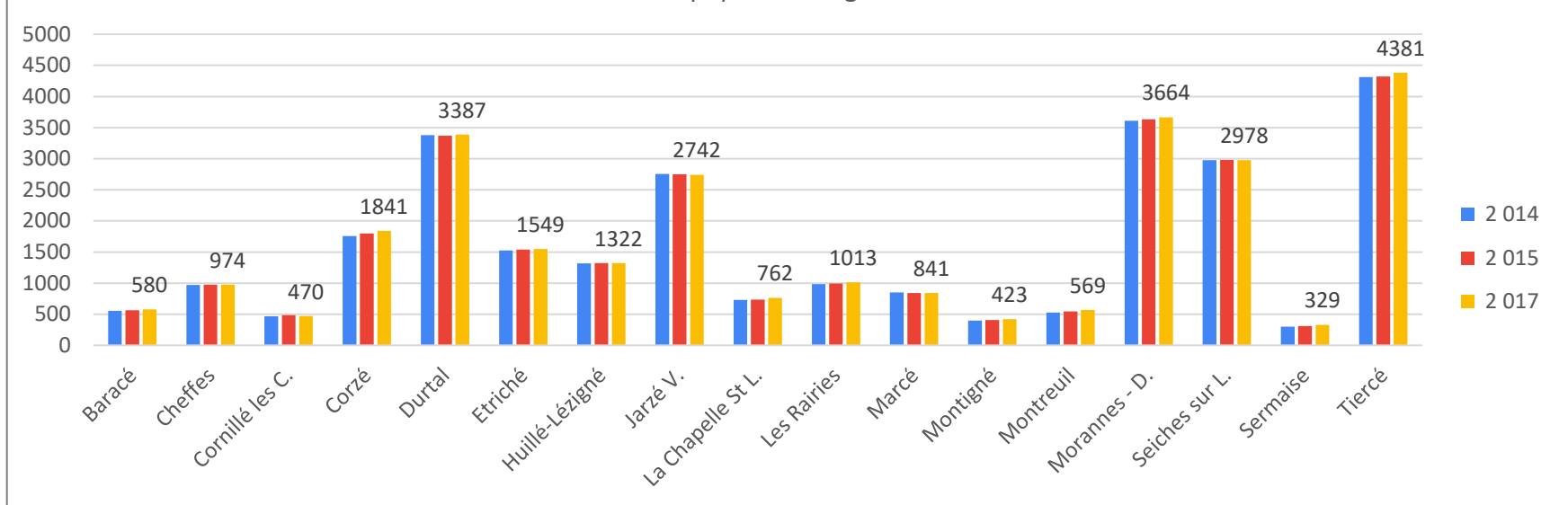
Menaces

- Vieillesse de la population
- Importance des flux routiers

Annexes

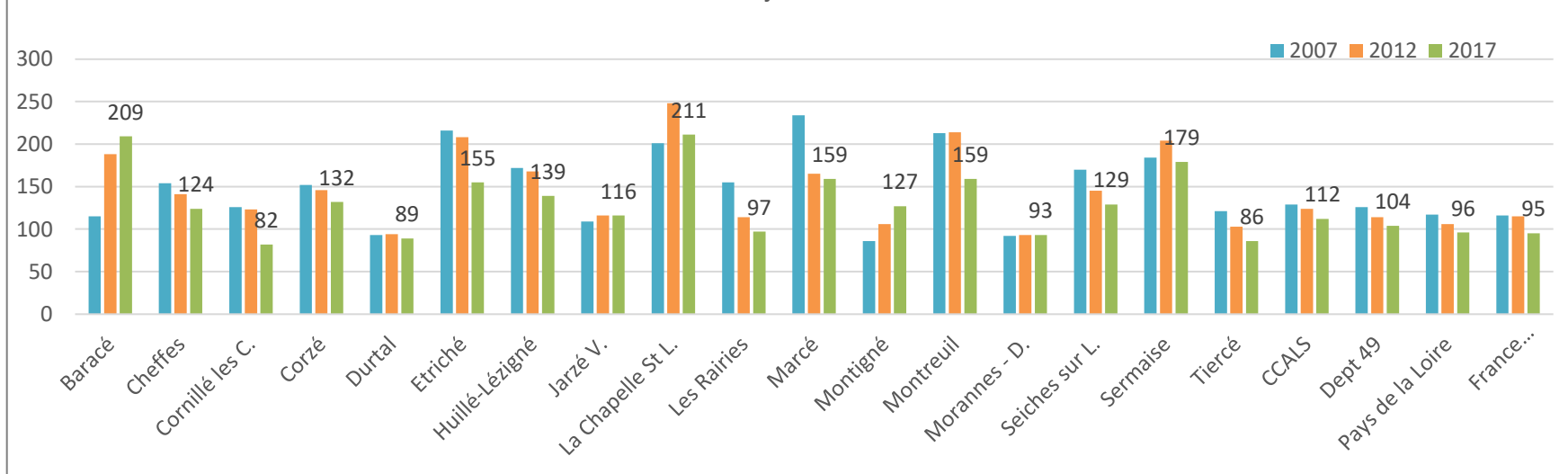
Annexe 1

Evolution de la population légale des communes



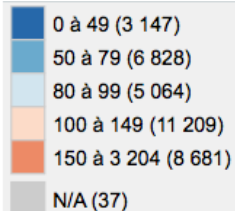
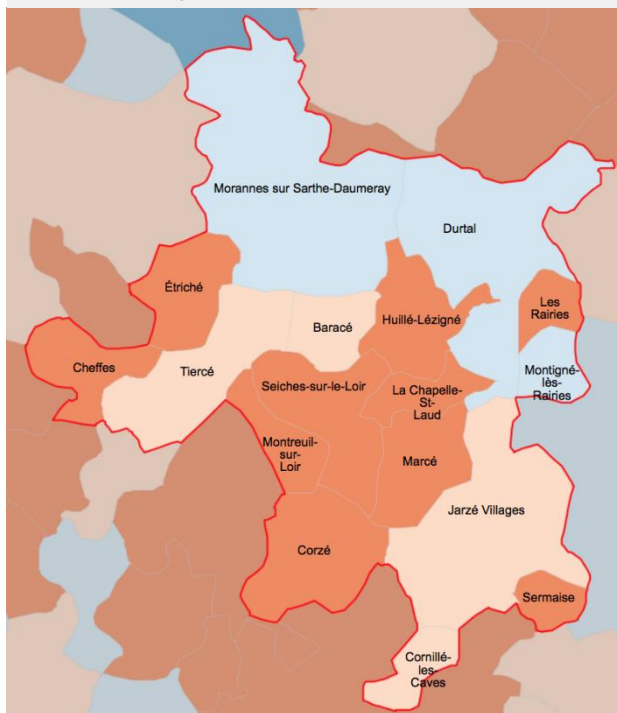
Annexe 2

Evolution de l'indice de jeunesse entre 2007 et 2017



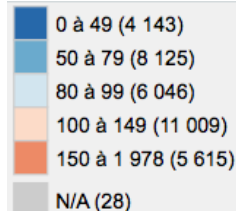
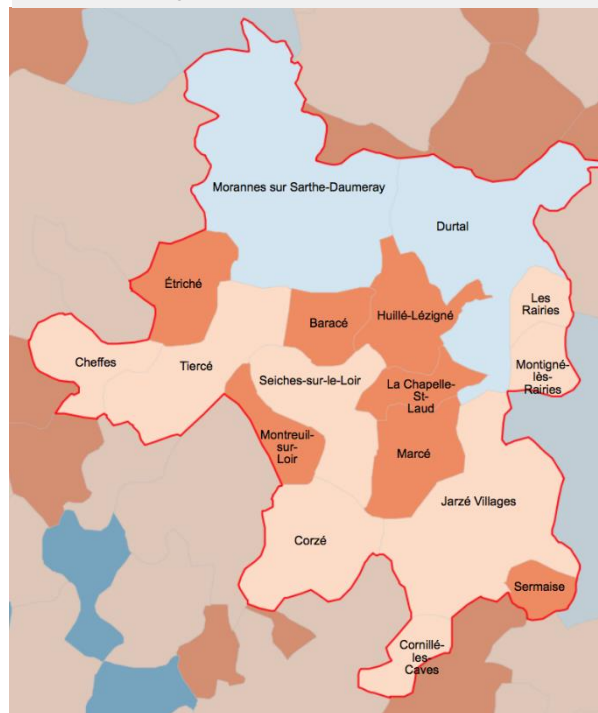
Annexe 2 bis : Evolution de l'indice de jeunesse des communes de la CCALS entre 2007 et 2017

Indice de jeunesse des communes en 2007



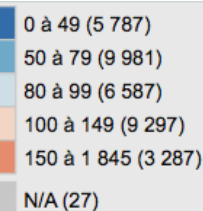
France : 116 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans
 Sélection : 129 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans

Indice de jeunesse des communes en 2012



France : 104 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans
 Sélection : 124 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans

Indice de jeunesse des communes en 2017

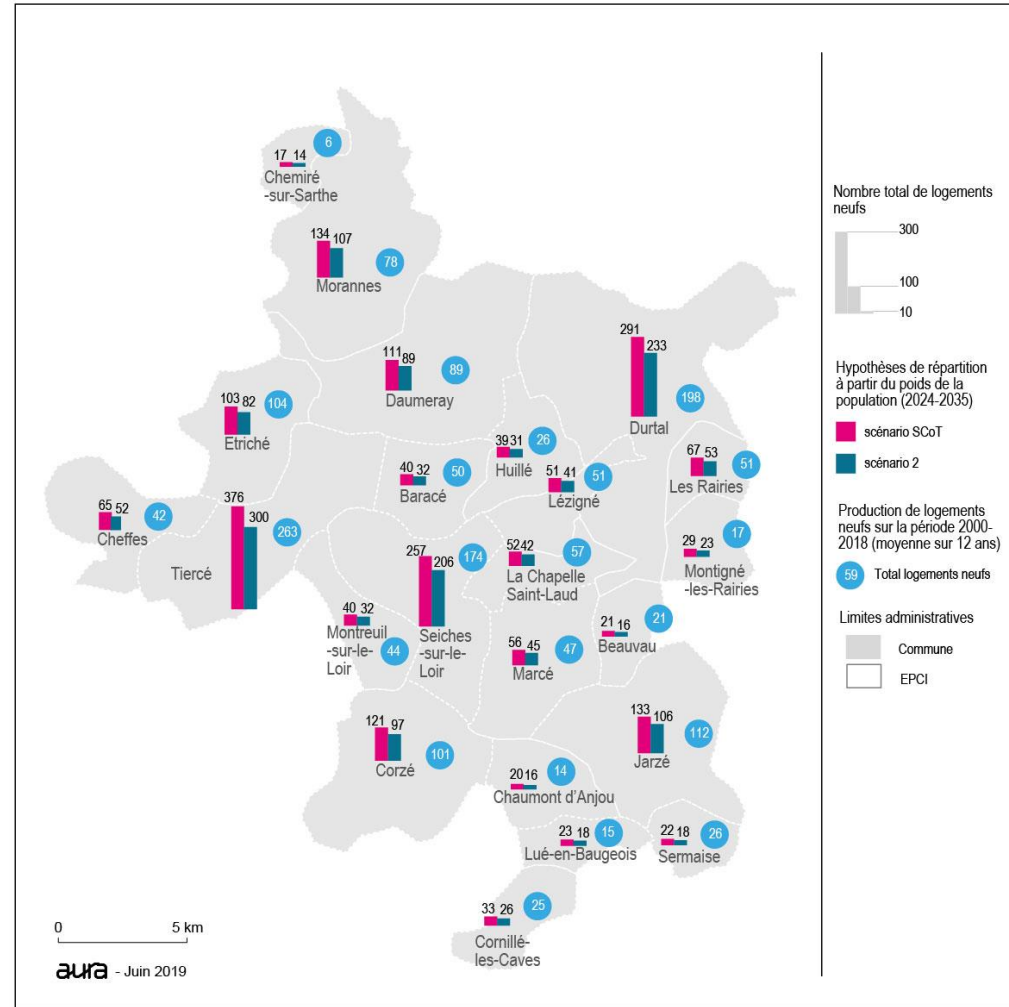


France : 95 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans
 Sélection : 112 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans

Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

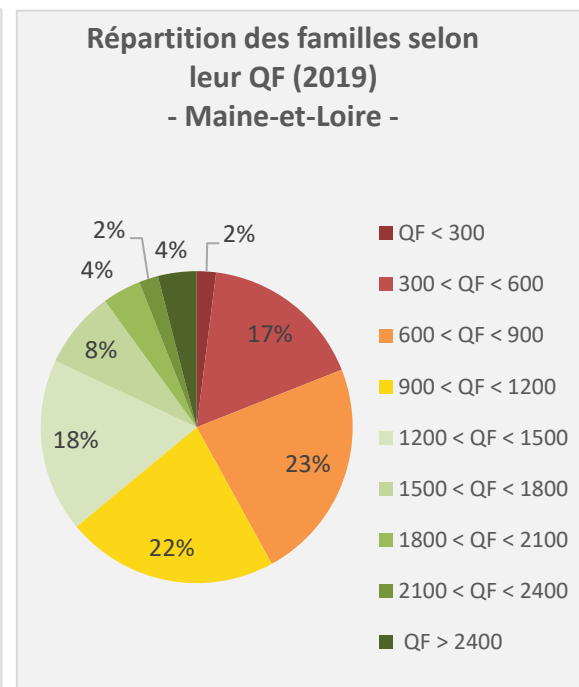
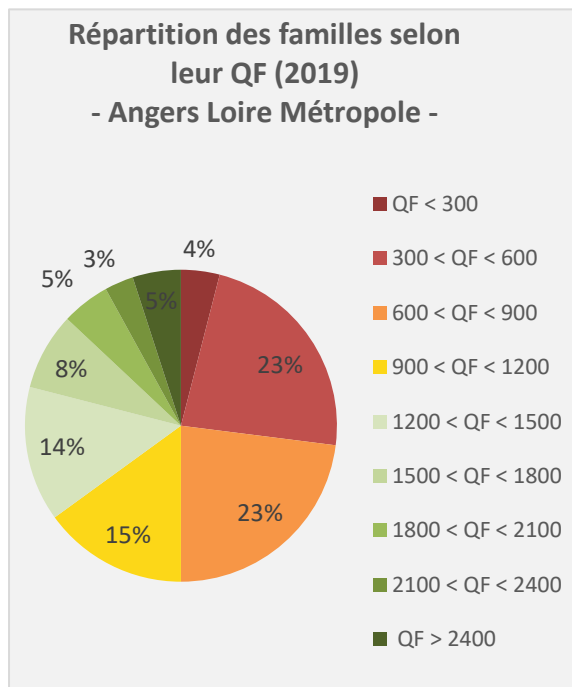
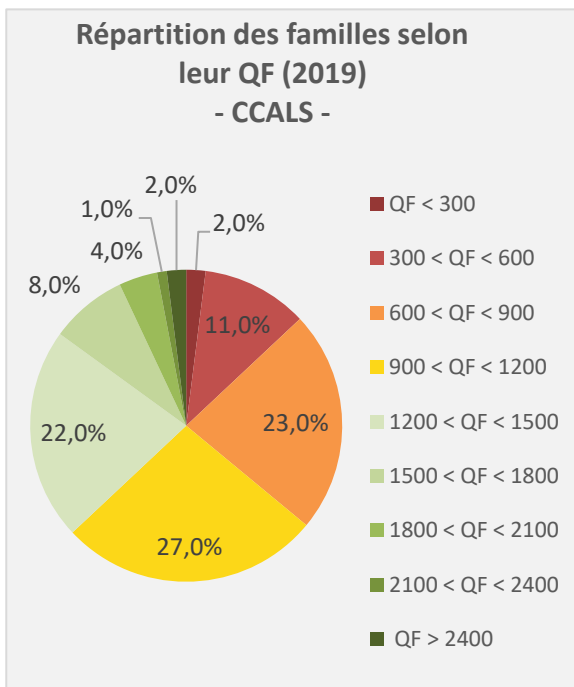
Annexe 3 : Répartition de la production de logements neufs entre les communes de la CCALS entre 2000 et 2018 et perspectives pour la période 2024-2035

Organisation territoriale	Commune 2019	Commune déléguée	Objectif scénario PLUi (175/an)
Polarité SCoT	DURTAL	DURTAL	291
	SEICHES-SUR-LE-LOIR	SEICHES SUR LE LOIR	257
	TIERCE	TIERCE	376
	Total Polarité SCoT		924
Polarité secondaire	JARZE-VILLAGES	JARZE	133
	MORANNES-SUR-SARTHE-DAU	DAUMERAY	111
		MORANNES	134
Total Polarité secondaire		378	
Polarité intermédiaire	CHEFFES	CHEFFES	65
	CORZE	CORZE	121
	ETRICHE	ETRICHE	103
	HUILLE-LEZIGNE	LEZIGNE	51
	LES RAIRIES	LES RAIRIES	67
	MARCE	MARCE	56
	Total Polarité intermédiaire		462
Commune de proximité	BARACE	BARACE	40
	CORNILLE-LES-CAVES	CORNILLE LES CAVES	33
	HUILLE-LEZIGNE	LUE EN BAUGEOIS	23
	JARZE-VILLAGES	BEAUVAU	21
		CHAUMONT D'ANJOU	20
		HUILLE	39
	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	LA CHAPELLE SAINT LAU	52
	MONTIGNE-LES-RAIRIES	MONTIGNE LES RAIRIES	29
	MONTREUIL-SUR-LOIR	MONTREUIL SUR LOIR	40
	MORANNES-SUR-SARTHE-DAU	CHEMIRE SUR SARTHE	17
	SERMAISE	SERMAISE	22
	Total Commune de proximité		336
	Total CC ALS		2 100



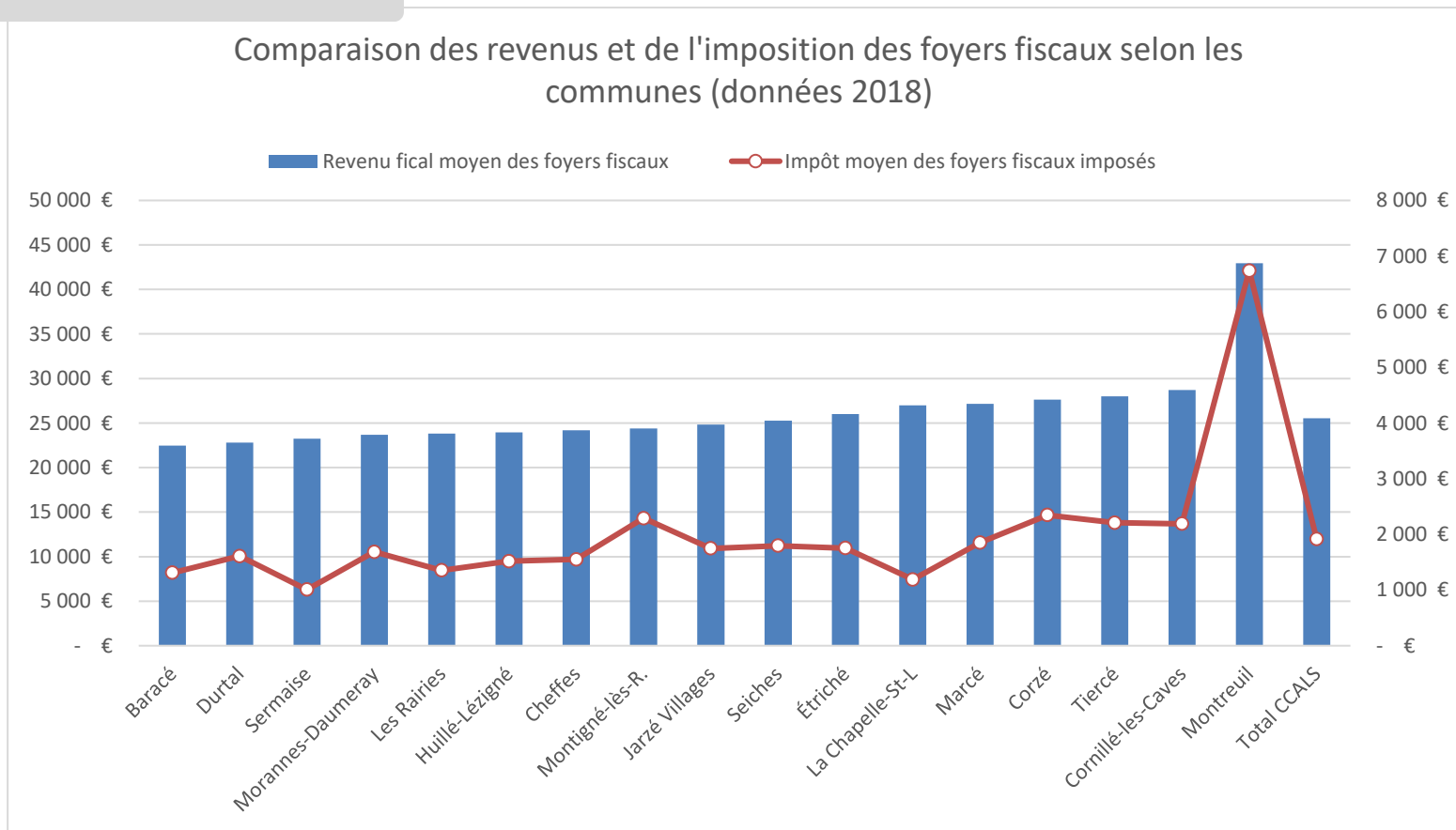
Source : PLUi-H Anjou Loir-et-Sarthe – Séminaire janvier 2020.

Annexe 4 : Répartition des familles allocataires CAF selon leur QF en 2019



→ Une situation des familles de la CCALS qui paraît plus favorable qu'à l'échelle d'ALM ou du Département.

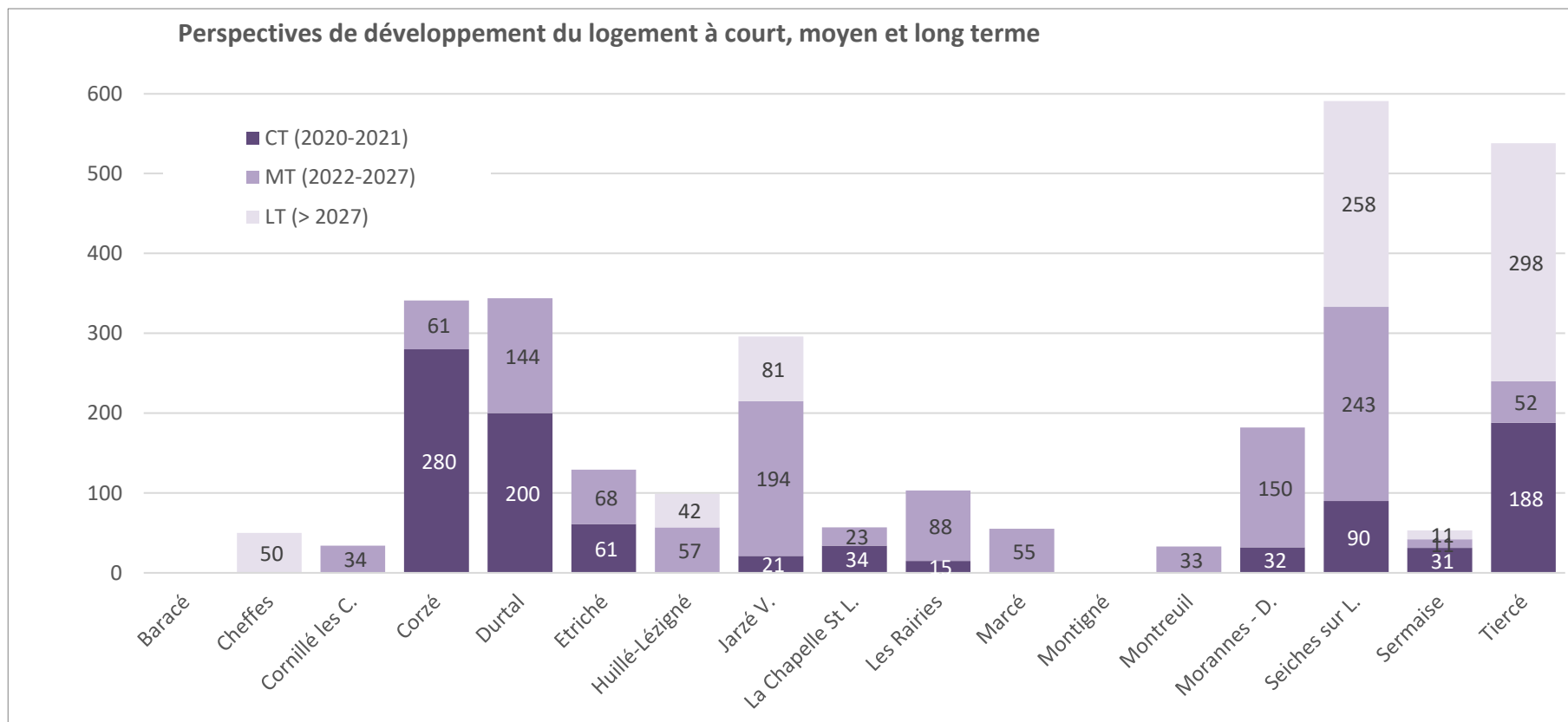
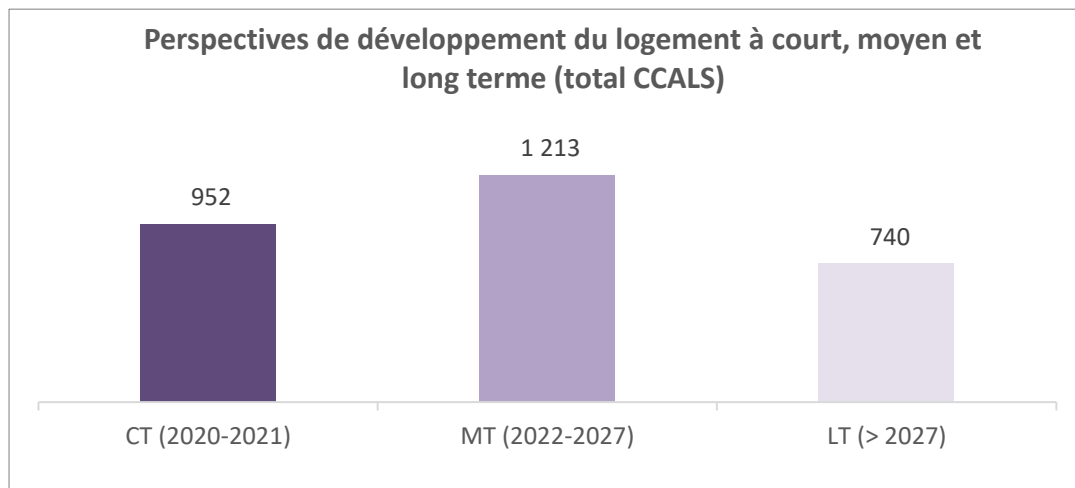
Annexe 5 : Revenus et fiscalité des foyers fiscaux selon les communes



A souligner : le cas particulier de Montreuil-sur-Loir qui se démarque très nettement des autres communes de la CCALS - Eléments difficile à expliquer au-delà d'une situation très particulière d'un des foyers fiscaux de la commune... (?).

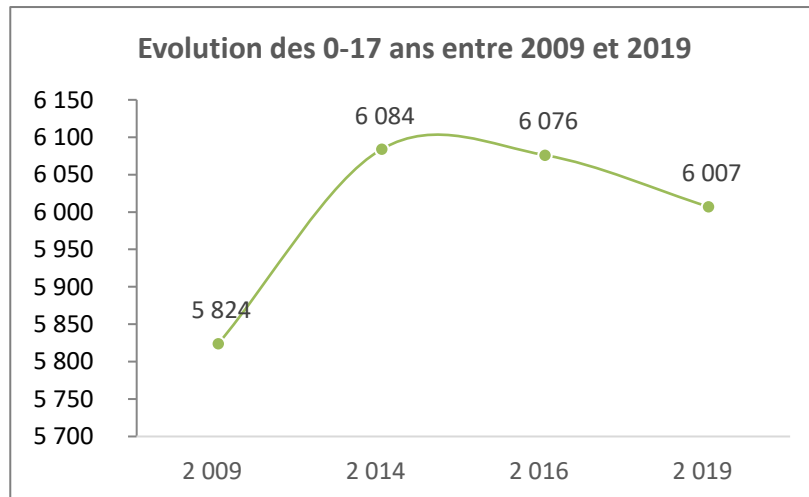
Annexe 6 : Perspectives de développement des logements neufs à court, moyen et long terme

Source : Service Urbanisme – CCALS – Nov. 2020

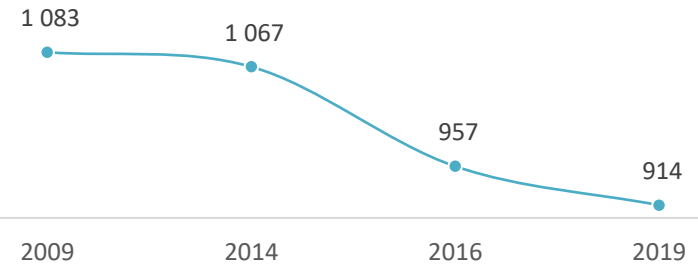


Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

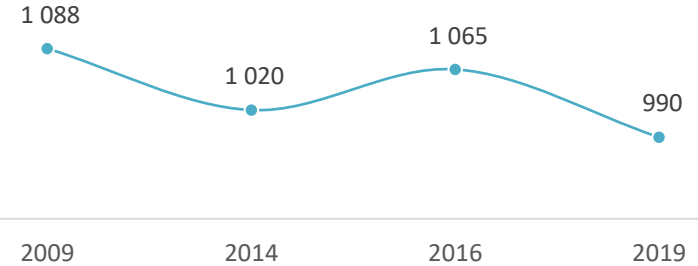
Annexe 7 : Evolution 2009-2019 des différentes tranches d'âge.



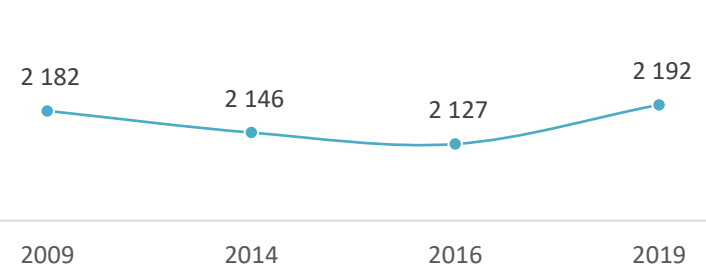
Evolution du nombre 0-2 ans entre 2009 et 2019



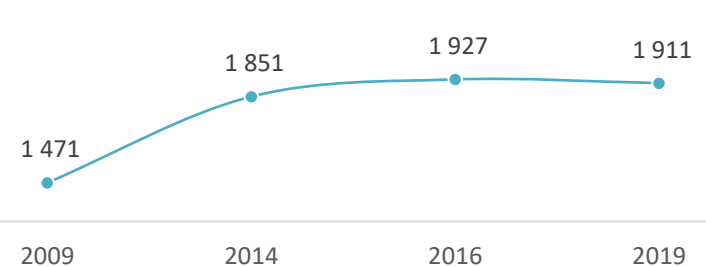
Evolution du nombre 3-5 ans entre 2009 et 2019



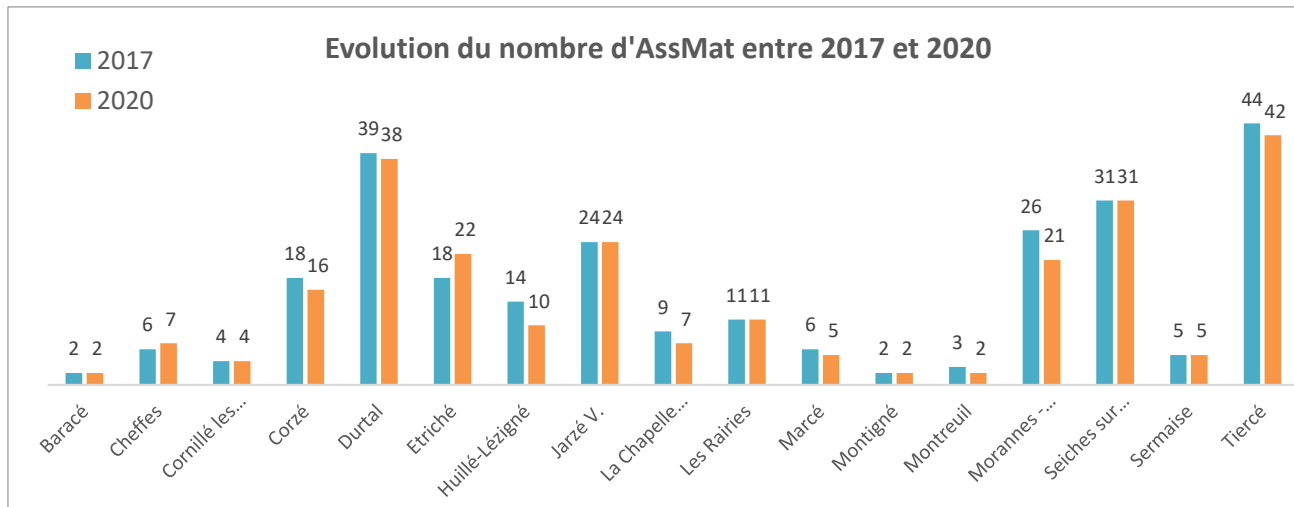
Evolution du nombre 6-11 ans entre 2009 et 2019



Evolution du nombre 12-17 ans entre 2009 et 2019



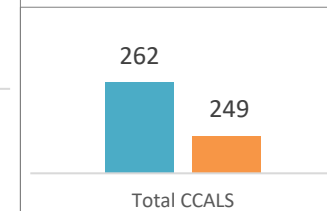
Annexe 8 : Evolution du nombre d'AssMat entre 2017 et 2020.



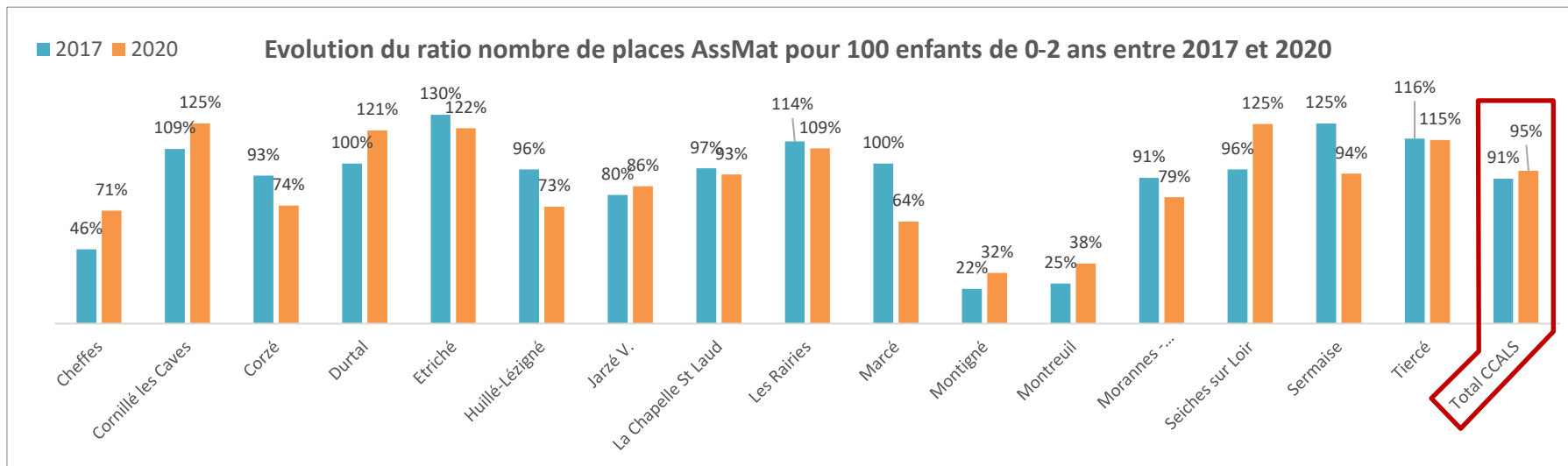
Annexe 9 : Répartition des AssMat de 50 ans et + selon leur âge l'échelle CCALS.

- 18% de 50-54 ans
 - 16% de 55-59 ans
 - 11% de 60 ans et +
- } 45%

Source : CAF 49 - Nov. 2020



Source : Service Petite Enfance – CCALS – Nov. 2020



Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Annexe 10 : L'offre d'accueil individuel en 2020

	Nombre d'AssMat	Nombre d'AssMat en exercice	Nombre places chez les AssMat	nb de places disponibles	0-2 ans	Ratio places AssMat pour 100 enfants de 0-2 ans
Baracé	2	2	6	-	20	30%
Cheffes	7	6	24	4	34	71%
Cornillé les Caves	4	3	15	2	12	125%
Corzé	16		56		76	74%
Durtal	38	35	140	25	116	121%
Etriché	22	20	72	15	59	122%
Huillé-Lézigné	10	8	38	8	52	73%
Jarzé V.	24	20	84	4	98	86%
La Chapelle St Laud	7	7	27	-	29	93%
Les Rairies	11	10	35	8	32	109%
Marcé	5	1	14	-	22	64%
Montigné	2	2	6	2	19	32%
Montreuil	2	2	6	1	16	38%
Morannes - Daumeray	21	19	75	9	95	79%
Seiches sur Loir	31	25	111	10	89	125%
Sermaise	5	3	15	-	16	94%
Tiercé	42	40	148	15	129	115%
Total des communes	249	203	872	103	914	95%

Annexe 11 : Evolution de la fréquentation des EAJE entre 2015 et 2019

Les EAJE	Fréquentation (en heures-enfants vendues)					Taux d'occupation				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
MA - Durtal		28782	29840	29840	31505	83,6%	82,7%	81,1%	nc	76%
MA - Morannes		17908	19306	19306	19832	84,9%	67,2%	72,8%	nc	73%
MA - Tiercé	66 444	60370	59943	59560	50091		86,6%	86,2%	86%	71%
C - Seiches	36 772	34934	36228	37693	35202	83,9%	79,7%	83,3%	86%	80%
HG - Seiches	13 726	13880	14444	13421	13529	74,7%	75,6%	76,9%	74%	70%
MC - Cheffes	23 781	19050	20762	19840	19483		77,5%	84,4%	81%	79%
MC - Jarzé	19 062	19209	21562	21623	18753	74,7%	75,3%	85,2%	85%	74%
MC - Léznigné	20 854	20081	19678	20160	20353	81,7%	78,7%	77,8%	79%	80%
HG - Etriché	1 699	1633	1024	0	0		61,6%	37,5%	0%	0%
Total des EAJE	180 639	214 214	221 763	221 443	208 748					

Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Annexe 12 : Données relatives aux ALSH (Situation de novembre 2020)

Les ALSH	Capacité			Gestion		Périodes d'ouverture		
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total	Directe	Déléguée	Mercredi	Petites Vac.	Eté
Corzé	24	36	60	x				
Morannes	16	24	40	x				
Durtal	24	36	60	x				
Huillé	16	14	30	x				
Jarzé Villages	30	36	66	x				
Marcé	16	24	40	x				
Montreuil	32	28	60	x				
Tiercé	60	72	132	x				
Total ALSH CCALS	218	270	488					

Partenariats développés dans le cadre des activités	Avec quel(s) club(s) sportif(s), association(s) culturelle(s), de loisir(s), services municipaux ou communautaires travaillent les structures ?	Les équipements de proximité utilisés dans le cadre des activités ?
Corzé	Services CCALS: 1/service action sociale (EHPAD, projet, accueil de jour, les logements foyer ...), 2/service culture et loisirs, 3/service petite enfance, service Enfance service jeunesse (temps passerelles). 4/ services ressources CCALS : Communication, finance, ressources humaines, service technique pour bâtiment ... Associations des communes, sportives, culturelles et artistiques ... et des écoles APE mise en place du périsport le mercredi du Tiercé : convention et partenariat entre la CCALS, les associations, objectif d'étendre ce service à Jarzé voir plus ...	bibliothèque, salle de sport et stade, salle des fêtes, bord de loir,
Morannes		Bibliothèque, piscine durtal été
Durtal		City stade, bibliothèque (médiathèque), salle de sport et stade, piscine, salle culturel spectacle, cinéma, bord de loir
Huillé /LEZIGNE		Bibliothèque, salle de sport, salle des fêtes, salles des associations, esplanades
Jarzé Villages		Bibliothèque, stade et salle de sport, cinéma, aires de jeux esplanades
Marcé		Stade, Terrain de la commune avec aires de jeux, bibliothèque, esplanade alentours travail
Montreuil		Bibliothèque des alentours, city stade de montreuil et seiches
Tiercé		Bibliothèque, stade, cinéma pax, terrain vague, aires de jeux et esplanades, salles de sport rarement disponible, dojo, salle ping-pong, salles des fêtes, bois joly

Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Annexe 13. Cartes scolaires de collèges et des lycées

Les collégiens de la CCALS fréquentent les collèges de Durtal, Seiches sur le Loir, Baugé, Les Verrières en Anjou et Châteauneuf sur Sarthe.

Une nouvelle carte scolaire est en cours de réflexion par le Département en concertation avec la CCALS. Une note de synthèse pour la rentrée 2019/2020 est en cours de réflexion par le Département en concertation avec la CCALS.

Les propositions sur le travail, verraient sortir des effectifs de la CCALS vers le Collège Vallée du Loir les élèves de la CCALS.

Les jeunes du territoire seraient rattachés au collège Vallée du Loir.

La validation de cette nouvelle carte scolaire sera validée courant 2018.

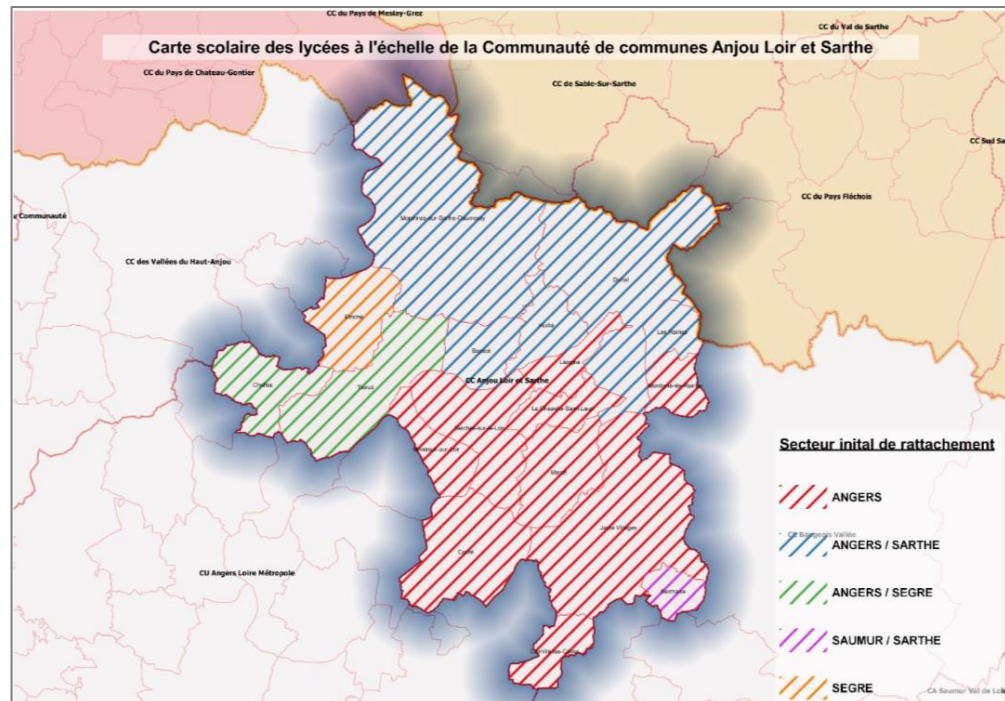
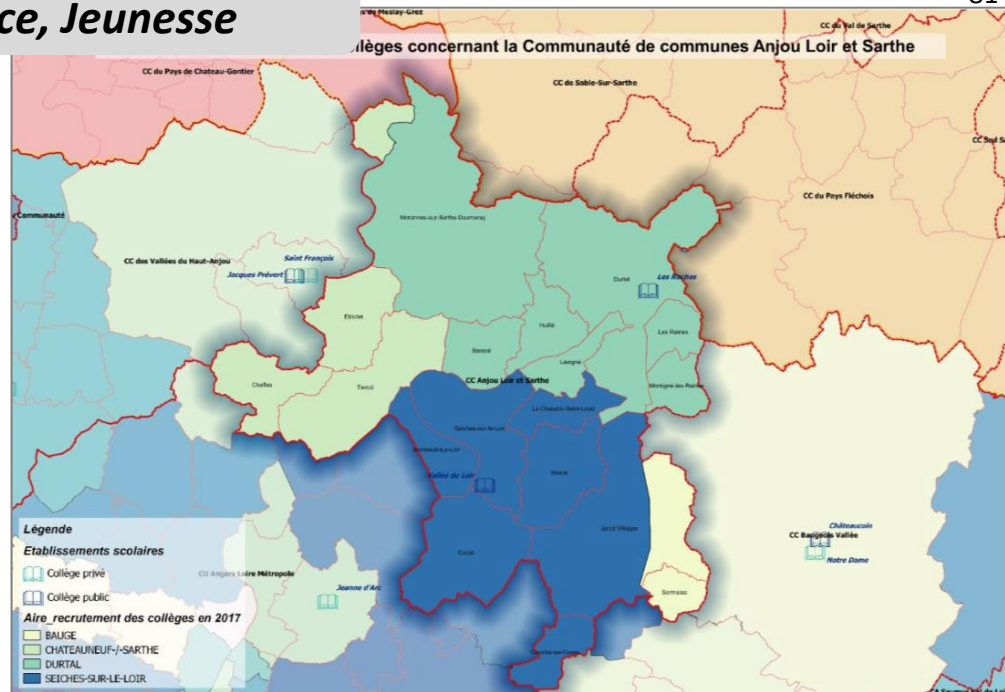
Éléments à vérifier

Les lycéens du territoire se retrouvent affectés sur des lycées qui parfois sont hors du département. La plupart sont internes.

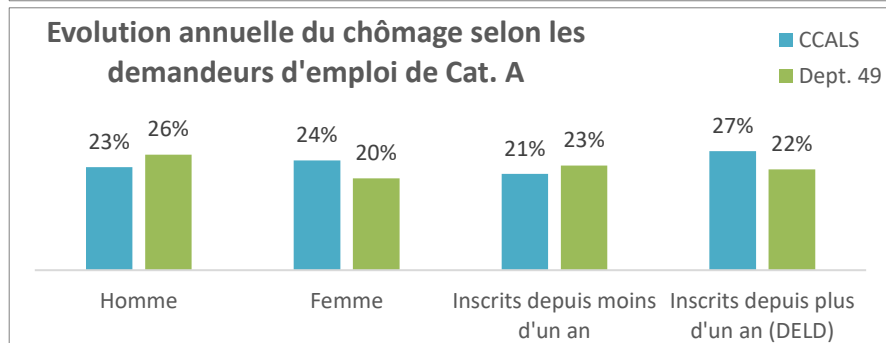
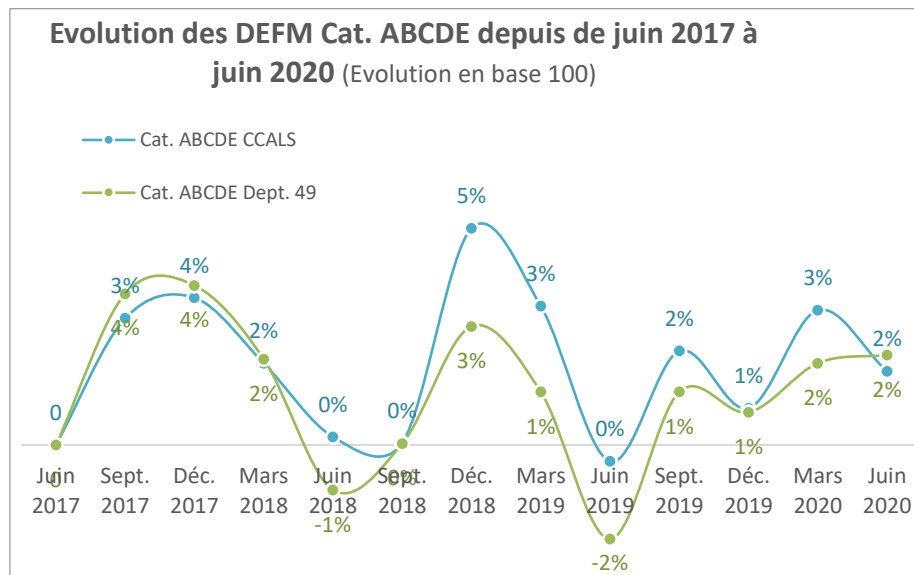
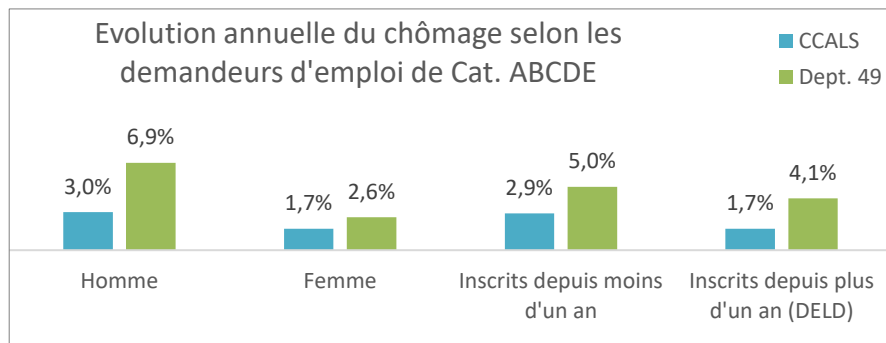
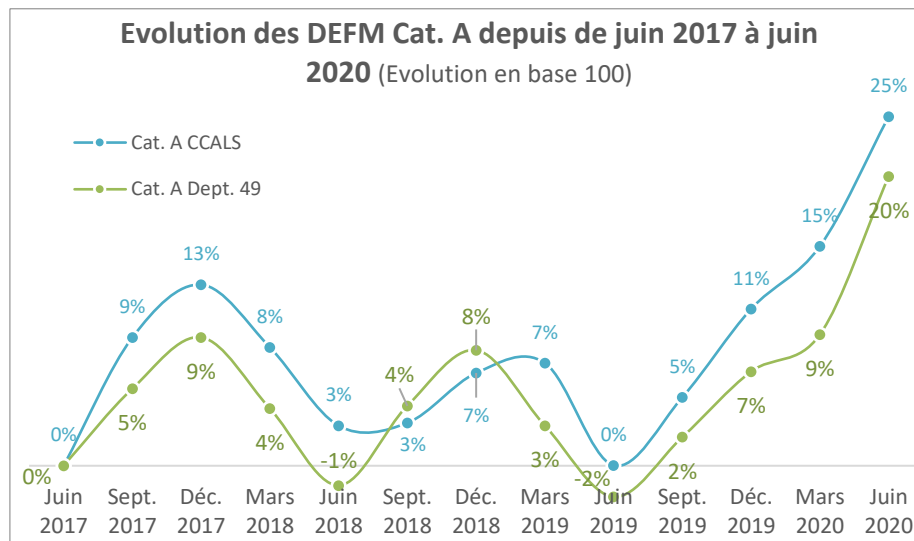
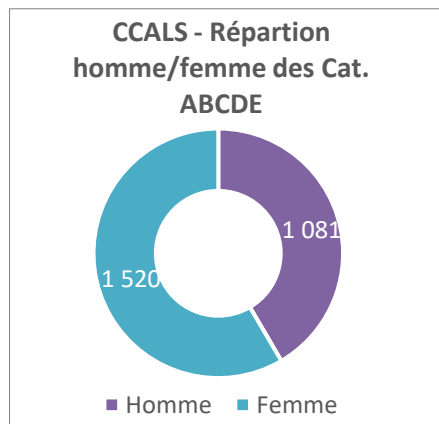
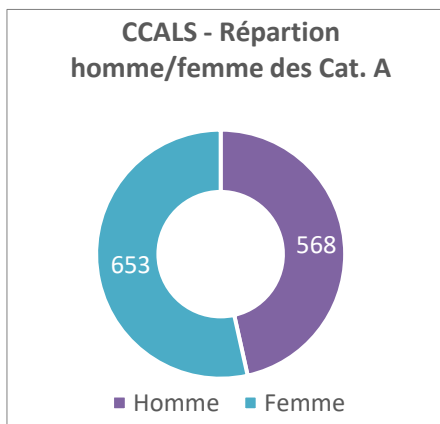
La fréquentation de ces jeunes est parfois tardive en structure jeunes car il faut tenir compte du temps de trajet de leur établissement à leur domicile.

Pour ces internes la fréquentation en espace jeunes est parfois compliquées car ils décrochent du quotidien de la structure pour s'investir davantage dans la vie lycéenne.

Source : Diag. Jeunesse CCASL - 2018



Annexe 14 : Tendances liées au chômage sur la CCALS + comparaison avec l'échelle départementale



Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

Annexe 15 : Les partenaires mobilisés sur France Services (ex. MSAP)



26 Partenaires à Durtal



14 Partenaires à Seiches

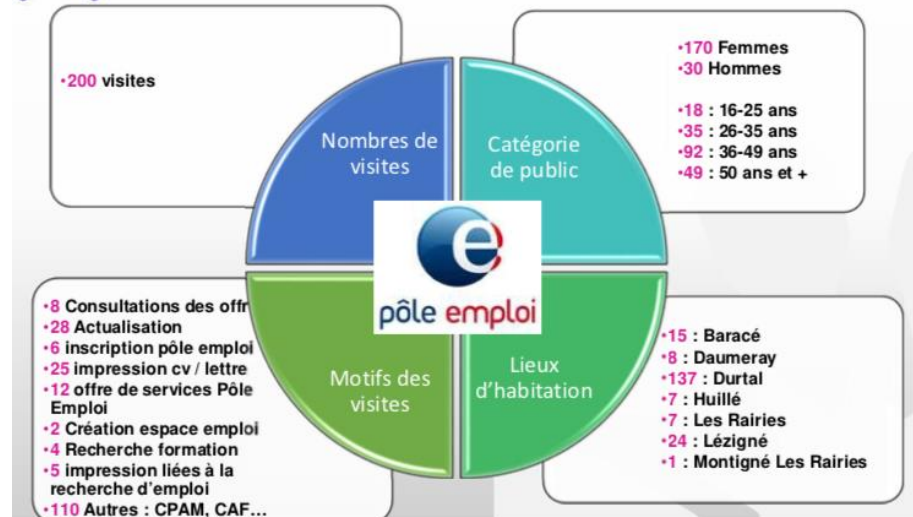


Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

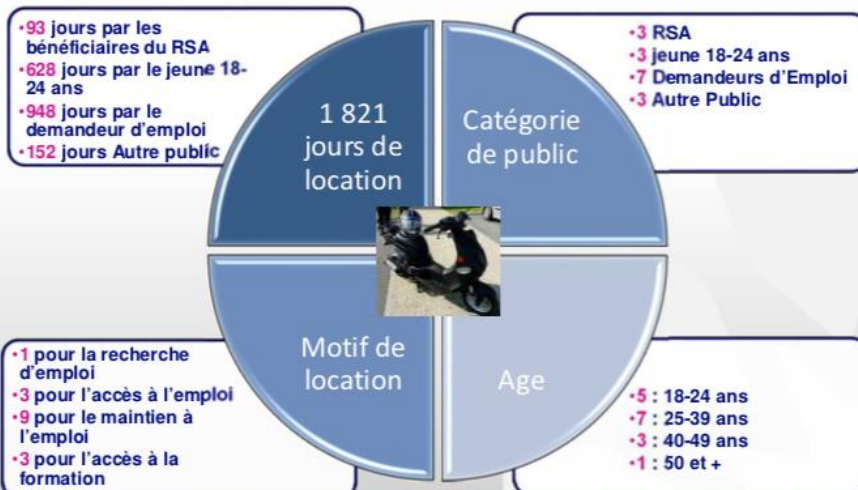
Annexe 16 : Détail de la fréquentation du Point Relais Emploi et du Point Relais Mobilité de la CCALS



« Point Relais Emploi »



« Point Relais Mobilité »

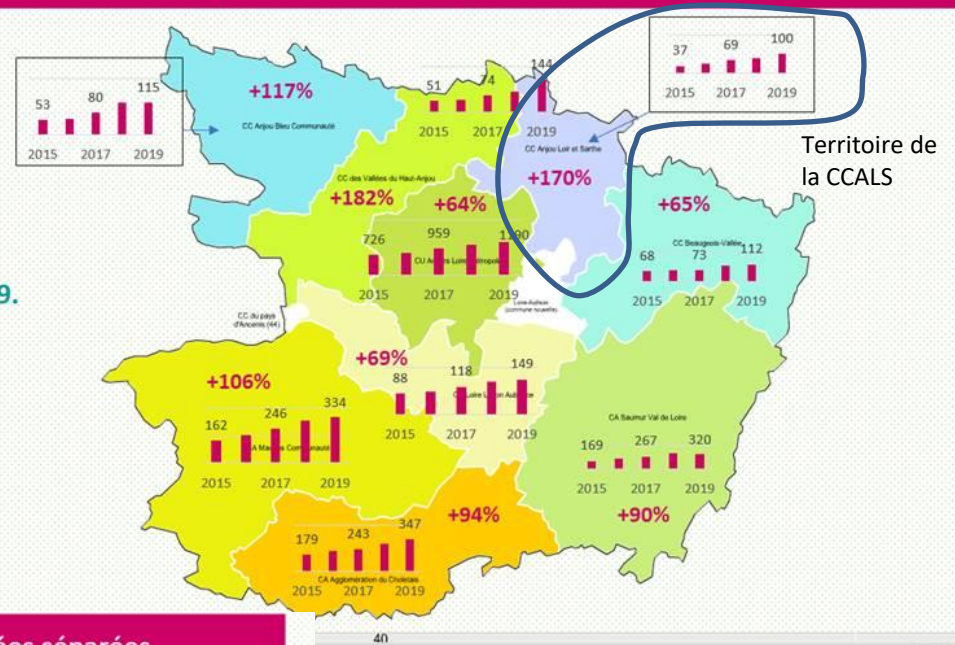


Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

Annexe 17 : Eléments liés à l'action menée par le Relais CAF sur la CCASL

Public potentiel de l'offre de service séparation – familles ayant déclaré une séparation dans l'année

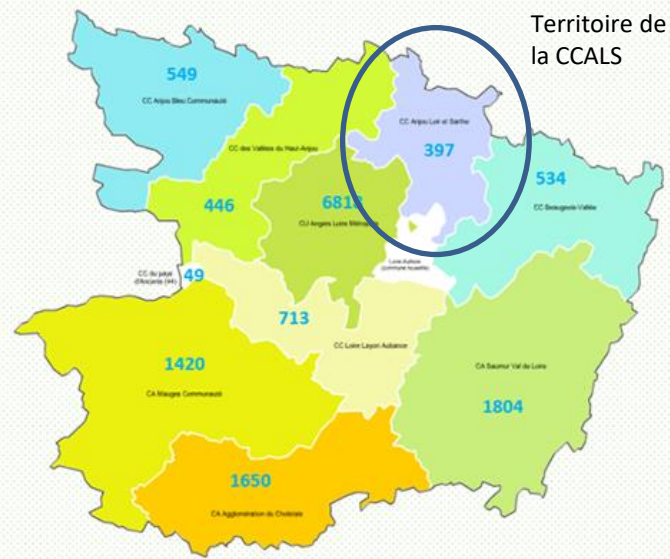
2822 familles ont déclaré une séparation en 2019.



Public potentiel de l'offre de service séparation – personnes déclarées séparées

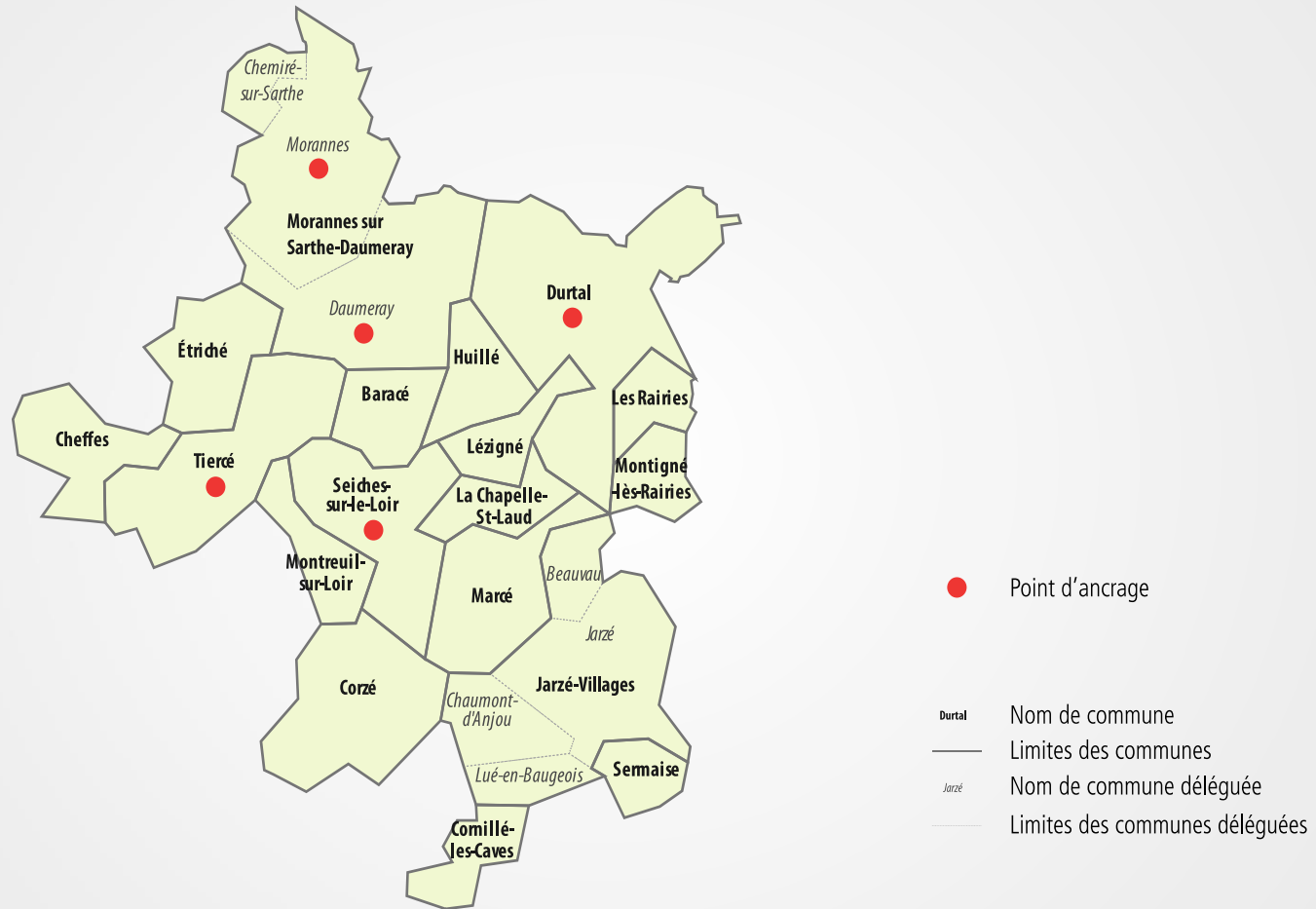
14 380 personnes sont déclarées séparées en 2019, c'est-à-dire qu'elles sont connues « séparées » dans le fichier allocataire.

Ces personnes n'ont pas toutes bénéficié d'une offre de service de la Caf, puisque seul le titulaire du dossier allocataire est destinataire de nos démarches pro-actives.



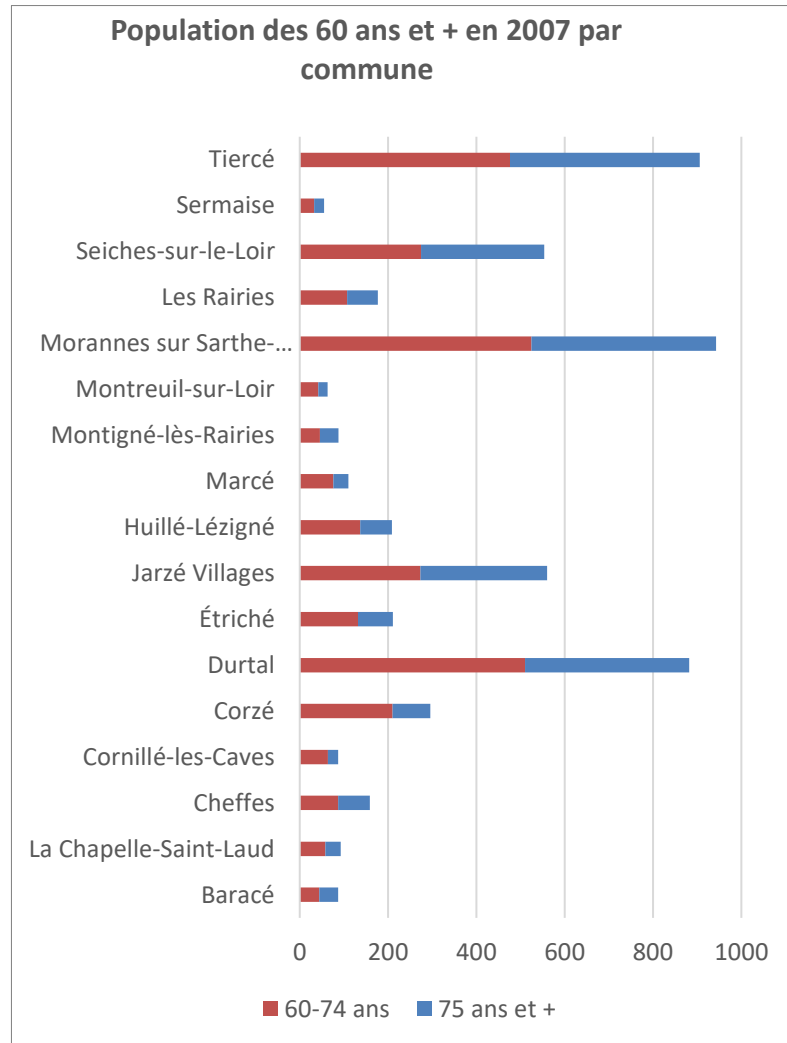
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE : POINTS D'ANCRAGE DE LA MDS LOIR BAUGEOIS VALLÉE

Annexe 18 : Présence des services de la MDS sur le territoire de la CCALS

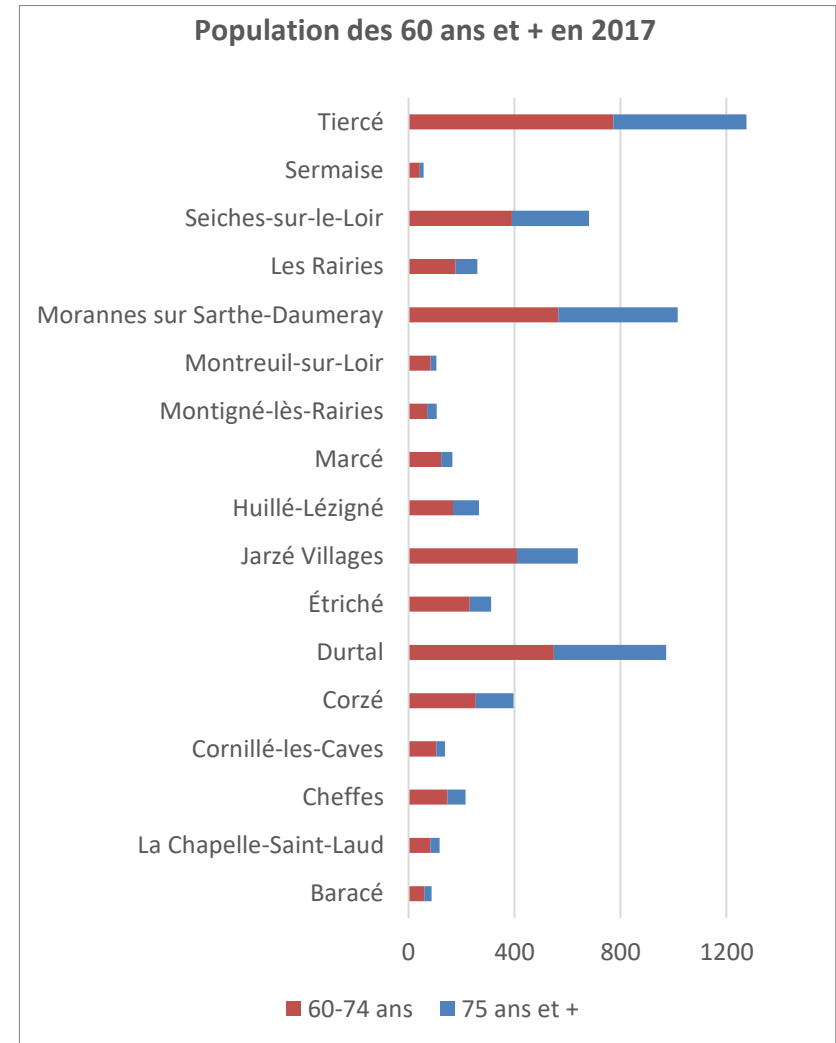


Annexes partie 4 : Vieillesse et handicap

Annexe 19 : Données détaillées par commune des 60-74 ans et des 75 ans et + en 2007 et 2017



Total CCALS = 5480



Total CCALS = 6810

Annexes partie 4 : Vieillesse et handicap

Annexe 20 : Liste des dispositifs dédiés au vieillissement et au handicap situé hors CCALS mais intervenant sur le territoire
→ Un total de près d'une trentaine de dispositifs

- **EHPAD hors secteur**
 - Ehpads Les Fontaines à Châteauneuf/ Sarthe
 - Ehpads St Denis d'Anjou.
 - Ehpads Les Acacias à Champigné
 - Ehpads Pôle Santé Sarthe et Loir
 - Ehpads les Couleurs du Temps à Villevêque
 - Ehpads ESBV de Baugé, Beaufort, mazé et la Ménitric
 - Ehpads Beau Soleil à Miré
 - Ehpads La Girouardière à Baugé
 - Ehpads Anne de Melun à Baugé
 - Ehpads Les Blouines à Brion
- **Les UPAD hors secteur**
 - Ehpads Les Fontaines à Châteauneuf/Sarthe
 - Ehpads Pôle Santé Sarthe et Loir
 - Ehpads ESBV de Baugé
 - Ehpads Pôle Santé Sarthe et Loir
 - Ehpads les Couleurs du Temps à Villevêque
- **Les Hébergements temporaires hors secteur**
 - Ehpads Les Fontaines à Châteauneuf/ Sarthe
 - Ehpads Les Acacias à Champigné
 - Ehpads ESBV à la Ménitric
 - Ehpads Les Blouines à Brion
- **Les Résidences Autonomie hors secteur**
 - Résidence autonomie La Charmes à La Flèche
 - Résidence autonomie Valboyer à Baugé
 - Résidence autonomie Les Jonquilles à Bauné
- **Les Résidences Séniors ou Services hors secteur**
 - Résidence séniors Le Clos de la Bade à Précigné
 - Résidence séniors Hestia à Mazé
 - Résidence services Les Jardins d'Iroise à Brion
- **Accueil de jour hors secteur**
 - Ehpads Anne de Melun à Baugé sur ancien EPCI Loir et Portes de l'Anjou
- **Esa hors secteur**
 - Anjou Soins Services à Longué sur ancien territoire des Portes de l'Anjou, sauf Morannes, ancien territoire de l'EPCI du Loir sauf Montreuil sur Loir et Corzé
- **Plate-forme de répit Aidants familiaux**
 - Accord'âges située à l'ehpad et accueil de jour Anne de Melun à Baugé qui intervient sur tout le territoire de Anjou Loir et Sarthe
- **Collectif des aidants du Nord Est Anjou**
 - Collectif datant de 2011 porté par la plate-forme de répit Accord'âges menant une action pour la journée nationale des aidants sur le territoire Anjou Loir et Sarthe et ses autres territoires.

Annexes partie 4 : Vieillesse et handicap

Annexe 21 : Détail d'actions développées en 2019 par le services Actions Sociales de la CCALS

3-1 Actions...intergénérationnelles et transversales

DATE	ANIMATION	LIEU	FREQUENTATION
14/01	<i>Initiation tablettes numériques</i>	Maison de Services au Public Seiches s/Loir	5 personnes
07/02	<i>Crêpes party</i>	Salle communale Montreuil s/Loir	17 personnes
22/03	<i>Composition de légumes</i>	Ecole élémentaire Tiercé	7 seniors 8 enfants
27/05	<i>Initiation tir à l'arc</i>	Stade de Tiercé	2 personnes
05/06	<i>Journée interG</i>	Salle Communale Tiercé	41 seniors 95 enfants
18/06	<i>Pique-nique d'été</i>	Les tardivières Tiercé	52 personnes
02/12	<i>On prend soin de soi</i>	Maison de Services au Public Durtal	2 personnes
06/12	<i>Spectacle de marionnettes</i>	Accueil de loisirs Marcé	2 seniors 20 enfants
12/12	<i>Soleil d'hiver</i>	Angers	7 personnes
16/12	<i>Radette party</i>	Résidence autonomie Tiercé	22 personnes
1 mardi par mois	<i>Lecture part'agé</i>	Micro-crèche de Cheffes	1 personne retraité 10 enfants
Annuel	<i>CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)</i>	EHPAD de Jarzé Accueil de loisirs de Jarzé Résidence autonomie de Tiercé	20 enfants 20 seniors

3-3 Programme « Je vous invite à »

Pour la seconde année, le service à répondu à l'appel à projet d'aide au financement d'actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées piloté par la Conférence des Financeurs permettant de proposer le programme « Je vous invite à ».

22 242 € de subventions obtenues

75 ateliers gratuits de mars à septembre

- Alimentation
- Mémoire
- Sommeil
- Relaxation
- Do-In
- Aquagym
- Informatique
- Prévention des chutes
- Prévention douleurs dorsales
- Visite du patrimoine

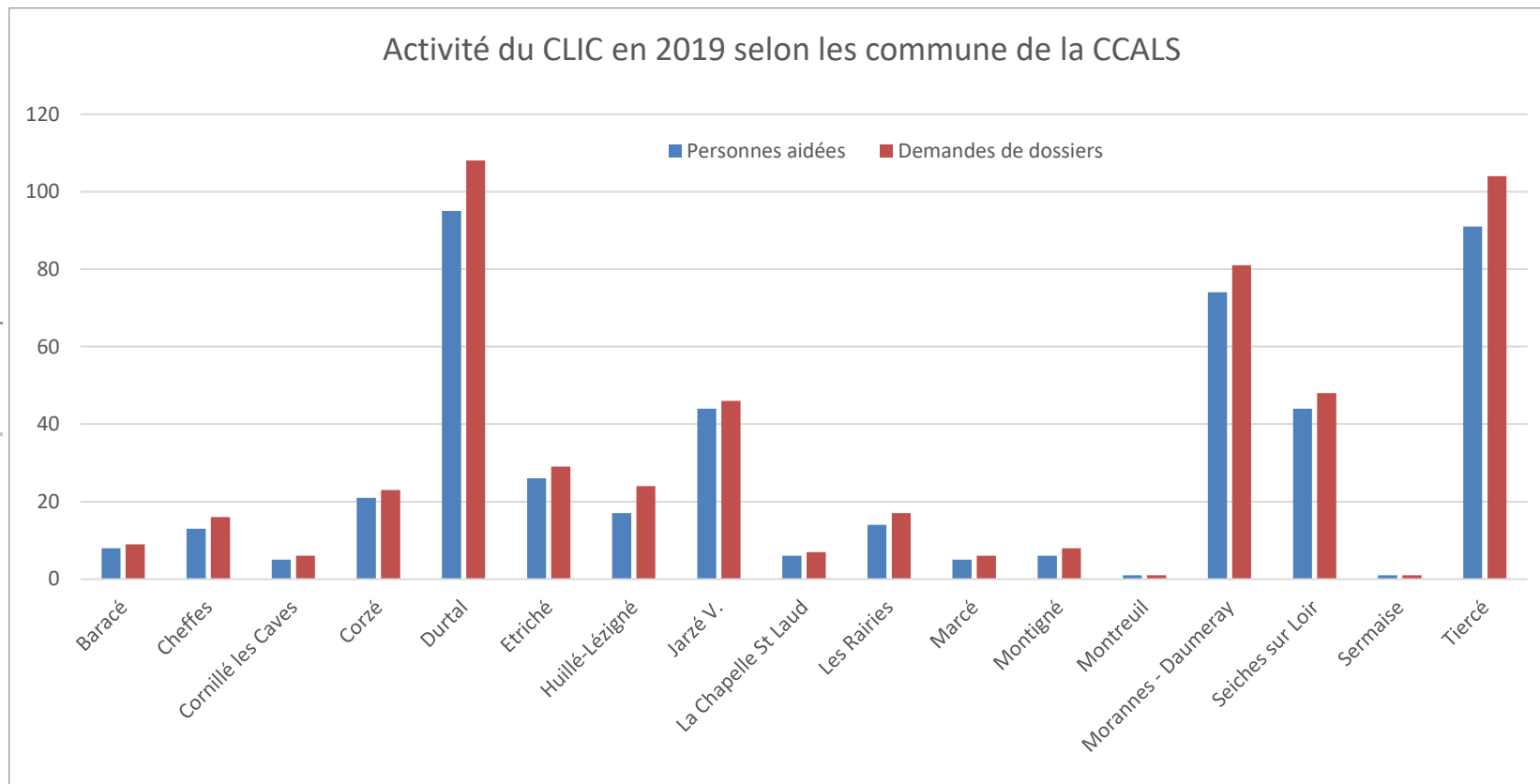
10 intervenants professionnels du territoire ALS

- Orthopédiste
- Sophrologue
- Naturopathe
- Praticien Do-In
- Informaticien
- Maître-nageur sauveteur
- Kinésithérapeute
- Viticulteur
- Centre de secours
- Eleveur d'escargots

Matériel acheté

- Matériel de mercerie
- Jeux de société adaptés
- Organisé à Huillé, Marcé, Etriché, Les Rairies et Cornillé-les-Caves, Durtal, Lué-en-Beaueois, Seiches s/Loir
- **462 participants**

Annexe 22 : Détail de l'activité du CLIC sur la CCALS



Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Échéance de réalisation	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique	BARACE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2023		Non chiffré	ETAT DETR - SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	CCALS	Acquisition d'un camion France service	2022	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	76 000 €	ETAT	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour le PIJ	2022	Déplacements quotidiens pour l'itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Rénovation bâtiments publics	2023	Rénover les bâtiments consommateurs d'énergie	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	CCALS	Energie renouvelable		Développement des ENR notamment par des ombrières sur les parkings existants	Non chiffré		Quantité d'énergies renouvelables produite
	CHEFFES	Rénovation énergétique et agrandissement de la salle des fêtes	2021	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique

01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique	CORNILLE LES CAVES	Rénovation énergétique et mise en accessibilité salle des fêtes	2022		RE- 154 300€	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	CORNILLE LES CAVES	Changement mode de chauffage de l'école			Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	CORZE	Rénovation énergétique de la mairie	2022	Assurer des économies d'énergie du bâtiment	Non chiffré	ETAT-SIEMML	Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Rénovation bâtiments publics	2022	Isolation, mode de chauffage de différents bâtiments communaux	1 000 000 €		Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal	2022	Politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux	676 250 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	ETRICHE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2021	Rénovation de la salle	274 246 €	ETAT- REGION-SIEMML	Baisse de la consommation énergétique
	ETRICHE	Rénovation de la Mairie			Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation de la Mairie et extension de la cantine		Restructuration totale de la mairie pour accueillir le public ERP + diminution de la consommation énergétique. Extension du restaurant scolaire afin de libérer la future salle du conseil municipal actuellement utilisée en salle de restauration	1 350 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique / Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation Salle des fêtes de Lué		Rénovation énergétique	127 943 €		Baisse de la consommation énergétique

01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique	JARZE	Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports	2022	Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune de JARZE	100 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	MARCE	Rénovation énergétique de la mairie	2021		164 000 €	ETAT LEADER SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	MONTIGNE LES RAIRES	Rénovation énergétique annexe salle des fêtes	2023		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Chaudière cantine scolaire de Daumeray	2021	Remplacement chaudière cantine scolaire de Daumeray	17 969,34 €		Baisse de la consommation énergétique
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES DE CHEMIRE SUR SARTHE	2022	TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES DE CHEMIRE	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	SEICHES SUR LE LOIR	Étanchéité et isolation de la couverture de l'école élémentaire André Moine			220 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	SERMAISE	Rénovation énergétique de l'école	2021-2026		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	SERMAISE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2021-2026		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
02. Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines	CCALS	Plan paysage			Non chiffré		
	DURTAL	Mise en valeur des espaces naturels	2021-2026	Forêt de Chambiers, bords de Loir	100 000 €		Surface dédiée à la préservation de la biodiversité

naturels et de la biodiversité de notre territoire	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un espace de loisirs sur le site des Bretonnières		Espace classé ENS- création d'un observatoire d'oiseaux gîte de pêche,	Non chiffré		Surface d'espaces ludiques supplémentaire
03. Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques liées à l'eau	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Rénovation réseaux eaux pluviales Morannes	2021	Rénovation réseaux eaux pluviales (en lien avec les travaux de réseaux eaux usées réalisés par la CCALS)	195 000 €		Mètres linéaires de réseaux et rénovés
04. Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers	CCALS	Etude pour la reconversion de la friche	2022	Tiercé - reconversion friche - ancien site Granéo	30 000 €		Recyclage foncier (ha)
05. Accompagner l'entrepreneuriat et soutenir nos entreprises et l'emploi	CCALS	Maison de l'économie	2024	Construction d'un bâtiment regroupement des services coworking, incubateur tertiaire et fablab	Non chiffré		Nombre de places disponibles adaptés pour le co-working
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un espace coworking à l'étage de l'ancienne Mairie			Non chiffré		Nombre de places disponibles adaptés pour le co-working
06. Contribuer à structurer des filières économiques territoriales	CCALS	Etude pour le schéma territorial des zones d'activités	2021		60 000 €	REGION	
	DURTAL	Accès à une alimentation de qualité pour tous	2021-2026	Installation d'agriculteurs bio, restauration scolaire, animations	100 000 €		Surface dédiée à l'agriculture biologique supplémentaire / nombre de repas bio servis dans les cantines scolaires
07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine	CCALS	Déviation Daumeray	2022	Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos	300 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés
	CCALS	Requalification du bourg de Tiercé		Abord de la voie ferrée et RD52	Non chiffré		Mètres linéaires de voirie rénovés
	CCALS	Aménagement et requalification du secteur Joseph CUGNOT à Durtal et des friches économiques à Daumeray			Non chiffré		Recyclage foncier (ha)

07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centre bourgs et l'économie urbaine	CHEFFES	Revitalisation du centre bourg	2022	Etude en cours grâce au dispositif cœur de village, Travaux de mise en sécurité, adduction eau potable, voie mixte piéton vélos	1 436 613 €	ETAT DEPARTEMENT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	ETRICHE	Réouverture d'une boulangerie			Non chiffré		Surface commerciale supplémentaire / Nombre d'emplois créés
	JARZE	Etude "opération cœur de village"	2021		50 000 €		
	LES RAIRIES	Agrandissement Mairie pour bureau de poste	2022		550 000 €	ETAT	Nombre de services de proximité / nombre d'utilisateurs
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Place de Gaulle et Eglise Morannes	2022-2026	Réaménagement			Surface d'espaces publics aménagés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réaménagement du centre bourg de Daumeray	2022	Etude et travaux de réaménagement du centre bourg de Daumeray (commerces mal places, pb de parking)	Non chiffré		Surface d'espaces publics aménagés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Sécurisation des entrées de bourg de Morannes	2023	Travaux de voirie sécurisation des entrées de bourg de Morannes	Non chiffré		Mètres linéaires de voirie rénovés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Sécurisation des carrefours à Daumeray	2021	Travaux de voirie réaménagement des carrefours	170 653,30 €	DEPARTEMENT	Mètres linéaires de voirie rénovés
09. Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les cœurs de bourgs	DURTAL	Logements à vocation sociale (seniors, jeunes)	2021-2026				Nombre de nouveaux habitants
10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et	CCALS	Aire d'accueil gens du voyage	2021	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage sur Tiercé	580 000 €	ETAT DDT	Surface aire accueil, fréquentation de l'aire
	CCALS	Terrain familial gens du voyage	2021	Création de terrains familiaux à Durtal	158 050 €		Surface aire accueil,

<p>appropriée à des besoins divers</p>						fréquentation du terrain	
	CHEFFES	Déconstruction pour création de logement	2021	Construction de logement par Maine et Loire habitat	60 000 €	ADEME	Nombre de nouveaux habitants
	CHEFFES	Réfection appartement (s) au-dessus bibliothèque	2023	Rénovation énergétique + aménagement appartement (s) de secours			Baisse de la consommation énergétique
	LEZIGNE	Densification du centre bourg	2021	Démolition des logements et des annexes construction trois logements locatifs adaptés personnes âgées, plus un logement T4 (recyclage foncier)	80 000 €	ADEME fond friche	Nombre de nouveaux habitants
	LEZIGNE	Densification du centre bourg	2021	Démolition du local professionnel, construction de cinq logements locatifs personnes âgées, création deux de locatifs sociaux T3, réhabilitation ancienne gare en logement T3	124 000 €	ADEME fond friche	Nombre de nouveaux habitants
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement de logement à l'étage de l'ancienne Mairie			Non chiffré		Nombre de nouveaux habitants
	TIERCE	Réflexion sur les mobilités douces dans la commune			Non chiffré		
	CCALS	Plan Alimentaire Territorial	2022	PAT à l'échelle de la CCALS	145 100 €	ETAT LEADER	
<p>10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers</p>							
	BARACE	Parcours santé et jeux enfants	2024		Non chiffré	ETAT REGION	Fréquentation
	CCALS	Extension Crèche Seiches	2021	Projet d'agrandissement du bâtiment de 120m2	206 000	ETAT REGION	Nbr d'enfant accueillis
<p>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux</p>	CCALS	Extension Micro-crèche Lézigné	2021	Extension de 20 m2 de la pièce de vie + réaménagement de la cuisine	90 000	ETAT	Nbr d'enfant accueillis

11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux

CCALS	Construction d'une micro-crèche sur Cheffes	2022	Recherche d'un terrain constructible, construction d'une maison	300 000	ETAT	Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Projet couches lavables : construction d'une blanchisserie	2023	Extension aux locaux de SOLIPASS sur Tiercé	200 000 € (bâtiment) + 100 000 € (matériel)		
CCALS	Projet couches lavables : construction d'une blanchisserie	2023		174 000 € dont 95 000 € de charges de personnel		
CCALS	Construction d'un multi-accueil sur Morannes	2025	En lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Extension Multi-accueil Durtal	2025	30 places au lieu de 18 places : en lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Création d'un multi-accueil Jarzé Villages	2025	En lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Agrandissement de l'accueil de loisirs de Durtal	2025	Locaux communaux à ce jour	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Construction d'un accueil de loisirs sur Seiches	2023	En remplacement du site des Trinottières	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Construction d'un accueil de loisirs sur Tiercé	2023	Remplacement des espaces modulaires et libérer les espaces de l'école du Rondeau	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Construction d'un espace jeunes sur Tiercé	2023	En lien avec la commune	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis

**11. Conforter la politique
éducative et de soutien à la
parentalité
à travers un maillage
structurant d'équipements
et le
renforcements des actions
collectives avec les acteurs
locaux**

CCALS	Travaux d'agrandissement de l'espace jeunes de Seiches		Bâtiments communaux	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CCALS	Acquisition d'un véhicule pour La conseillère numérique	2022	Déplacements quotidiens pour une offre itinérance	Non chiffré		
CORZE	Etude école	2022	Réflexion agrandissement ou déplacement	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
CORZE	Espace jeunes	2022	Réflexion sur le changement de lieux	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
HUILLE	Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	2021	Réorganisation des anciens locaux technique de Huillé suite à la création de la commune nouvelle	243 000 €		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
HUILLE	Sécurisation parking bus école	2021	Déplacement de l'arrêt de bus scolaire, création d'un parking parents d'élèves	30 000 €		Nombre de bénéficiaires
JARZE	Aménagement parking école			Non chiffré		Nombre de bénéficiaires
LA CHAPELLE SAINT LAUD	Aménagement de la cour d'école	2021	Modification cour, création d'un préau, peintures extérieures isolation	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires / Baisse de la consommation énergétique
LA CHAPELLE SAINT LAUD	Création d'une garderie périscolaire et cantine	2021	Acquisition d'une maison + parcelle pour construction d'un bâtiment (garderie + cantine)	Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire Nombre de places supplémentaires à la garderie
LES RAIRES	Construction d'une nouvelle cantine scolaire	2021		365 000 €		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire

	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Construction espace jeune	2022-2023	Construction d'un bâtiment adapté d'environ 100 m2 adapte a l'accueil d'une structure "espace jeunes" permettant d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition du bâtiment a la comcom pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse	250 000 €	ETAT CCALS	Nombre de jeunes bénéficiaires
	SERMAISE	Extension e l'école pour création d'une cantine			Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
	TIERCE	Construction d'une cantine scolaire	2022		Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
12. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelles en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain.	CCALS	Ateliers relais Seiches	2021	Construction d'un bâtiment (2 ateliers relais) sur TIERCE	450 000 €		Nombre d'élèves accueillis
14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges).	CCALS	Construction d'un ponton à Morannes	2022	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	72 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Construction d'un bac Morannes-Brissarthe	2022	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	60 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Circuits PDIPR	2022	Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique	10 000 €		Km d'itinérances VTT et équestre
	CCALS	Installation de glissières de Kayak	2022	A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir	35 000 €		Nombre de pratiquants supplémentaires
	CCALS	Projet de voie verte le long de la Sarthe	2022	Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA	18 000 €		
	CCALS	Boucles cyclables	2022	Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.	20 000 €		

	TIERCE	Rénovation base de Canoé Kayak		Projet à préciser	Non chiffré		
15. Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation.	CCALS	Réfection toiture et façade de l'office de tourisme	2023	Travaux extérieurs et mise en valeur de l'OT	192 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	CORZE	Eglise rénovation toiture	2021		Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
	DURTAL	Ravalement de l'église – mise en valeur du patrimoine culturel bâti (porte Véron)	2021-2026		1 200 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	ETRICHE	Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du Moulin d'Yvray	2022	Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l'église du bourg et rénovation de l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray	100 000 €	ETAT	Surface de bâti patrimonial rénové
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Travaux entretien de l'Eglise			Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
	MONTIGNE LES RAIRES	Rénovation des portes de l'église	2022	Rénovation des portes	8 000 €	ETAT DEPARTEMENT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Restauration église Morannes			300 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Travaux de rénovation de l'église de Chemiré sur Sarthe	2022	Restauration de la toiture et de la nef	400 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise en valeur du patrimoine communal	2022	Installation d'une signalétique	10 000 €		
	SEICHES SUR LE LOIR	Ravalement de la façade Nord et du pignon Ouest de l'église St Aubin (ISMH)			Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'un belvédère		Aménagement d'un belvédère ouvrant sur le Loir place de l'église, sur les fondations de l'ancienne mairie (aujourd'hui déconstruite)	Non chiffré		Surface d'espaces publics aménagés	

16. Développer et promouvoir des événements culturels	CCALS	Salle culturelle	2025	Salle culturelle pour programmation régulière à Seiches sur le Loir	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires / capacité d'accueil / nombre d'événements organisés
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Construction d'une salle des fêtes / réunion/ associations				Non chiffré	Nombre de bénéficiaires / capacité d'accueil / nombre d'événements organisés
17. Le développement d'une programmation culturelle de proximité	CCALS	Achat véhicule réseau des bibliothèques phase 1	2021	Achat véhicule pour organisation de la distribution des documents dans le réseau des bibliopoles	15 000 €		
	CCALS	Achat de véhicule réseau des bibliothèques phase 2	2022	Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)	Non chiffré		
	MARCE	Etude pour une nouvelle salle des fêtes	2021		Non chiffré		
	MARCE	Salle des fêtes	2025	Création d'une salle de 120 personnes + cuisine,	Non chiffré		
	CCALS	Pompe à chaleur piscine	2021	Changement de la pompe à chaleur de la piscine de Durtal	Non chiffré		Baisse de la consommation d'énergies
	CCALS	Couverture bassin piscine	2023	Couverture d'une partie des bassins pour augmenter la capacité de cours de natation scolaire	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaire
	CCALS	Bibliothèque de Tiercé	2025	Réhabilitation de la caserne des pompiers de Tiercé pour aménager une nouvelle bibliothèque (projet communal à l'étude par la commune)	750 000 €	DRAC	Surface d'espaces culturels supplémentaire / nombre d'inscrits
	CORZE	Création d'un city stade	2022	Installer un city stade au sein du terrain de tennis	80 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	DURTAL	Plateau Sportif	2021-2026	Halle de tennis, boulodrome, espace jeunes, terrain de football, parking, accessibilité, signalétiques	575 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	ETRICHE	Rénovation de la salle des sports			Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire

18. La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs).	TIERCE	Réalisation/extension d'une salle de sports	2022	Construire une salle dédiée aux activités sportives pour répondre à la demande	2 000 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	City stade	2021		60 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	LES RAIRIES	City stade	2022-2023		110 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un parcours santé			30 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Extension école publique élémentaire de Morannes	2021	Création d'une bibliothèque scolaire au sein de l'école élémentaire publique de Morannes	91 667,70 €		Surface d'espaces culturels supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction d'un club house multi-sports avec vestiaires	2021		950 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction d'une salle pour les sports de raquette			Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	La mise aux normes des vestiaires du foot			Non chiffré		Surface d'équipements renouvelés
	TERCE	Nouvelle bibliothèque		Aménagement de l'ancienne caserne en bibliothèque + espace stockage pour réseau	Non chiffré		Surface d'espaces culturels supplémentaire / nombre d'inscrits
18. La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs).	TIERCE	Agrandissement de la salle des sports	2021		Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	19. Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs	CCALS	Création d'un poste animateur social	2022	Animation du camion	Non chiffre	Nombre d'habitants accompagnés
		CCALS	Acquisition d'un camion (électrique? Hybride?)	2021	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	60 000 €	Nombre d'habitants accompagnés

parcours d'accès aux droits et aux services	CCALS	Création d'un poste conseiller numérique	2021	Animation et accompagnement numérique des usagers	Non chiffré		Nombre d'habitants accompagnés
	CCALS	Siège de la CCALS	2023		Non chiffré		
	DURTAL	Pôle de de vie sociale	2022-2023	Aménagement de l'ancien Lidl pour accueillir un pôle social proposant des activités, opportunités d'échange et de maintien du lien social (café associatif, espace co-working, épicerie solidaire, transmission de savoir)	800 000 €		Nombre de bénéficiaires =
20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.	BARACE	Aménagement entrée de bourg + chemin piétonnier	2022		Non chiffré		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	CCALS	Aménagement d'un ABRI à vélo France Services Durtal et antenne à Seiches	2022	Favoriser le déplacement écologique à vélo	8 000 €		Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos
	CCALS	Piste cyclable Cheffes-Tiercé	2021		340 000 €	ETAT EUROPE	Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	ETUDE DE FAISABILITE ITINERAIRES CYCLABLES PRIORITAIRES	2022	Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires			
	CCALS	Pistes cyclables Seiches - ZA	2023	Aménagement d'une piste cyclable entre le bourg de Seiches et les ZA	Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	Liaison cyclable Seiches - Malagué	2023		Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	Plan de mobilité des centres bourgs des communes d'ALS			Non chiffré		

20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.

20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.

CCALS	Service de location de vélo à assistance électrique	2022		150 000 €	ETAT	Nombre de locations/an
CCALS	Développement d'une structure de transport solidaire			Non chiffré		Nombre de bénéficiaires
CCALS	Application mobilité		Développement ou intégration d'applications numériques pour encourager l'alter mobilité	Non chiffré		
CCALS	Plan de mobilité simplifié CCALS	2021	Définir les actions à prioriser	55 000 €		
CCALS	Aménagement de la traversée de Seiches sur le Loir et de l'Aurore de Corzé			Non chiffré		
CHEFFES	Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable cheffes tiercé	2022	Raccordement piste cyclable Cheffes-Tiercé	50 000 €		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
DURTAL	Aménagement abord plateau sportif		Création de voies douces	2 000 000 €		
DURTAL	Plan de déplacement communal	2022		Non chiffré		
ETRICHE	Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare	2022	Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales	200 000 €	ETAT	Nbr de km créés, fréquentation de la liaison
HUILLE-LEZIGNE	Aménagement de la traversée de bourg	2022	Aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourg de Huillé et le bourg de Lézigné	227 521,77 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
JARZE	Création d'une liaison douce JARZE-BAUGE			Non chiffré		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés

	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Liaison entre les deux bourgs pour sécuriser et faciliter les déplacements			Non chiffré		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	LES RAIRIES	Réaménagement RD138			400 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés
	MARCE	Aménagement traversée de bourg (sécurité, liaison douce, voies douces)	2022	Travaux de voiries, voies partagées, zone 30,	350 000 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MONTREUIL SUR LOIR	Création d'un cheminement piétons/vélos vers le site des Bretonnières et vers Seiches			100 000 €		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Création de liaisons douces	2023	Chemin piéton a Chemiré sur Sarthe - piste cyclable a Daumeray	300 000 €		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	SEICHES SUR LE LOIR	Travaux de voirie communale (2 axes prioritaires au moins)			Non chiffré		Mètres linéaires de voirie rénovés
21. L'accès à la santé et au parcours de soins.	DURTAL	Maison de santé	2023	Construction d'une maison médicale évolutive	3 000 000 €		Nombre de professionnels de santé installés
	SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'une maison médicale	2022	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet médical permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	361 522,29 €	ETAT	Nombre de professionnels de santé installés
Hors CRTE	ETRICHE	Sécurisation du centre-bourg	2022	Création d'une zone bleue (panneaux de signalisation + traçage) + réfection de trottoirs	200 000 €	ETAT DETR	
	ETRICHE	Rénovation des façades de l'école publique Alphonse Daudet	2022	Rénovation des façades	100 000 €	ETAT	Surface rénovée
	MONTIGNE LES RAIRIES	Réaménagement du bourg	2022	Installation de feux pour faire réduire la vitesse	30 000 €	ETAT DEPARTEMENT AUTRE NON IDENTIFIE	

	BARACE	Agrandissement cimetière et parking			Non chiffré		
	CCALS	Extension du parking France Services Durtal		Favoriser et sécuriser les stationnements	Non chiffré		
Hors CRTE	CCALS	Création d'une sortie de secours France Services Durtal	2021	Exigence du document unique	40 000 €	ETAT	
	CHEFFES	Transition numérique		Mettre en œuvre des ateliers numériques			
	CORNILLE LES CAVES	Enfouissement des réseaux			Non chiffré		
	CORZE	Transfert des ateliers municipaux			Non chiffré		
	DURTAL	Voie verte vers Lézigné			Non chiffré		
	DURTAL	Réseaux de voies douces pour lier les pôles et la forêt			Non chiffré		
	DURTAL	Déviation, contournement			Non chiffré		
	DURTAL	Gendarmerie	2022	Construction d'une nouvelle gendarmerie	1 308 045 €	ETAT	
	ETRICHE	Souhait de mettre en place une OPAH pour rénovation des façades			Non chiffré		
	ETRICHE	Travaux de voiries			Non chiffré		
	ETRICHE	Sécurisation de la RD89			Non chiffré		
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Voirie pour accès maison			90 000 €		
	LES RAIRIES	Réflexion sur la mobilité des jeunes vers Durtal			Non chiffré		
	LES RAIRIES	Réfection de la rue des buttes	2022	Rue des buttes	278 000 €	ETAT	
	LES RAIRIES	Cimetière	2022	Agrandissement	86 000 €	ETAT	
		MARCE	Souhait d'une réflexion pour une liaison douce vers Seiches et Malagué			Non chiffré	

	MARCE	Enfouissement des réseaux		Enfouissements des réseaux électriques, éclairage public, réseaux téléphone et fibre,	91 000 €		
	MONTIGNE LES RAIRES	Souhait d'une voie douce vers Durtal			Non chiffré		
	MONTIGNE LES RAIRES	Enfouissement des réseaux			Non chiffré		
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise aux normes piscine camping Morannes			6 000 €		
Hors CRTE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réhabilitation sanitaire camping Morannes			150 000 €	ETAT	
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Agrandissement de la salle des fêtes de Daumeray		Travaux d'agrandissement de la salle des fêtes de Daumeray	180 000 €		
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Vidéoprotection		Mise en place d'un système de vidéoprotection sur certains secteurs de la commune	Non chiffré		
	SEICHES SUR LE LOIR	Mise aux normes d'équipements sanitaires		L'idée consiste à faire appel à un fabricant spécialisé de cabines renforcées et sécurisées type Sagelec ou équivalent (3 ou 4 wc /25 000€/1)	100 000 €		
	SEICHES SUR LE LOIR	La mise en place d'un dispositif de vidéoprotection ciblée			Non chiffré		
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction de nouveaux ateliers techniques		La construction de nouveaux ateliers techniques à l'emplacement de la STEP actuelle, laquelle est amenée à être déplacée, modernisée, et agrandie (compétence communautaire)	Non chiffré		
	SERMAISE	Souhaite changer de restauration scolaire			Non chiffré		
	SERMAISE	Acquisition foncière pour création de place de parking			Non chiffré		

FICHES ORIENTATIONS

INDICATEURS ET OBJECTIFS CHIFFRES

I - INDICATEURS EN LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE PLAN D' ACTIONS

Politique prioritaire 1 : Préserver, ensemble, notre environnement et nos ressources

Axe stratégique 1. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique (mise en œuvre du PCAET)

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026 <i>Base : objectifs PCAET (valeur 2030 indiquée entre parenthèses))</i>	Modalités
Consommation énergétique des bâtiments publics (<i>kWh moyen consommé / m2 / an</i>)	<i>Interne CC Communes</i>	En attente des diagnostics énergétiques	Aucun bâtiment intercommunal avec une étiquette énergétique inférieure à C. Rénovation énergétique de 10 bâtiments communaux	
Production annuelle d'énergie renouvelable du territoire	<i>SIEML</i>	(2019) CC : 52 (GWh / an) (méthanisation électricité et chaleur, solaire photovoltaïque, bois-énergie)	Biogaz : +50 GWh (+90) Photovoltaïque toitures + centrales : +30 MW (+55) Eolien : +11 MW (+20) Hydroélectricité : +0,8 GWh (+1,5)	
Consommation d'énergie du territoire	<i>Basemis V6 PCAET</i>	2014 : 37 MWh/habitant	-20% (base 2012)	

Part de l'énergie renouvelable produite par rapport à la consommation d'énergie finale du territoire (%)	SIEML – <i>Portrait territoire AURA</i>	(2019) 5%	Echelle PMLA : 18% (33%)	
Flotte de véhicules électrique ou hybrides communaux et intercommunaux (Nombre actuel)	<i>Interne CC et communes</i>	1	A déterminer suite au PDMS	Recensement annuel de la CCALS

Axe stratégique 2 : Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et de la biodiversité de notre territoire

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Densité des haies bocagères (m linéaire / ha)	DDT	(2020) CC : ? Dpt : 50	Maintien, a minima	<i>Sous réserve de disponibilité de la donnée via la DDT</i>
Taux d'artificialisation des sols (%)	<i>Portail de l'artificialisation des sols ou OCSGE</i>	(2018) CC : 10,5 Dpt : 11,2 Région : 11,6	Maintien, a minima	Données annuelles
Consommation annuelle d'espaces NAF (ha)	<i>Fichiers fonciers Données fiscales retraitées par le CEREMA</i>		Diminution à 50% en 2031 (ZAN) Diminution à 100% en 2050	Accessibilité gratuite sur demande pour les ayants-droits Mise à jour annuelle
Taux de couverture des zones écologiques remarquables (%)	<i>DREAL, IGN-GEOFLA Basses vallées angevines</i>	(2016) CC : 21 % Dpt : 16 %	CC : 21% (maintien)	Portail de territoire publié tous les 2 ans

Axe stratégique 3 : Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques de l'eau

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	<i>Agence de l'eau Loire-Bretagne</i>		A déterminer selon les plans d'actions des syndicats concernés (SMBVAR et SMBAA)	Etat annuel partiel des cours d'eau (complet tous les 4 à 5 ans)
Conformité des systèmes d'épuration avec les normes européennes (%)	<i>Ministère de la transition écologique – assainissement collectif</i>	(2019) CC : 64 Dpt : 72,7 France : 76,4	75%	Confère RPQS

Politique prioritaire 2 : Susciter et accompagner l'entrepreneuriat local

Axe stratégique 4 : Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'espaces de coworking, incubateurs et fablab	CC et communes	0	2 (1 coworking + 1 mixte)	Recensement annuel
Taux de commercialisation des zones d'activités (%)	Interne CC AURA			Recensement annuel
Taux d'occupation des bâtiments à vocation économique (%)	Interne CC AURA		95% minimum	Recensement annuel
Recyclage foncier * (ha)	Interne CC AURA	Recensement à réaliser	Xx ha de la friche Granéo à Tiercé + selon opportunités	Recensement annuel
Recyclage immobilier (m ²)	Interne CC AURA ? Service Droits des sols (changements de destination)	Recensement à réaliser	Selon opportunités	Demander à l'AURA si a des données à fournir

Axe stratégique 5 : Accompagner l'entrepreneuriat et soutenir nos entreprises et l'emploi

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'emplois sur le territoire (Nombre actuel)	INSEE EMP T5 – Emploi et activité Pôle Emploi	(2018) 8 867	A minima maintien du nombre	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'entreprises (Nombre actuel)	INSEE DEN T5 – Nombre d'établissements légaux par secteur d'activité	(2018) 1 562	Mettre en place des actions de soutien à l'accueil	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Part des entreprises du secteur industriel (%)	INSEE DEN T5 – Nombre d'établissements légaux par secteur d'activité	(2018) 12,9	A minima maintien du taux	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Taux de jeunes actifs * (%)	INSEE POP T0 – Population par grandes tranches d'âge	(2018) 37,3	A minima maintien du taux – actions favorisant l'emploi de ce public	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'entreprises créées (Nombre actuel)	INSEE DEN T1 Open Urssaf	(2020) 207	A minima maintien du nombre – augmentation privilegiée	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	INSEE EMP T4 Pôle Emploi	(2018) CC : 9,1	A minima pas de hausse	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans

		Dpt : 11,9 France : 13,4		
Part des actifs en temps partiel (%)	INSEE EMP T6	(2018) 13,3		Base du dossier INSEE
Indice de concentration de l'emploi * (nombre d'emplois / 100 actifs)	INSEE EMP T5	(2018) CC : 72,7 Dpt : 97,3 France : 98,3	CC : 72,7 (maintien)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de travailleurs indépendants (Nombre actuel)	Observatoire économique acoss Urssaf (Open Urssaf)		A minima maintien du nombre	

Axe stratégique 6 : Contribuer à structurer des filières économiques territoriales

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'agriculteurs exploitants (Nombre actuel)	INSEE EMP T7 Chambre d'agriculture à confirmer	(2018) 268	A minima maintien	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'exploitations agricoles hors vigne (Nombre actuel)	Fiche territoriale DRAAF Pays de la Loire	(2017) 362	A minima maintien	
Part de l'agriculture biologique dans la SAU (%)	Agence Bio	(2019) CC : Dpt : 11 France : 8,3		
Circuits courts : nombre de points de ventes directes à la ferme (Nombre actuel)	Projet circuits courts de proximité, Chambre d'agriculture PDLL	(2021) 30 producteurs + 3 AMAP + 1 magasin	Augmentation en lien avec le PAT	Recensement annuel

Axe stratégique 7 : Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de commerces de proximité * (Nombre actuel)	Interne CC Base permanente des équipements (BPE) AURA Observatoire du pôle métropolitain	(2020) 80	A minima maintien	Géolocalisation à la commune

**Politique prioritaire 3 : Proposer des offres résidentielles adaptées à tous les besoins****Axe stratégique 8 : Poursuivre et coordonner les outils de planification et de politiques urbaines et patrimoniales et leur mise en œuvre**

Cet axe a pour objectif de mieux coordonner le cadre réglementaire et les projets menés par la collectivité, atteindre une meilleure coordination entre les outils de planifications et les politiques urbaines pourra permettre le développement de projets plus nombreux et diversifiés. Aucun indicateur n'est proposé pour le suivi de cette orientations stratégique.

Axe stratégique 9 : Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les cœurs de bourgs

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux de logements énérgivores (étiquettes E, F, G) (%)	ADIL 49 Registre des DPE	(2018) CC : 15,9% Dpt : 13,9%	Baisse suite actions PCAET	Recensement tous les 5 ans
Nombre de logements rénovés par an (Nombre actuel)	Interne CC PTRE (plateforme rénovation énergétique)		800 au total (Objectif PCAET : 130 lgts rénovés/an sur la période 2021-2025)	Nombre de dossiers traités via la PTRE
Part des résidences principales chauffées au fioul-mazout (%)	RRP INSEE 2015	(2015) CC : 12,3% PMLA : 7,5% Dpt : 13,1%	-17% (PCAET : 100% en 2050)	Recensement de la population annuel

Axe stratégique 10 : Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux de logements vacants (%)	INSEE : LOG T2 – Catégories et types de logements : % de logements vacants	(2018) CC : 7,4% Dpt : 6,8% France : 8,2%	Baisse suite actions PCAET (OPAH)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Part des petits logements (%)	INSEE LOG T3 – Résidences principales selon le nombre de pièces : % de T1 + % de T2	(2018) CC : 6,6% Loire Angers : 21% France : 18,4%	Planification de constructions de petits logements (PLUi)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de logements locatifs sociaux (Nombre actuel)	DREAL Pays de la Loire, répertoire du parc locatif social au 01/01/2019 et DGFip -Taxe d'Habitation, au 1er janvier 2019	(2019) 1 264	En conformité avec l'obligation légale	Recensement annuel
Nombre de logements locatifs privés (Nombre actuel)	INSEE HP 2015	(2019) 2 000	Réhabilitation des logements vacants (PCAET)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Loyer moyen à la relocation (€/m ²)	DREAL PDLL, SICLOP	(2019) CC : 7 Dpt : 7,60	A minima maintien	
Part des logements occupés par des locataires (%)	INSEE - LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation	(2018) CC : 27,5 Dpt : 38,7 France : 40,2	Augmentation du fait des actions PCAET	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de logement neufs ordinaires commencés (Nombre actuel)	AURA (via le service Droits des sols) Ou MEEM/CGDD/SOeS, Sitadel	(2019) 94	(2027) 1 350 nouveaux logements	

Politique prioritaire 4 : Structurer notre politique sociale sur l'accompagnement des parcours de vie

Axe stratégique 11 : Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'enfants fréquentant une cantine scolaire	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>			Recensement annuel
Capacité théorique d'accueil collectif en crèche	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>	(2018) 126	A minima maintien	Recensement annuel
Nombre d'enfants accueillis en multi-accueil et accueil de loisirs	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>	(2018) 1 676	Actions en cours de définition	Recensement annuel
Nombre de jeunes fréquentant les Espaces jeunes	<i>Interne CC Communes</i>		Actions pour augmenter cette fréquentation	Recensement annuel

Axe stratégique 12 : Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus sans aucun diplôme ou certificat d'études primaires (%)	<i>INSEE FOR T2 – Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée</i>	(2018) CC : 24,3 Dpt : 23,5 France : 21,9		Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans

Axe stratégique 13 : Structurer et animer le réseau d'acteurs liés au vieillissement afin de conforter les réponses collectives proposées aux habitants

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux d'équipement en EHPAD (x place pour 1000 habitants)	<i>Département de Maine-et-Loire - Direction de l'offre d'accueil pour l'autonomie</i>	(2016) CC : 143 Dpt : 134 places	CC : 143 (maintien)	Recensement annuel
Bénéficiaires APA (Nombre actuel)	<i>Département de Maine-et-Loire</i>	(2016) 174		

Politique prioritaire 5 : Inviter à l'itinérance touristique et à la découverte de nos patrimoines

Axe stratégique 14 : Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges)

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de visiteurs à l'office de tourisme (Nombre actuel)	Rapport d'activités de la CC	(2018) 2 676	Augmentation souhaitée	Données annuelles
Nombre de nuitées dans les hébergements touristiques (Nombre actuel)	Rapport d'activités de la CC	(2018) 47 545	Augmentation souhaitée	Données annuelles
Taxe de séjour déclarée (€)	Rapport d'activités de la CC	(2018) 19 837	Liée à la fréquentation	Données annuelles
Capacité d'accueil par type d'hébergement touristique (en équivalent nombre de lits) (Nombre actuel)	Anjou Tourisme	(2016) CC : 5 477 Part EPCI/Dpt : 5%	CC : 5 477 (maintien)	
Km du fleuve accessibles et praticables (km)	Interne CC		Glisières sur le Loir	
Km d'itinérances vélo (km)	Interne CC	(2021) 4 boucles 300 km	Optimisation des circuits déjà existants	
Km de chemins pédestres (km)	Interne CC	(2021) 13 circuits 211 km	Maintien	

Axe stratégique 15 : Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Fréquentation annuelle des principaux sites touristiques (Nombre actuel)	Anjou Tourisme	(2016) 21 883 Poids / Dpt 49 : 1%		

Axe stratégique 16 : Développer et promouvoir des événements culturels

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'événements culturels / an (Indicateur à préciser en lien avec le CLEA)	Interne CC			

**Politique prioritaire 6 : Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité****Axe stratégique 17 : Le développement d'une programmation culturelle de proximité**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'associations pour 1 000 habitants (Nombre actuel)	DIANE	(2017) CC : 13,9 Dpt : 13,9	Maintien	
Capacité des salles des fêtes du territoire	CC Communes		Programme en cours de calibrage	

Axe stratégique 18 : La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs)

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Répartition des associations culturelles par rapport au nombre d'association (%)	DIANE	(2017) CC : 8 Dpt : 9	Maintien	

Politique prioritaire 7 : S'organiser et mailler le territoire pour favoriser l'accès aux droits et services

Axe stratégique 19 : Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de personnes accompagnées dans leur usage numérique (<i>Nombre actuel</i>)	<i>Espace France Service</i>		Augmentation compte tenu du poste de conseillère numérique	
Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)	<i>Arcep</i>	(2020) CC : 7,6 France : 59,5	100%	
Nombre de visites dans le ou les locaux France Services (<i>Nombre actuel</i>)	<i>Espace France Service</i>		Augmentation suite promotion	

Axe stratégique 20 : Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de km d'aménagements cyclables (<i>km</i>)	<i>Cycloscope Ademe</i>		Réalisation voie verte Durtal - Lézigné	
Part modale vélo dans les déplacements domicile-travail (%)	<i>INSEE - ACT G2 - AURA</i>	(2018) CC : 1,7 Dpt : 3	3	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'utilisateurs service de location de vélos électriques	<i>INSEE - ACT G2 -</i>	(2021) CC : 0 (service inexistant)	Actions en lien avec le PDMS	
Nombre de zones de covoiturage officielles (<i>Nombre actuel</i>)	<i>Interne CC</i>	(2021) 1 (25 places)	+ 1 à l'Aurore	
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public	<i>Portrait DREAL SIEMML</i>	(2020) CC : 6	A minima x 2	
Nombre de charges publiques	<i>SIEMML</i>	(2017) 36		
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (GES) (<i>teqCo₂ / hab</i>)	<i>BASEMIS v5 Air Pays de la Loire Appli GES urba (Cerema) en développement</i>	(2019) CC : 11,5 Dpt : 6,9	PCAET objectif 2026 : -23% (base 1990)	Inventaire des données m à j tous les 2 ans



Axe stratégique 21 : L'accès à la santé et au parcours de soins

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Professionnels de santé (Nombre de spécialistes pour 10 000 habitants)	ORS Pays de la Loire, SNIIRAM	(2015) CC : 8 Dpt : 9,3	A minima maintien	

II - INDICATEURS INFORMATIFS DE PORTRAIT DE TERRITOIRE ET INDICATEURS DU CHAMPS ECOLOGIQUE SANS LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Autres indicateurs de la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG en date du 20 novembre 2020 à prendre en compte

La circulaire n°6231/SG précise un certain nombre d'indicateurs afin de réaliser un état des lieux écologique du territoire le plus exhaustif possible. Les indicateurs apparaissant dans cette liste et ne pouvant être reliés à aucun axe stratégique du projet de territoire sont indiqués ci-dessous.

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Etat des équipements de tri au regard des normes			
Existence de tri à la source des bio-déchets dans les structures de restauration collective et logements collectifs (Oui/Non)			
Taux de tri sélectif par filière (%)			
Kg d'ordures ménagères collectées par habitant (kg)	3R D'Anjou	(2019) 112	

Autres indicateurs (socle des indicateurs établi par l'ANCT et le MTE)

Un socle d'indicateurs à l'appui de l'état des lieux écologique initial établi par l'ANCT et la DTT renseigne également des indicateurs type. Les indicateurs apparaissant dans cette liste et ne pouvant être reliés à aucun axe stratégique du projet de territoire sont indiqués ci-dessous.

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Part des communes soumises aux risques naturels (Nombre actuel)	Dossier Départemental des Risques majeurs	(2013) CC : 23 (100%) Dpt : 357	
Part des communes soumises aux risques miniers et technologiques (Nombre actuel)	Dossier Départemental des Risques majeurs	(2013) CC : 23 (100%) Dpt : 357	
Emissions de polluants atmosphériques SO2 (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 0,7 Dpt : 0,4 Région : 1,9	Inventaire des données m à j tous les 2 ans



Emissions de polluants atmosphériques NOx (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 20,4 Dpt : 10,4 Région : 12,7	Inventaire des données m à j tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques PM2,5 (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 3 Dpt : 1,9 Région : 2,1	Inventaire des données m à j tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques NH3 (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 18,3 Dpt : 14,2 Région : 16,2	Inventaire des données m à j tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques COVNM (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 8,8 Dpt : 8,5 Région : 8,3	Inventaire des données m à j tous les 2 ans

Indicateurs à réintégrer au suivi du CRTE une fois certains axes du projet de territoire affinés :

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre de professionnels obtenant la qualification Qualiforage (Nombre actuel)	BRGM		Indicateurs du PCAET, source BRGM)
Taux de nitrate dans l'eau potable (mg/L)	SISE-Eaux	(2017) CC :]10- 25] DPT : [0 – 10]	
Nombre d'apprentis dans les entreprises artisanales (Nombre actuel)	Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Pays de la Loire		
Création d'entreprise de l'artisanat (Nombre actuel)	Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Pays de la Loire		
Nombre personnes ayant bénéficié d'une formation sur l'année (Nombre actuel)	Pôle emploi		
Existence d'un projet alimentaire territorial	Interne CC	Non	



ANNEXES

Lexique des abréviations

COVNM : composés organiques volatiles non méthaniques. L'utilisation de solvants industriels (dégraissant, dissolvant, disperse) ou domestiques ainsi que le transport routier sont les principales sources d'émission de COVNM.

Dpt : département

Màj : mise à jour

NH₃ : ammoniac. Trois grandes origines sont identifiables pour le NH₃ : l'industrie chimique, la décomposition des urines et excréments et les déjections des animaux d'élevages. Le principal émetteur d'ammoniac est donc le secteur agricole (rejets organiques et engrais azotés).

NO_x : oxydes d'azote. Les oxydes d'azote sont émis lors de la combustion de tous types de combustibles, en particulier les pots d'échappement.

PM_{2,5} : particules fines ayant un diamètre inférieur à 2,5 µm. Les PM_{2,5} sont essentiellement liées au chauffage au bois, à l'industrie, à l'agriculture et aux transports routiers.

PMLA : Pôle métropolitain Loire Angers

SO₂ : dioxyde de soufre. Ce dioxyde provient principalement de la combustion des combustibles fossiles (charbon, fuel). La combinaison des impuretés du combustibles et l'oxygène forme le SO₂.

Explications de certains indicateurs (*)

Nombre de commerces de proximité : afin d'obtenir le nombre de commerces de proximité présents dans l'intégralité de la CC, la base de données 'Base Permanente des Equipements' a été filtrée pour ne retenir que les services marchands et les communes de la CC. Une somme des commerces par ville a été effectuée puis une somme globale.

Rendement du réseau de distribution : exprime le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers, le service public et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. Plus le rendement est élevé, moins les pertes par fuites sont importantes. Cet indicateur permet donc de connaître les performances des installations existantes.

Taux de jeunes actifs : le taux de jeunes actifs est calculé de la manière suivante : part des 15-29 ans additionnée à celle des 30-44 ans.

Indice de concentration de l'emploi : cet indice est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Recyclage foncier : le recyclage foncier a pour but de réhabiliter des friches non occupées. Ces espaces représentent un important gisement foncier permettant de maîtriser l'étalement urbain d'une commune et de ne pas artificialiser des espaces naturels, agricoles et forestiers.



Sources en cours d'investigation :

- **Observatoire de l'artisanat des Pays de la Loire**

observatoire@artisanatpaysdelaloire.fr / Tel : 02 51 13 31 36

Un ensemble d'indicateurs a été demandé, ainsi que la liste des autres données susceptibles d'intéresser la CC. L'observatoire recontacte Artélia pour faire le point sur ce qui peut être transmis à l'échelle de la CC et dans le respect de l'anonymat. Une demande par mail sera sans doute nécessaire.

Items mentionnés par Artélia : Nombre et taille des entreprises artisanales par secteur, ancienneté, création, âge du chef d'entreprise, organismes de formations à des professions artisanales sur le territoires et nombre de diplômés par an par types de métiers, nombre d'apprentis.

- **Observatoire de l'artisanat des Pays de la Loire**

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique	CORNILLE LES CAVES	Rénovation énergétique et mise en accessibilité salle des fêtes		154 300 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	CORZE	Rénovation énergétique de la mairie	Assurer des économies d'énergie du bâtiment	Non chiffré	ETAT SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal	Politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux	676 250 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Extension du restaurant scolaire et restructuration de la mairie	Extension du restaurant scolaire et restructuration de la mairie visant à une diminution de la consommation énergétique	1 350 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports	Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune de JARZE	100 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
04. Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers	CCALS	Etude pour la reconversion de la friche	Tiercé - reconversion friche - ancien site Granéo	30 000 €	FRES	Recyclage foncier (ha)
	CCALS	Déviation Daumeray	Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos	300 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres-bourgs et l'économie urbaine	LES RAIRIES	Agrandissement Mairie pour bureau de poste		550 000 €	ETAT	Nombre de services de proximité / nombre d'utilisateurs
07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres-bourgs et l'économie urbaine	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réaménagement du centre bourg de Daumeray	Etude et travaux de réaménagement du centre bourg de Daumeray (commerces mal placés, pb de parking,)	Non chiffré		
10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers	CCALS	Plan Alimentaire Territorial	PAT à l'échelle de la CCALS	145 100 €	ETAT LEADER	
11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux	CCALS	Construction d'une micro-crèche sur Cheffes	Construction d'une maison	300 000 €	ETAT	Nbr d'enfant accueillis / capacité d'accueil
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour La conseillère numérique	Déplacements quotidiens pour une offre itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux	CCALS	Acquisition d'un camion France service	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	76 000 €	ETAT	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour le PIJ	Déplacements quotidiens pour l'itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CORZE	Etude école	Réflexion agrandissement ou déplacement	Non chiffré		Nombre de places supplémentaires
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Construction espace jeune	Construction d'un bâtiment adapté d'environ 100 m2 adapté à l'accueil d'une structure "espace jeunes" permettant d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition du bâtiment à la comcom pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse	250 000 €	ETAT	Nombre de jeunes bénéficiaires

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux	TIERCE	Construction d'une cantine scolaire		Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges).	CCALS	Construction d'un ponton à Morannes	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	72 000 €	LEADER	Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Construction d'un bac Morannes-Brissarthe	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	60 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Circuits PDIPR	Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique	10 000 €	DEPARTEMENT	Km d'itinérances VTT et équestre
	CCALS	Installation de glissières de Kayak	A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir	35 000 €	LEADER	Nombre de pratiquants supplémentaires

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges).	CCALS	Projet de voie verte le long de la Sarthe	Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA	18 000 €	LEADER	Km d'itinérances, pédestre, VTT et équestre
	CCALS	Boucles cyclables	Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.	20 000 €		Km d'itinérances VTT
15. Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation.	ETRICHE	Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du Moulin d'Yvray	Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l'église du bourg et rénovation de l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray	100 000 €	ETAT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MONTIGNE LES RAIRES	Rénovation des portes de l'église	Rénovation des portes	8 000 €	ETAT DEPARTEMENT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise en valeur du patrimoine communal	Installation d'une signalétique	10 000 €		
17. Le développement d'une programmation culturelle de proximité	CCALS	Achat de véhicule réseau des bibliothèque phase 2	Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)	Non chiffré		

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
18. La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs).	CORZE	Création d'un city stade	Installer un city stade au sein du terrain de tennis	80 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	LES RAIRIES	Création d'un city stade	Création d'un city stade pour répondre à la demande. Choix issu d'une concertation participative.	110 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	TIERCE	Réalisation/extension d'une salle de sports	Construire une salle dédiée aux activités sportives pour répondre à la demande	2 000 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation
19. Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services	CCALS	Création d'un poste animateur social	Animation du camion	Non chiffré		Nombre d'habitants accompagnés
20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.	CHEFFES	Revitalisation du centre bourg	Etude en cours grâce au dispositif cœur de village, Travaux de mise en sécurité, adduction eau potable, voie mixte piéton vélos	1 436 613 €	ETAT DEPARTEMENT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	CCALS	Aménagement d'un ABRI à vélo France Services Durtal et antenne à Seiches	Favoriser le déplacement écologique à vélo	8 000 €		Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos
	CCALS	Etude de faisabilité itinéraires cyclables prioritaires	Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires	Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.	CCALS	Service de location de vélo à assistance électrique		150 000 €	ETAT	Nombre de locations/an
	CHEFFES	Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable cheffes tiercé	Raccordement liaison cyclable Cheffes-Tiercé	50 000 €		Nombre de km d'aménagements cyclables
	DURTAL	Plan de déplacement communal		Non chiffré		
	ETRICHE	Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare	Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales	200 000 €	ETAT	Nbr de km créés, fréquentation de la liaison
	HUILLE-LEZIGNE	Aménagement de la traversée de bourg	Aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourg de Huillé et le bourg de Lézigné	227 521,77 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MARCE	Aménagement traversée de bourg (sécurité, liaison douce, voies douces)	Travaux de voiries, voies partagées, zone 30,	350 000 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	21. L'accès à la santé et au parcours de soin	SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'une maison médicale	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	361 522,29 €	ETAT

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
Projets recensés HORS CRTE	ETRICHE	Sécurisation du centre-bourg	Création d'une zone bleue (panneaux de signalisation + traçage) + réfection de trottoirs	200 000 €	ETAT DETR	
	ETRICHE	Rénovation des façades de l'école publique Alphonse Daudet	Rénovation des façades	100 000 €	ETAT	
	MONTIGNE LES RAIRES	Réaménagement du bourg	Installation de feux pour faire réduire la vitesse	30 000 €	ETAT DEPARTEMENT AUTRE NON IDENTIFIE	
	DURTAL	Gendarmerie	Construction d'une nouvelle gendarmerie	1 308 044,82 €	ETAT	
	LES RAIRES	Réfection de la rue des buttes	Rue des buttes	278 000 €	ETAT	
	LES RAIRES	Cimetière	Agrandissement	86 000 €	ETAT	
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réhabilitation sanitaire camping Morannes	Les structures actuelles du camping municipal de la commune, et notamment les sanitaires, sont vétustes et ne correspondent plus aux normes et attentes actuelles. De plus des travaux de mise en conformité PMR doivent être réalisés.	150 000 €	ETAT	

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Durtal et Seiches	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Aménagement d'un abri à vélo France services Durtal et Seiches	
	Description du projet	Favoriser le déplacement écologique à vélo.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	8000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Morannes	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Construction d'un bac à Morannes-Brissarthe	
	Description du projet	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase).	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	60000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Km de fleuve accessibles et praticables.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Boucles cyclables	
	Description du projet	Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	20000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Km d'itinérances VTT		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Acquisition d'un camion France service	
	Description du projet	La CCALS a répondu à un appel à projet de l'Etat afin d'acquérir et aménager un camping-car en un bus France service. En attente des résultats	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	1er trimestre 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	76000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Appel à manifestation pour le déploiement d'un Bus France Services itinérant	30000 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	16000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	Agence Nationale de la cohésion des territoires et Banque des Territoires	30000 €
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Déviation Daumeray	
	Description du projet	Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	300000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Mètres linéaires de voirie rénovés.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Etude de faisabilité itinéraires cyclables prioritaires	
	Description du projet	Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de km d'aménagements cyclables.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Tiercé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Etude pour la reconversion de la friche	
	Description du projet	Reconversion de la friche de l'ancien site Granéo	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	30000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	21000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>FRES</i>	9000 €
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Recyclage foncier (ha).		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Loir (rivière)	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Installation de glissières de Kayak	
	Description du projet	A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	35000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	10000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	25000 €
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de pratiquants supplémentaires.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Cheffes	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Construction d'une micro-crèche	
	Description du projet	Création d'un nouvel équipement pour l'accueil de 10 enfants de 0 à 3 ans	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Achat du terrain : 1er trimestre 2022 Marché travaux : 2ème et 3ème trimestre 2022 Début des travaux : 4ème trimestre 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	300,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR	105,000
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	60,000
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	Eventuellement FEADER - LEADER	43,000
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	CAF de Maine et Loire	92,000
Indicateurs d'évaluation	Capacité théorique d'accueil collectif en crèche. Objectif : à minima maintien du nombre de places existantes.		

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Plan alimentaire territorial	
	Description du projet	PAT à l'échelle de la CCALS.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	145100 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DRAF	66000 €
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	54100 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	LEADER	25000 €
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Circuits PDIPR	
	Description du projet	Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	10000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	5,879.34 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	PDIPR	4 120,66 €
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Km d'itinérances VTT et équestre.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Morannes	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Construction d'un ponton à Morannes	
	Description du projet	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase).	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	72000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	47000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	25000 €
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Km de fleuve accessibles et praticables.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Création d'un poste animateur social	
	Description du projet	Animation du bus France service	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'habitants accompagnés		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Acquisition d'un véhicule pour la conseillère numérique	
	Description du projet	Déplacements quotidiens pour une offre itinérance	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Acquisition d'un camion véhicule pour le PIJ	
	Description du projet	Déplacements quotidiens pour l'itinérance.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Tiercé et Seiches	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Achat de véhicule réseau des bibliothèques phase 2	
	Description du projet	Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	Montant en euros
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Service de location de vélos à assistance électrique	
	Description du projet	Non renseigné.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	150000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de locations par an		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe	
	Lieu d'implantation du projet	Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et Communauté de communes Vallée du Haut-Anjou	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Projet de voie verte le long de la Sarthe	
	Description du projet	Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	18000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	3600 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	14400 €
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Km d'itinérances pédestre, VTT et équestre.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de CHEFFES	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de CHEFFES	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Revitalisation du centre bourg	
	Description du projet	La commune de Cheffes est engagée dans une démarche de requalification de l'ensemble des espaces publics de son centre bourg avec d'importants travaux de voirie sur la voie principale,	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : février 2022 - la date de notification des marchés de travaux : mai 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : juin 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	1436613 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR DSIL	502 814 € (35%) 430 984 € (30%)
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	402815 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	Soutien aux investissements des communes (demande en cours)	100000 €
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.		

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Cheffes	
	Lieu d'implantation du projet	Cheffes	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable Cheffes/Tiercé	
	Description du projet	Raccordement liaison cyclables Cheffes-Tiercé.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	50000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de km d'aménagements cyclables.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Cornillé-les-Caves	
	Lieu d'implantation du projet	Cornillé-les-Caves	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la salle des fêtes	
	Description du projet	Non renseigné	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	154300 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivités</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Baisse de la consommation énergétique.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE CORZÉ	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Corzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	CREATION D'UN CITY STADE	
	Description du projet	installer un city stade au sein du terrain de tennis	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Indiquer aussi précisément que possible :</i> - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : printemps 2022 - la date de notification des marchés de travaux : été 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : été 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	80000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Agence Nationale du Sport 50%	40000 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	40000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	
	Si Cofinancement Département (€)		
	Si Cofinancement Région (€)		
	Si Cofinancements européens (€)		
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)		

Indicateurs
d'évaluation

Surface d'espaces sportifs supplémentaire.

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Corzé	
	Lieu d'implantation du projet	Corzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Etude école	
	Description du projet	Réflexion agrandissement ou déplacement de l'école.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de places supplémentaires		

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite				
	Rang de priorité			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers		
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE CORZÉ		
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Corzé		
Description du projet à financer	Intitulé projet	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE		
	Description du projet	Assurer des économies d'énergie de ce bâtiment qui représente une passoire énergétique (mode de chauffage, changement huisseries)		
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Indiquer aussi précisément que possible :</i> - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : printemps 2022 - la date de notification des marchés de travaux : automne 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : hiver 2022		
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	137000 €	
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DSIL GP 60 %	82200 €	
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité		
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>		
	Si Cofinancement Département (€)	dossier en cours		
	Si Cofinancement Région (€)	dossier en cours		17,500
	Si Cofinancements européens (€)			
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	SIEML		9151 €

Indicateurs
d'évaluation

Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m²/an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.

Observations éventuelles

projet difficilement réalisable avec une subvention en deça de 35%

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Durtal	
	Lieu d'implantation du projet	Durtal	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Plan de déplacement communal	
	Description du projet	Non renseigné.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Durtal	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Durtal	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal	
	Description du projet	La commune de Durtal souhaite mener une politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux. Avec une superficie de plus de 2700 m2, le groupe scolaire et le restaurant scolaire constitue l'un des équipements les plus grands à chauffer. La commune s'est rapprochée du SIEMML pour réaliser un audit énergétique qui débouchera sur un plan d'actions à mettre en oeuvre. Cet audit est en cours de réalisation. L'objectif est d'offrir un confort thermique optimal, en toute saison.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : février 2022 - la date de notification des marchés de travaux : mai 2022 - dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : été 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	676 250 € (250 € par m2)
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible, le nom de la subvention de l'État sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	236 687,50 € (35%)
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	439 562,50 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m2/an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.		

Projet d'investissement

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes		
	Rang de priorité	3
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune d'Etriché
	Lieu d'implantation du projet	1 place de l'Eglise (église du bourg) et rue des Trois M
Description du projet à financer	Intitulé projet	Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du M
	Description du projet	Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l' l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Indiquer aussi précisément que possible : - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif - la date de notification des marchés de travaux : nov - les dates de début des travaux et d'achèvement de l
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible, le nom de la subvention de l'État sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite
	Si Cofinancement Département (€)	idem
	Si Cofinancement Région (€)	idem
	Si Cofinancements européens (€)	idem
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	
Indicateurs d'évaluation	Nbr de km créés, fréquentation de la liaison.	

ment 2022

<i>de droite</i>
<i>Moulins (chapelle) à Etriché (49330)</i>
<i>Moulin d'Yvray</i>
<i>église du bourg et rénovation de</i>
<i> sera disponible : juin 2022 embre 2022 'opération : janvier 2023</i>
<i>100 000 HT</i>
<i>50,000</i>
<i>50,000</i>
<i>Montant en euros</i>
<i>Montant en euros</i>
<i>Montant en euros</i>
<i>Montant en euros</i>
<i>Montant en euros</i>

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	4	
Demander maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune d'Etriché	
	Lieu d'implantation du projet	chemin des Esnaudières, route de châteauneuf, Impasse de la Gare, Route de la Gare	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare	
	Description du projet	Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Indiquer aussi précisément que possible :</i> - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : septembre 2022 - la date de notification des marchés de travaux : novembre 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : janvier 2023	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	200 000 HT
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'État sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	100,000
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	100,000
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>

Indicateurs
d'évaluation

Nombre de km d'aménagements cyclables.

Émissions de GES (teqCO₂/hab). Objectif : être en conformité avec le PCAET.

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers,	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Huillé-Lézigné	
	Lieu d'implantation du projet	sur la commune de Huillé et de Lézigné	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Aménagement de la traversée de Bourg	
	Description du projet	aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourd de Huillé et le bourd de Lézigné	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : 1 ^{er} semestre 2022 - la date de notification des marchés de travaux ; 1 ^{er} semestre 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération: 2 ^{ème} semestre 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	227 521,77 € HT
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR et DSIL	79 632,65 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	147 889,15 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite

	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune nouvelle de Jarzé Villages	
	Lieu d'implantation du projet	Commune nouvelle de Jarzé Villages - Commune déléguée de Jarzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Extension du restaurant scolaire et restructuration de la Mairie sur la commune déléguée de Jarzé	
	Description du projet	Extension du restaurant scolaire afin de libérer la future salle du conseil municipal actuellement utilisée en salle de restauration. Restructuration totale de la Mairie pour accueillir le public ERP ainsi que des travaux de rénovation visant à une diminution de la consommation énergétique	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Indiquer aussi précisément que possible : - Avant Projet Définitif : - Notification des marchés de travaux : Juin/Juillet 2022 - Début des travaux : 09/2022 et achèvement de l'opération : 09/2024	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	1 350 000 € HT
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DSIL CONTRAT DE RURALITE	472 500 € HT
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	351 810 € HT
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	0 € HT
	Si Cofinancement Département (€)	idem	0 € HT
	Si Cofinancement Région (€)	Pacte Régional pour la ruralité - Fond de relance	175 000 € HT demandé mais non attribué
	Si Cofinancements européens (€)	idem	0 € HT
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	DETR	348 690 € HT
Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m2/an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite

	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune nouvelle de Jarzé Villages	
	Lieu d'implantation du projet	Commune nouvelle de Jarzé Villages - Commune déléguée de Jarzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports	
	Description du projet	Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune déléguée de Jarzé	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	1er semestre 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	100 000 € HT
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR - DSIL	80 000 € HT
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	20 000 € HT
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	0 € HT
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	0 € HT
Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m2/an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite

	Rang de priorité	4	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Les Rairies	
	Lieu d'implantation du projet	Les Rairies	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Agrandissement Mairie	
	Description du projet	<p><i>La commune des Rairies connaît actuellement une belle expansion et dépasse les 1 000 habitants. La volonté étant d'accroître également son offre de service public évoluant avec les demandes actuelles et futures. Il est prioritaire d'agrandir l'accès de la Mairie au public ainsi que ces services et de réaliser une restructuration du bâtiment administratif adapté,</i></p>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<p>Avant projet : mars 2022 / notification des marchés : octobre 2022 / début des travaux et achèvement de l'opération : octobre 2023 à juin 2024</p>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	550,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	192,500
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	357,500
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	0 € HT
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	0 € HT
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	0 € HT
Indicateurs d'évaluation	<p style="text-align: center;">Nombre de commerces de proximité. Objectif : à minima maintien du nombre de commerces déjà existants.</p>		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite

	Rang de priorité	2	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Les Rairies	
	Lieu d'implantation du projet	Les Rairies	
Description du projet à financer	Intitulé projet	City stade	
	Description du projet	<p><i>En matière de cohésion sociale et de volonté de maintien d'interaction au sein de la jeunesse des Rairies, le projet d'un city stade est réfléchi depuis plus d'un an par une commission en lien direct avec les jeunes du secteur pour répondre à une forte demande. Le choix de l'équipement et le lieu est issu d'une concertation participative. Sans foyer des jeunes sur le territoire communal ce lieu de rencontres et de loisirs sera primordial pour notre commune grandissante,</i></p>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<p>Avant projet : janvier 2022 / notification des marchés : mars 2022 / début des travaux et achèvement de l'opération : mars 2022 à juin 2023</p>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<p><i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i></p>	110,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<p><i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i></p>	38,500
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	71,500
	Si Cofinancement EPCI (€)	<p><i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i></p>	0 € HT
	Si Cofinancement Département (€)	idem	0 € HT
	Si Cofinancement Région (€)	idem	0 € HT
	Si Cofinancements européens (€)	idem	0 € HT
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	0 € HT
Indicateurs d'évaluation	Surface d'espaces sportifs supplémentaire.		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	ANGERS	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE MARCÉ COLLECTIVITE LOCALE	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de marcé Rue Principale	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Aménagement de la traversée du bourg	
	Description du projet	liaison douce, limitation de vitesse 30, voie partagée et aménagement paysagé	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible 1er trimestre 2022 - la date de notification des marchés de travaux 4e trimestre 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération 1er semestre 2023	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	350,000	350,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR 122 500 DSIL 70 000	192,500
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	75,500
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détaillez ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	Amendes de Police	12,000
	Si Cofinancement Région (€)	FRDC	70,000
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.		

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite

	Rang de priorité	2	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Montigné-Lès-Rairies (49430)	
	Lieu d'implantation du projet	Eglise de Montigné-Lès-Rairies	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Rénovation des portes de l'église de Montigné-Lès-Rairies	
	Description du projet	Décapage des portes, rebouchage, antirouille ferrure et finition, peinture satinée finition marron pour la double porte + une porte simple aux deux faces, ferrures des deux portes face extérieure	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Date de début des travaux : 2ème trimestre 2022 voir 3ème trimestre 2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	8,000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR B6 Patrimoine, édifices culturels non protégés 35 %	2,800 €
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité 15%</i>	1,200 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>Edifice culturel 50%</i>	4,000 €
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)		
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation annuelle des principaux sites touristiques.		

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Morannes sur Sarthe-Daumeray	
	Lieu d'implantation du projet	Morannes sur Sarthe-Daumeray	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Mise en valeur du patrimoine communal	
	Description du projet	Installation d'une signalétique.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	10000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	ANGERS	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY - MORANNES	
	Lieu d'implantation du projet	COMMUNE DE MORANNES Rue du stade	
Description du projet à financer	Intitulé projet	CONSTRUCTION D'UN ESPACES JEUNES à MORANNES	
	Description du projet	Construction d'un bâtiment d'environ 100 m ² adapté à l'accueil d'une structure "Espace Jeunes" devant permettre d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition de ce bâtiment à la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse,	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Indiquer aussi précisément que possible : - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : AVRIL 2022 - la date de notification des marchés de travaux : JUILLET 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération: DEBUT TRAVAUX SEPT 2022 FIN TRAVAUX FEV 2023	
Plan de financement	Coût projet HT (€)		250.000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR 35%	87.500 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	87.500 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	Demande à effectuer auprès de la CCALS 30%	75.000 €
	Si Cofinancement Département (€)	Recherche en cours des autres financements possibles	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes fréquentant les espaces jeunes. Objectif : actions pour augmenter cette fréquentation.		

Projet d'investissement

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Seiches-sur-le-Loir	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Seiches-sur-le-Loir	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Aménagement d'une maison médicale	
	Description du projet	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet médical permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Acquisition début 2022 - APS début 2022 - Travaux mi-2022 - Livraison fin 2022.	
Financement	Coût projet HT (€)	Acquisition : 305 000,00 €	361,522.29 €
		Travaux : 49 022,29 €	
		Frais divers : 7 500,00 €	
Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR DSIL	108 456,68 € 456,68 €	108
Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités		144,608.93 €

Plan de fi	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de personnels de santé par habitant.		

Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : <i>remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Tiercé	
	Lieu d'implantation du projet	Tiercé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Construction d'une cantine scolaire	
	Description du projet	Non renseigné.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	2022	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	Non chiffré
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié	Montant en euros
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivités	Montant en euros
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	idem	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire.		

Observations éventuelles

Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE TIERCE	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Tiercé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Réalisation /extension d'une salle de sports.	
	Description du projet	Il s'agit de construire une salle de sports destinée aux activités sportives . Un demande existe . Les équipement existants sur la commune sont insuffisants . Cet équipement permettrait d'accueillir des disciplines différentes dans un souci de mutualisation .	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	L'avant projet est en cours d'élaboration . La commune de Tiercé a fait appel pour cela à un Assistant à Mairise d'Ouvrage . La consultation devrait se faire en début d'année. Les travaux commenceront au cours du secons semestre.	
Plan de financement	Coût projet HT (€)		2,000,000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR	700 000 € (35%)
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	700,000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)		Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	idem	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	idem	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	DSIL	600 000 € (30%)
Indicateurs d'évaluation	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation.		

Annexe 6 : Soutiens financiers accordés par l'État au territoire Anjou Loir et Sarthe en 2020-2021

Le tableau ci-après présente les financements apportés au territoire (tous porteurs de projet confondus) dans le cadre de France relance entre septembre 2020 et fin 2021.

Sous-Axe	Mesures du plan de relance	Dispositifs	Bénéficiaires	Montant de l'aide
Biodiversité, lutte contre l'artificialisation	Densification et renouvellement urbain : aide à la densification	Aide à la relance de la construction durable (maires bâtisseurs, densificateurs)	2	16 500,00 €
	Densification et renouvellement urbain : fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé	Recyclage foncier des friches	2	100 000,00 €
		Recyclage foncier des friches #2	1	150 000,00 €
Infrastructures et mobilités vertes	Accélération des travaux d'infrastructures de transport	Diagnostic des ponts des collectivités territoriales	3	19 341,00 €
Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises	Numérisation des TPE, PME et ETI	Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur)	8	1 551 941,00 €
		Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur) #2	4	1 114 444,00 €
	Transformation numérique de l'Etat et des territoires	Continuité pédagogique - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires Dématiser ou améliorer l'expérience d'une démarche administrative en ligne	5 1	79 756,00 € 10 800,00 €
Plan de soutien à l'export	Soutien à l'export	Chèques relance export	9	13 376,00 €
Rénovation énergétique	Rénovation des bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments des communes (DSIL rénovation énergétique)	4	509 057,00 €
	Rénovation énergétique des bâtiments privés	MaPrimeRénov'	32	1 233 410,00 €
Souveraineté technologique	Relocalisation : sécuriser nos approvisionnements stratégiques	Résilience	1	800 000,00 €
Transition agricole	Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	Aide à la production de graines et de plants pour les pépiniéristes privés	1	18 400,00 €
	Renouvellement et développement des agro-équipements nécessaires à la transition agro-écologique et à l'adaptation au changement climatique	Aide au renouvellement des agro-équipements nécessaires à la transition agro-écologique	9	63 895,00 €
Total Résultat			82	5 680 920,00 €

Le tableau ci-dessous présente plusieurs financements de l'État hors plan de relance qui sont apportés au territoire en appui des principales démarches territoriales et/ou contractuelles. Ce recensement n'est pas exhaustif ; il ne comprend pas, en particulier, les soutiens apportés sur des périmètres intégrant ou recoupant le territoire Anjou Loir et Sarthe. Pour autant, ce territoire peut en bénéficier ; c'est le cas des dispositifs portés à l'échelle départementale ou encore des actions portées dans le cadre des Contrats Territoriaux Eau (plus de 1,5 M€ pour 2021 sur le CT Eau BVAR 2021-2023).

politique publique	type de soutien	dispositif ou projet	Bénéficiaires	Montant de l'aide
Culture	DRAC	Actions culturelles CLEA	1	28 000,00 €
		Aide au projet musical	1	8 000,00 €
		Travaux d'entretien et de restauration de Monuments Historiques	4	117 560,05 €
Culture Résultat			6	153 560,05 €
Territoires		Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	18	1 425 430,32 €
		Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	7	567 598,46 €
Territoires Résultat			25	1 993 028,78 €
Transition écologique	Soutien Agence de l'eau Loire Bretagne	Animation de l'opération groupée de réhabilitation de 30 ANC (2ème tranche)	1	9 000,00 €
		Dépenses exceptionnelles de déshydratation et de transport de boues de Durtal, de Jarzé, de Morannes, de Seiches sur Le Loir et des Rairies (49).	1	61 881,55 €
		Équipements d'autosurveillance sur 12 systèmes d'assainissement de la Cdc	1	149 800,00 €
		Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Anjou Loir et Sarthe - SAGE Sarthe Aval et SAGE Loir - 2020	1	45 000,00 €
		Réhabilitation de 30 installations d'ANC dans le cadre de la convention de mandat signée le 02/04/2019 (2ème tranche)	1	76 500,00 €
		Renforcement de la capacité de pompage du poste de relevage de Montreuil sur la commune de Seiches (49)	1	105 000,00 €
		Programme d'actions alimentaires Ville de Durtal (49) - AAP PNA 2021	1	75 000,00 €
	Soutien ADEME (Entreprise)	Étude de faisabilité et Test de Réponse Thermique pour une installation géothermique à Durtal (44) Étude de faisabilité pour l'installation d'une chaudière biomasse sur l'exploitation à Corzé (49)	1 1	13 892,50 € 3 430,00 €
Transition écologique Résultat			9	539 504,05 €
Total Résultat			40	2 686 092,88 €

Liste des actions soutenues par la Région des Pays de la Loire en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé op	Date d'attribution de l'aide	Section	Montant voté
COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	MORANNES	Fonds école : Extension de l'école publique - création d'une bibliothèque scolaire	23/09/2021	Investissement	9 167,00 €
COMMUNE DES RAIRIES	LES RAIRIES	FRDC : Construction d'un city stade	21/05/2021	Investissement	22 000,00 €
COMMUNE NOUVELLE JARZE VILLAGES	JARZE	FRDC : Aménagement d'un cheminement piéton	12/02/2021	Investissement	7 660,00 €
COMMUNE NOUVELLE JARZE VILLAGES	JARZE	Fonds école : Extension du restaurant scolaire	19/11/2021	Investissement	21 902,00 €
MAIRIE DE CHEFFES	CHEFFES	FRDC : Démolition et désamiantage de bâtiments pour la construction de logements sociaux	12/02/2021	Investissement	11 967,00 €
COMMUNE DE HUILLE LEZIGNE	LEZIGNE	PLRIC : Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	19/11/2021	Investissement	40 266,00 €
COMMUNE DE HUILLE LEZIGNE	LEZIGNE	PLRIC : Aménagement du carrefour RD 135	19/11/2021	Investissement	31 343,00 €
COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	MORANNES	PLRIC : Travaux d'aménagement et de sécurisation de deux carrefours	21/05/2021	Investissement	34 131,00 €
COMMUNE DES RAIRIES	LES RAIRIES	PLRIC : Travaux de sécurisation de la voirie	21/05/2021	Investissement	74 574,00 €
MAIRIE DE CHEFFES	CHEFFES	PLRIC : Rénovation et extension de la salle communale polyvalente Val Saint Sulpice	12/02/2021	Investissement	75 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	ETRICHE	La construction d'un atelier relais à Étriché	23/09/2021	Investissement	55 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	SEICHES-SUR-LE-LOIR	La construction de deux ateliers relais à Seiches sur le Loir	23/09/2021	Investissement	165 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	TIERCE	Une liaison cyclable Cheffes-Tiercé	23/09/2021	Investissement	77 400,00 €
COMMUNE DE SEICHES SUR LE LOIR	SEICHES-SUR-LE-LOIR	La construction d'un Club House Multi sport	23/09/2021	Investissement	59 600,00 €
COMMUNE D ETRICHE	ETRICHE	La rénovation énergétique de la salle des fêtes d'Étriché	23/09/2021	Investissement	70 000,00 €
					755 010,00 €